



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

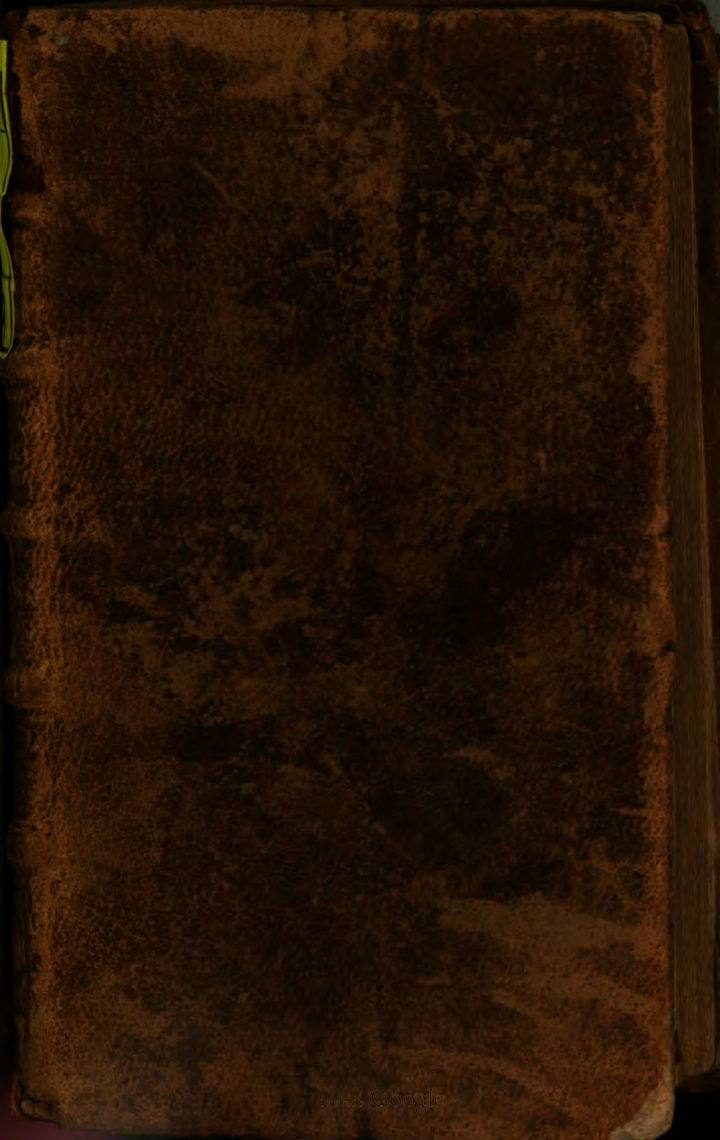
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

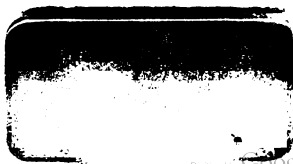
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



GWR 511 ^{III}
See En Enamini 1703, 1

~~not his~~

Mercur



<36624505440012

<36624505440012

Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MON SEIGNEUR
LE DAUPHIN.
7 JANVIER 1703.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle du
Palais, au Mercure galant.

Comme il est impossible dans la conjoncture presente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considerablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront dorenavant trente-huit sols, quant aux volumes qui seront reliez en parchemin, en n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercurcs.

**Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.**

M. D C C II.
Avec Privilege du Roy.

Bayerische
Staatsbibliothek
München



AU LECTEUR.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure , puis que malgré les prières répétées qu'on a faites d'écrire en caracteres lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez , on neglige de le faire , ce qui est cause qu'il y en a quantité

AU LECTEUR.

de défigurez, estant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on emploiera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



MERCVRE GALANT

JANVIER. 1703.

IE croy , Madame ne
pouvoir mieux com-
mencer ma premiere
lettre de cette nouvelle an-
née , que par les Vers que
vous allez lire.

A iij

6 MERCURE

MADRIGAL.

P *Peuples soumis aux Loix d'un
Prince Tres-Chretien,*

*Commençons dignement le cours de
cette année ,*

*Offrons tout au Seigneur qui nous a
faits de rien ,*

*N'esperons que par luy l'heureuse
destinée ?*

*Ne formons d'autres vœux que
pour LOUIS LE GRAND ,
Son Auguste Dauphin , la Famille
Royale.*

*Secondons les Projets d'un sage
Conquerant ,*

*Dont l'Ame est genereuse autant
que Martiale.*

*Ce Heros qui calma l'Europe plu-
sieurs fois ,*

GALANT 7

*Peut bien la rendre encore calme en
mil sept cens trois.*

Ce Madrigal est de Mr Daubicourt, dont les galans ouvrages vous font souvent plaisir.

Il y a de tres grandes beautez dans celuy qui suit , & l'Auteur a trouvé moyen d'y parler du Roy , de Monseigneur , de Monseigneur le Duc , & de Madame la Duchesse de Bourgogne , d'une maniere aussi ingenieuse; que delicate. Il ne faut pas s'en étonner puisque cette Epi.

A iij

8 MERCURE

tre est de M^r de Bellocq.
Vous sçavez que tout ce qu'il
fait est de tres. bon. goust &
que les ouvrages reçoivent
tous les jours de|grands ap-
plaudissemens.

A MONSIEUR

LE COMTE DE TESSE.

EPI TRE.

*L*A faveur d'Apollon , les efforts
de Neptune ,
N'y la valeur d'Hector , aussi puis-
sant secours ,
Ne purent d'Illion soutenir la for-
tune ,
Sous l'herbe sont cachez ses Palais
& ses tours.

2

*L'envie en est outrée , & cependant
l'avouë ,*

*Comte : vous surpassez leurs ex-
ploits glorieux ,*

*Et vous avez plus fait en conser-
vant Mantouë*

*Que les Heros Troyens liguez avec
leurs Dieux.*

2

*Par vous elle renaist : par vous
elle respire :*

*Son salut , est le fruit de vos tra-
vaux Guerriers ;*

*Et si ces champs fameux ont encor
un Tityre ,*

*Il peut tranquillement chanter sous
vos lauriers.*

S

*Mais quoy ? nous pretendions qu'a-
près cette Victoire*

IO MERCURE

*Vous passeriez icy le regne des gla-
çons ;*

*Eleve de LOUIS , moissonnez vous
la gloire ,*

*Quand l'hiver pour tout autre en
suspend les moissons ?*

¶

*Sur un doute important que vous
me faites naître*

*Mon esprit curieux voudroit être
éclairé :*

*Un juste empressement de revoir
notre Maître*

*Contre votre devoir n'a-t il point
murmuré.*

¶

*N'avez-vous point voulu que la
guerre cruelle.*

*Vous laissât de LOUIS repaître
vos regards,*

*Et puiser dans les fens une vigueur
nouvelle ,*

GALANT II

*Pour suffire aux travaux que vous
prepare Mars ?*

S
*Ainsi , quand le Nocher luttant
contre l'orage.*

*A résisté l'ong-temps aux horreurs de
la nuit.*

*Un rayon du Soleil raffermir son
courage ,*

*L'anime , le soutient , l'échauffe ,
& le conduit.*

S
*Que vous l'auriez veu Grand , &
digne de luy même*

*Quelle force d'esprit ? quelle tran-
quillité ?*

*Et sur tout , ce qui rend nostre plai-
sir extrême ,*

*Ce qui comble nos vœux , Comte :
quelle santé ?*

E

12 MERCURE

*Ses yeux brillent du feu qu'éprouva
mainte Ville*

*Où son bras redouté foudroyoit les
Titans :*

*FAGON, fier & content de se voir
inutile*

*Demande au Ciel de l'estre, encor
plus de trente ans.*

2

*Racontant les hauts faits de la bra-
ve jeunesse,*

*Avec quel agrément vous auroit
écouté*

*Nostre auguste DAUPHIN, mo-
dele de sagesse,*

*Miracle de prudence ; exemple de
bonté.*

3

*Qu'il vous eust esté doux de voir
ADELAÏDE,*

GALANT 13

*Cette jeune Beauté dont les charmes
divers ,
Etonnetoient Vandek , ébloüiroient
le Guide ,
Feroient tomber la plume au Dieu
même des Vers.*

*S
Par les difficultez ma Muse inti-
midée*

*N'en traceroit icy qu'un crayon im-
parfait ,*

*Ah ! Comte , qu'il faudra reformer
nostre idée ?*

*Et qu'elle vous peint mal ce qu'elle
est en effet ?*

*S
Ainsi qu'un jeune enfant qui prend
pour un prodige ,
Ou pour l'illusion d'un songe dece-
vant ,*

14 MERCURE

*De voir un lys fleury sur cette même
tige*

*Ou n'estoit qu'un bouton deux jours
auparavant ;*



*Vous seriez enchanté de sa taille
divine*

*Que vous luy connoissiez moindre de
quatre doigts ?*

*Nous aurions désiré qu'elle eut esté
moins fine ,*

*Et se fut dementie , au moins pour
quelques mois.*



*Par là , nous nous flattions que la
France & l'Espagne*

*Verroient leur sort tranquille &
leurs Peuples contents :*

*Ce bonheur se differe ; & le Duc de
Bretagne*

*Pour descendre des Cieux demande
un peu de temps.*



*Son Pere nous console ; & la Cour
est charmée*

*De voir ce jeune Prince en sa pre-
miere fleur ,*

*Briller dans les Conseils , comme
il fait à l'Armée ,*

*Distingué par l'esprit , comme par
la valeur.*



*Les plus fins courtisans , attentifs à
l'entendre ,*

*De ses vives clartez paroissent
éblouis ;*

*Mais ces talents , en luy ne doi-
vent point surprendre ;*

*Si-tost qu'on se souvient qu'il dé-
cend de LOUIS.*



*Pourquoy , me ditez vous , par une
voix si haute*

16 MERCURE

*Reveiller un désir qui vous est trop
connu ?*

*Comte , sans m'informer si c'est par
vostre faute ,*

*Je prétends vous punir de n'estre
point venu.*

Je vous tiens parole en vous
envoyant la Relation dont
je vous ay parlé le mois pas-
sé : Elle est de M^r du Casse,
& si j'en crois la voix publi-
que , on n'a jamais fait un
détail plus juste d'aucune af-
faire de mer.

RELATION

*de ce qui s'est passé entre
une Escadre de Vais-
seaux du Roy que j'ay
l'honneur de commander
composée de quatre Vais-
seaux de Guerre , d'un
Bâtiment de charge &
d'un Brulot , & une Es-
cadre Angloise de sept
Vaisseaux de Guerre ,
commandez par le Ge-
neral Bembow , portant
Pavillon d'Amiral , le
Janvier. 1703. B*

18 MERCURE

30. Aoust au matin ;
jusqu'au quatre Septem-
bre au soir.

POur établir les faits &
donner l'intelligence à
ceux qui liront cette Rela-
tion , l'on prendra ce sujet
de plus loin.

Le 4. Juillet 1702. l'Esca-
dre du Roy composée de six
Vaisseaux de guerre & huit
de charge partit de la rade
de Ferrolles proche la Coro-
gne, & nous arrivâmes à saint
Jean de Porto rico le 8 Aoust.

GALANT 19

L'Escadre entra dans le Port pour y faire de l'eau & du bois, & le détachement des Vaisseaux de guerre, le Bon & la Thetis commandez par Mrs de Benneville & de la Rochalard, & des Bastimens de charge destinez pour porter à la Havanne & au Mexique les Troupes qu'on a envoyées dans ce pays-là, fut fait à Porto-rico. Mr de Benneville en a eu le commandement. Mr le Duc Dalbuerque, Viceroy du Mexique & Madame son épouse, qui avoient passé jusqu'à Porto-

Bij

20 **MERCURE**

rico dans le Vaisseau l'Heureux que je monte, s'embarquerent sur le Vaisseau le Bon. Nous partîmes tous de Porto-rico le 20. Aoust & fîmes la même route jusqu'à la veüe de l'Isle de saint Domingue où nous nous separames. L'Escadre de Mr de Benneville fit route à ouëst, & nous fîmes le sud. L'Escadre que je commande se trouva pour lors composée de quatre Vaisseaux de guerre, l'Heureux que je monte, l'Agreable, commandé par Mr le Chevalier de Roussy,

GALANT 21

le Phenix , par Mr le Chevalier de Poudenx , & l'Apollon , par Mr de Meun ; & du Bastiment de charge , le Prince de Frise , commandé par Mr de saint André Lieutenant de Vaisseau , du Brulot , le Marain , commandé par le sieur Cauvet Lieutenant de Fregate Legere , de l'Auguste , par le sieur de saint Marc , & d'une petite prise Angloise que nous avons fait à la hauteur de la riviere de Lisbonne , commandée par le sieur de la Feüillade Garde Marine. Nous allâmes

22 MERCURE

reconnoître l'Isle de Savonne,
& de là le long de la coste.
Nous avons esté à la ville de
saint Domingue, où j'avois
ordre de passer pour y em-
barquer Dom Severin de
Mansenera, President dudit
saint Domingue, pour le por-
ter à Carthagenne où sa Ma-
jesté Catholique l'avoit de-
stiné pour estre Gouverneur.
Je descendis à la Ville dans
mon Canot, le temps estant
extremement mauvais les
Vaisseaux resterent au large
sous les voiles. Je trouvoy
que ledit President estoit

GALANT 23

mort depuis quinze jours, & qu'on avoit nouvelle à la ville de saint Domingue que les ennemis canonnoient le quartier de Leogane, & que les Espagnols avoient fait un détachement de cinq cens hommes de leurs quartiers les plus proches pour le secourir en cas que les ennemis fissent descente. Je me rembarquay le 24. Aoust, nous fimes en mesme temps route pour venir reconnoître le Cap de la Ville pour estre seurs de gagner sainte Marthe où il nous estoit neces-

24 MERCURE

faire de faire de l'eau.

Le 30. Aoust au Soleil levant nous vîmes huit voiles sous le vent à nous , & à nostre route , nous estions à dix ou douze lieuës à l'est du mouillage de sainte Marthe , nous aprochâmes un peu les Bastimens. Je distinguay que c'estoit sept Vaisseaux de ligne Anglois & une Belande , & qu'un desdits Vaisseaux portoit pavillon d'Amiral , je mis en panne , & mis un Pavillon de Conseil , tous les Capitaines de Vaisseaux vinrent à mon bord

bord , je leur fis part de mes instructions , & comme elles me prescrivoient de porter à Carthagene & à Portobello les Troupes Espagnoles que nous avions embarquées , ils furent comme moy , tous d'avis d'exécuter cet ordre , & pour cet effet de marcher tous quatre de front vent arriere. Nous fûmes tous prêts à combattre en fort peu de temps , nous évantâmes nos voiles & fîmes porter sur les ennemis marchant dans l'ordre que j'avois ordonné. J'étois à la droite , Mr le

Janvier 1703.

C

26 MERCURE

Chevalier de Rouffy estoit à ma gauche, Mr de Meun estoit à la gauche de Mr de Rouffy, & Monsieur le Chevalier de Poudenx, qui dans l'ordre de bataille faisoit l'arrière-garde, estoit à la gauche de tous les Vaisseaux de guerre. Le Prince de Frise & le Brulot se mirent à la gauche de M^r le Chevalier de Poudenx. Les Ennemis qui nous virent arriver sur eux & qui apparemment n'étoient pas prêts, tirèrent le vent l'amure à Strisbord, & mirent leurs quatre corps de voile. Com.

me mon intenrion estoit de remplir mes instructions , & que je ne croyois pas qu'il fust du bien du Service d'embarquer une affaire qui me paroïssoit ne pouvoir estre que desavantageuse , ie fis ma route pour Carthagene comme si je n'avois pas vû les Ennemis , ne jugeant pas qu'il convint que j'allasse à Sainte Marthe où le mouillage n'est point deffendu de la terre. Je faisois petites voiles pour que les bâtimens de charge qui n'alloient pas aussi bien que nous pussent

C ij

28 MERCURE

nous suivre dans l'ordre que je leur avois marqué. Marchant dans cet ordre, le vent estant Est, les Ennemis courant à la Mure à Stribord, ils passerent à Stribord de nous, & lorsque nous les eûmes dépassez, les vents ayant sauté au Nord, & beaucoup diminué, ils revirent par la contremarche & se mirent en ligne; alors nous distinguames la grandeur de leurs vaisseaux: L'Amiral avoit bien soixante-douze pieces de Canons, il se mit dans l'ordre de Bataille. Le troisié-

me Vaisseau de la tête avoit
soixante pieces de Canon,
celuy qui le suivoit paroïssoit
en avoir soixante - six , &
celuy qui suivoit l'Amiral
avoit aussi soixante & douze
pieces de Canon. A l'arriere
de ce Matelot, il y avoit trois
Fregates de cinquante à cin-
quante-quatre pieces de ca-
non. Lorsque je vis qu'ils
marchoient en ligne, & qu'ils
pouvoient m'attaquer seul à
la droite, les Ennemis estans
aussi à ma droite, je fis le si-
gnal d'ordre de bataille sur
une ligne, ce qui fût prom-

30 MERCURE

premierement executé ; je marchois à la teste, M^r de Rouff si me suivoit, M^r de Meun suivoit M^r de Rouffi, & M^r le Chevalier de Poudenz suivoit M^{re} de Meun. M^r de Saint André voulut estre de la partie, il vint se mettre de l'arriere de M^r de Poudenz, M^r Canvet à son exemple alla se mettre derriere M^r de Saint André. Marchant dans cet ordre à petites voiles & faisant toujours nostre route, les Ennemis qui avoient plus de voiles que nous, joignirent nostre queue. Quand

deux des Vaisseaux de leur
reste furent par le travers de
M^r de Meun & de M^{le} Che-
valier de Poudenx , ils car-
guerent des voiles , & les
égalerent à celles que nous
avions. Ils arriverent sur nô-
tre queue en dépendant jus-
qu'à la petite portée du ca-
non. Comme je vis que les
Ennemis ne vouloient atta-
quer que nostre queue , j'al-
lay à l'ouest. Les vents étoient
nord , je retins le vent & por-
tay à nord ouest , pour que
les Ennemis mettant aussi au
plus près du vent se trouval-

C iiij

lent plus étendus à nostre égard. Ils retinrent le vent comme je l'avois pensé, cela fit que le premier Vaisseau qui n'estoit avant la manoeuvre que par le travers de Mr de Meun, se trouva par le travers de l'Agreable, & à portée de moy; le second se trouva entre l'Apollon & le Phenix; l'Amiral Anglois estoit à la hanche de Mr de Poudenx, lequel à trois heures & demie après midy, ayant mis un Pavillon rouge au haut du Mast de mizaine, ils commencerent le combat

par attaquer Mr de Saint André & le Marain. Le Vaisseau Anglois qui estoit entre l'Apollon & Mr le Chevalier de Poudenx, continua, & tous ensuite.

Le Vaisseau de la teste fut si brusquement servi par Mr le Chevalier de Roussi & moy, qui tenoit le vent tant que je pouvois, qu'il tint le vent aussi & mit toutes les voiles pour se tirer de dessous nôtre feu. Mr de Meun & Mr de Poudenx combattoient le deuxième; mais comme l'Amiral Anglois qui estoit par la

34 MERCURE

hanche de Mr de Poudenx, eut tiré sur luy , Mr de Poudenx cessa de tirer sur le Vaisseau que M^r de Meun & luy combattoient , & le fit tirer sur l'Amiral , ce que voyant ledit Amiral , il mit la mizaine arrivant en dépendant , & vint le mettre par le travers de Mr de Poudenx , qui pour répondre à cette manœuvre , borda l'artimon , & combatit cet Amiral avec beaucoup de valeur , & chauffa si bien que Bembow , après en avoir tâté deux heures , mit ses huniers à acculer , quoy qu'il fust soure-

GALANT 35

au contre M^e de Poudenx par son Marelot de derriere qui tiroit sur le Phenix par la hanche. Les trois Fregates de cinquante à cinquante quatre canons , combattoient mondit sieur de Saint André, qui soutint ce feu avec toute la valeur possible, & comme s'il avoit eu un Vaisseau de soixante dix canons, n'étant pourtant armé qu'en Flûte, il ne larga pas un pouce des eaux de nostre ligne. Le combat dura de cette sorte jusqu'à un quart d'heure avant la nuit. La manœuvre que

36 MERCURE

fit l'Amiral Anglois, de mettre ses voiles à acculer, le finit. Il tira en acculant la bordée à Mr de Saint André, qui y répondit bien. Comme il estoit tard, & que je craignois que les Ennemis ne s'attachassent au Prince de Frise, & au Marain, je mis en panne & envoyay ordre au Prince de Frise de venir se mettre entre Mr de Roussi & moy, & au Marain de passer de l'avant de l'Escadre. Nous marchâmes toute la nuit dans cet ordre, & portant tous des feux, les Ennemis en horre

rent aussi & firent route comme nous, à nostre droite & de l'arriere. Nous fimes toute la nuit peu de voiles, les Ennemis n'en firent pas plus que nous.

Le lendemain 31. Aoust au matin les Ennemis forcerent de voile pour nous joindre, ce qui leur fut aisé. Ils ne nous aprocherent que comme le jour précédent, en nous faisant paroître le même dessein, ayant cargué leurs voiles basses, & ne voulant pas dépasser l'Apollon & le Phenix. Dès que je me

38 MERCURE

fut aperçeu de leur dessein ;
je fis signal au Prince de Frise , sur lequel je reglois la voilure , de forcer de voiles. Les vents estoient Nord , petit vent , lorsque le Prince de Frise fut a une lieuë & demie de l'avant de nous , je mis des voiles que les Ennemis qui ne trouvoient pas apparemment le frais si bien que nous demeurerent de l'arriere. Ils se mirent dans nos eaux , & pour lors trouvant les vents comme nous , nous allions à peu pres de même. L'Amiral se mit à la tête

GALANT 39

te & à force de voiles avec une de leurs Frégates, ils s'approcherent de la queue de nostre ligne à la grande portée du Canon, & le soir à quatre heures ils commencerent à tirer en chasse sur nostre arriere garde, à quoy nos Vaisseaux ne daignerent pas repondre faisant par là connoistre aux Ennemis qu'ils devoient s'approcher plus près. La Canonnade dura jusqu'au soir. Après le Soleil couché ils donnerent quelques coups de Canon au Phenix dans ses voiles.

40 MERCURE

La nuit les vents se rangèrent au Sur est, ils calmèrent plusieurs fois & revenoient par de petits brouillards qui nous empêchoient de voir devant nous. Cela fit que nostre ligne se trouva plus étendue qu'à l'ordinaire. Les Ennemis s'en apperçurent apparament, ils firent plus de voiles que nous, esperant de couper M^r de Meun & de M^r de Pourdenx.

Le lendemain premier Septembre à la pointe du jour, ils approcherent fort

GALANT 41

l'Apollon & le Phenix. L'Amiral avoit fait passer de l'avant de luy une Fregate de cinquante pieces de canon. Lorsqu'elle fut par le travers de l'Apollon elle cargua sa mizaine & hallant le vent tant qu'elle pouvoit, elle parut vouloir passer de l'arriere de l'Apollon pour tomber sur le Phenix. L'Amiral qui la suivoit estoit par le travers du Phenix, & plus près qu'il ne l'avoit encor esté. Il y avoit deux autres de leurs plus gros Vaisseaux qui estoient par la hanche du Phenix &

Janvier 17 3

D

42 MERCURE

très-près. Tout paroïssoit estre disposé pour envelopper le Phenix, & cela auroit pû arriver si la Fregate qui hâloit vent, avoit pû passer de l'arrière de l'Apollon. Mr de Meun devina juste comme moy le dessein des Ennemis. Il attaqua cette Fregate qui estoit encor par son travers & très-près. Mr de Meun traita rudement cette Fregate, qui se défendit courageusement. L'Amiral qui la vit en presse donnoit des arrivées pour tirer sur Mr de Meun. Les huniers de la Fregate tom-

berent, elle arriva. L'Amiral continuoit à canonner Mr de Meun par la hanche, ce qui m'obligea à arriver Lof pour Lof. Je pris les amurs à tribord & mis en panne. Mr de Rouffi en fit de même, alors Mr de Rouffi & moy canonnâmes vigoureusement cette Fregate, & l'Amiral Anglois, lequel avec tout le reste de sa ligne, qui avoit arrivé comme luy, & le suivait, n'osa passer entre Mr de Rouffi & moy & leur Fregate pour la couvrir. Il ne jugea pas à propos d'essayer

D ij

44 MERCURE

plus long temps nostre feu, il passa à vau le vent de la dite Fregate, à laquelle il envoya toutes les Chaloupes de son Escadre pour la tirer de presse, Mr de Meun & Mr de Poudenx continuerent leur route pour venir se mettre en panne, & en ligne de l'arriere de Mr de Rouffi & moy, j'attendis dans cette situation pendant près de deux heures que les Ennemis voulussent me venir attaquer. L'envie ne leur en prit pas, ils se mirent comme nous en panne hors la portée du

GALANT 45

canon : dès que je vis qu'ils n'en vouloient point tâter, je me remis en route. Je changeay l'ordre de bataille ; je mis l'Apollon , qui avoit reçu de l'incommodité à ses masts, auprès de moy, Mr de Rouffi le suivoit. Mr de Pouldenx suivoit Mr de Rouffi. Les vents estoient suest & avoient beaucoup calmé. Peu de temps après que nous eûmes mis en route , ayant nos quatre corps de voiles, les Ennemis revinrent venir devant par la contremarche, leur General à la teste, tenant

46 MERCURE

le vent en forçant de voiles. Ils manouvrent pour se mettre entre la terre & nous, ils nous passerent au vent, parce que nous portions plus large qu'eux. Lors qu'ils furent par le travers de Mr de Roussi & de Mr de Poudenx, ils arriverent en dépendant sur eux. Le Prince de Frise que nous avions joint se mit en ligne de l'avant de moy. Lorsque je vis que les Ennemis arrivoient sur nostre queue, je carguay mes basses voiles & amenay mes huniers à my mast, pour que l'Ami-

ral Anglois pût nous joindre. Les Ennemis en usèrent de même ; je jugeay par là qu'il ne songeoit qu'à ruser & non à décider l'affaire , & à se prevaloir des avantages qu'ils avoient sur nous par la connoissance des courans que nous n'avions pas , ce qui me fut confirmé par l'accident qui arriva à Mr de Roulli & à Mr de Poudenx. Dès qu'ils eurent cargué leurs voiles un file d'un courant porta le Phoenix dans un instant sur l'Agreable , sans que les deux huniers que Mr de Poudenx

48 MERCURE

mit à acculer, pussent retenir son Vaisseau. Heureusement les Vaisseaux ne s'embarassèrent point l'un dans l'autre. Ils furent débordés en fort peu de temps. Les Ennemis qui crurent ces deux Vaisseaux abordez dans les formes, & qui ne jugerent pas qu'ils pussent être si tost débordés, arriverent sur M^e de Roussi & M^e de Poudenz. l'Amiral se vint metre par leur travers ayant arrivé assez près, & les attaqua, ils furent débordés dans le mê-

me instant. M^r de Poudenx qui avoir moins de voiles que M^r de Rouffy demeura un peu de l'arriere à la distance convenable. M^r de Rouffy le rangeoit à la raison. Deux autres de leurs plus gros Vaisseaux avoient arrivé aussi sur M^r de Poudenx & sur M^r de Rouffy pour soutenir leur Amiral. Ils eurent affaire à M^r de Poudenx qui soutint leur feu à merveilles. Je me trouvay dans cette occasion avec Mr de Meun porté par un courant contraire à celuy que trouvoit l'Agreable, &

Janvier, 1703 E

50 MERCURE

le Phenix , si bien que je ne pus amener mes huniers acculez, & eux les ayant éventez m'empêcherent de les éloigner , ce qui me donnoit un chagrin si grand qu'il m'ôtoit le plaisir que j'avois de voir Mr de Rouffy combattre en Heros & Mr de Poudoux le soutenir à merveille. La Frégate que Mr de Meun avoit combattu le matin étoit hors de ligne. Elle ne s'y est plus remise. Le vent calma tout plat. Les trois autres Vaisseaux Ennemis qui estoient de l'arrière se fai-

GALANT 51

soient nâger par leurs chaloupes , & avoient arrivé autant que le vent leur avoit permis , s'en vinrent traverser par le derriere de l'Agreable & du Phenix lesquels estoient environnez de feu. Je mis mes chaloupes pour revirer sur les Ennemis , Mr de Meun en fit autant , nous y parvinsmes à la fin avec beaucoup de travail. Les Ennemis ne jugerent pas à propos de nous attendre. Il s'éleva un peu de vent , ils mirent toutes leurs voiles à acculer , ce qui finit ce com-

E ij

52 **MERCURE**

bat, dans lequel Mr de Roussy & Mr de Poudenx se sont acquis beaucoup de gloire, & qui dura depuis onze heures du matin jusqu'à deux heures & demy après midy. Tout le reste du jour & la nuit suivante, ils se tinrent de l'arriere de nous.

Le lendemain deuxiême Septembre les vents estans Surouest nous mîmes le Cap à Ouest. Nous estions à dix-huit lieües de Carthagene. Mr de Roussy m'envoya dire qu'il avoit un Pilote pratique de la Coste de Carthagene,

& qu'il s'offroit d'entrer la nuit , les Vaisseaux en dedans de Bocachica. Je fis dire à Mr de Roussi de faire la route , & de porter la nuit le feu , & que je ferois l'arrieregarde de cette maniere. Mr de Roussi marcha le premier , Mr de Meun suivoit Mr de Roussi , Mr de Poudenx suivoit Mr de meun , & je faisois l'arrieregarde. Le Prince de Frise alla se mettre entre l'Apollon & le Phenix. Nous estions au plus près du vent ayant le Cap à Ouest Nordouest.

E iij

54 MERCURE

Les Ennemis estoient sous le vent à nous , ils couroient comme nous l'amure à Basbord , leur Commandant à la teste. Nous courumes quelques bordées revirant par la contremarche. Les vents adonnerent aux Ennemis , ils nous avoient approché , si bien que nous ayant reviré pour courir au large & eux portant le bord à terre comme s'ils vouloient venir revirer dans nos eaux , nous jugeames que leur Amiral & les deux premiers Vaisseaux qui le suivoient rangeroient

nostre queue très près. Cela n'empêcha pas que nous ne continuassions pas nostre bordée. Le Phenix avoit refusé de revirer vent devant , si bien que pour empêcher que nôtre queue ne fust trop longue , & que ce Vaisseau & le mien ne fussent coupez , si j'aiendois de revirer après luy , je reviray , il revira presque en même temps , & de cette maniere il se trouva de l'arriere de moy & très près. Comme la teste de la ligne des Ennemis & la queue de la nostre s'appro-

E iij

56 **MERCURE**

choient fort à mesure que chaque ligne couroit sa bordée, je vis bien que Mr de Poudenx & moy alions es-
fuyer le feu de l'Amiral qui estoit à la teste & de deux autres de leurs plus gros Vaisseaux qui le suivoient, nous nous disposames de les recevoir pointants sur eux à mesure qu'ils nous approchoient. Quand l'Amiral fut par nostre travers il nous attaqua, nous nous donnâmes réciproquement deux ou trois bordées. Tous les autres Vaisseaux tirèrent aussi sur nous,

mais comme nous nous éloignons en courant des bordées opposées, nous ne daignons pas leur répondre. Ils coururent cette bordée fort longue estant de l'arrière de nous à plus d'une lieue & au vent de nos eaux. Ils revirerent & se mirent en ligne faisant route comme nous. J'envoyay ce soir là ordre au Prince de Frise qui n'alloit point & ne pouvoit tenir le vent, de faire fausse route pour tâcher d'attraper quelques Ports d'Espagne, d'échouer, ou de se bruler en

58 MERCURE

cas qu'il fut pressé par les Ennemis. Le soir à huit heures le vent sauta au Nordouft nous mêmes le Cap à nostre route. Le Prince de Frise mit le Cap au Nord-ouest & disparut cette même nuit.

Le lendemain troisième Septembre au matin , les vents ayant calmé la nuit les courants nous avoient éloigné des Ennemis près d'une lieuë , & à six heures du matin les vents revinrent au Sur-ouest , nous mêmes le Cap au large , nous nous trouvâmes près de terre. Les

GALANT 59

Ennemis revirerent comme nous , le Phenix se trouva par les courants & les calmes , le plus près de M^r de Rouffi , l'Apollon le suivoit , & je faisois l'arriere garde. Quand nous eumes couru deux ou trois lieues au large , le vent estoit assez frais , M^r de Rouffi revira. Mr de Poudenx le suivit. Mr de Meun suivit M^r de Poudenx , & je fis revirer dans les eaux de l'Apollon ; par cette manœuvre , la queue de nostre ligne cargua comme le jour precedent , la teste comme celle des Ennemis :

60 MERCURE

leur Amiral marchoit le premier. Comme nous approchions à mesure que nous courions les bordées opposées, je me preparay à bien recevoir cet Amiral & les deux autres plus gros Vaisseaux qui le suivoient. Dès que cette Amiral se presenta par le travers du Phenix Mr de Poudenx l'attaqua en Heros, M^r de Meun l'attaqua ensuite & puis il tomba sur moy; je le reçus avec tout le feu de mon Canon & de ma Mousqueterie, j'essuyay son feu & celuy des deux

GALANT 61

autres gros Vaisseaux. Je m'attendois bien qu'ils me feroient plus de mal qu'ils ne m'en firent , mais je leur fis éprouver la force de mon Canon. Je me rangeay plus près que la longueur d'un Cable , ils en parurent constans. Pour le reste du jour ils ne nous approcherent pas plus près d'une lieuë. Le petit bâtiment Anglois que nous avions pris se trouva par le travers de l'Amiral & d'un autre Vaisseau à la portée du Canon , de vingt-quatre dont ils luy en tire-

62 **MERCURE**

rent plus de deux cent en continuant toujours sa route pour se rallier, ce qu'il auroit fait sans qu'il eut sa Drisse coupée, & que le calme tout plat le prit, ce qui obligea l'Amiral de détacher plusieurs chaloupes qui le prirent sans que nous pussions luy donner du secours; il auroit esté imprudent de le tenter, les Vaisseaux n'ayant point de vent qui leur permist de gouverner. Le Sieur de la Feüillade Garde marine, qui commandoit ce Vaisseau, a fait ce qu'on doit attendre

d'un homme d'honneur. La nuit il vint des temps si mêlez de calme , de grains & de brumes si épaisses, & des vents si differens , qu'il est extraordinaire que nous n'ayons pas esté mêlez les uns avec les autres. Mr de Meun pensa demeurer entre les mains des Ennemis , cet accident qu'il fut impossible d'empêcher , le comble de gloire ; il se trouva le plus près des Ennemis ; des vents qu'ils trouverent les approcherent encore de luy. L'Amiral se fit remorquer par toutes ses cha-

64 MERCURE

loupes sur l'Apollon , lequel se trouvant à la demi portée du canon des Ennemis , fut attaqué par l'Amiral & un autre Vaisseau , deux heures avant le jour. Mr de Meun se défendit avec beaucoup de courage & de valeur. Le feu de son canon estoit servi aussi bien que canon le peut estre. La nuit il fut démâté de son mast d'artimon. Le jour venu je vis l'Apollon entouré des Ennemis , & je desespérois de le sauver , étant en calme hors de la portée du canon de nous , lorsqu'il vint tres à pro-

GALANT 65

pos un vent d'orage à demi-heure de jour, nous l'eûmes avant les Ennemis, & il nous mit au vent à eux. Mr de Rouffi & M^r de Poudenx se trouverent assez près de moy, je reviray sur le champ sur les Ennemis, & ils me suivirent de tres-prés, le vent estoit frais pour faire près de deux lieuës par heure. Je mis un Pavillon rouge au haut du mast de mizaine, qui estoit le signal que j'avois donné le jour auparavant pour passer à la teste de l'Escadre pour combattre cet Amiral. Il faut

Janvier 1703.

F

66 MERCURE

expliquer en quelle disposition estoit l'Apollon & les Ennemis. Ils avoient trois de leurs moindres Vaisseaux qui estoient de l'avant de luy, & par son épaule. L'Amiral Anglois estoit par son travers, les deux autres qui le suivoient estoient par sa hanche, & un peu par son arriere. L'Apollon avoit toutes ses voiles en pantane. Je fis porter presentant entre l'Amiral & luy. M^r de Rouffi & Mr de Poudenx me suivirent de tres prés, nous avions nos huniers haut, nous mêmes la mizaine. Comme

nous avions eu le vent avant nos Ennemis , nous fûmes sur eux dans un moment. Je commençay à canonner cet Amiral arrivant sur luy , & ayant prolongé ma civadiere pour l'aborder. Mr de Rouffi & Mr de Poudenx prolongerent aussi leurs civadieres pour aborder les deux Vaisseaux qui suivoient cet Amiral ; ils ne jugerent pas à propos d'attendre l'abordage , ils arriverent honteusement vent arriere , je tiray encor quelques bordées sur cet Amiral , il me parut que je le

F ij

68 MERCURE

touchay bien. Son grand hunier tomba. Je ne jugeay pas à propos de les suivre plus loin , parce que je vis qu'il avoit resté trois de leurs Vaisseaux au vent , & de l'avant de Mr de Meun , ils n'avoient point arrivé , ce qui me fit craindre que si nous chassions davantage l'Amiral & les deux autres plus gros Vaisseaux qui le suivoient, qui n'avoient pas voulu attendre l'abordage , les trois qui avoient resté au vent à nous , & de l'avant de l'Apollon , ne revirassent sur luy & ne l'en-

levassent; ce qui me fit prendre le parti de venir me mettre en panne sous le vent de l'Apollon, pour le couvrir & l'aider à se raccommoder, ce que voyant les trois Vaisseaux qui avoient resté au vent, ils arriverent sur le commandant. Heureusement les Ennemis ne s'attachant qu'à desember l'Apollon; ils y ont bien réussi, il ne toucha point de mast que l'artimon qui avoit esté coupé la nuit. Mr de Meun soutint cette action avec une valeur digne de louanges, nous envoyâmes

70 **MERCURE**

nos chaloupes avec des Charpentiers & des Matelots pour s'aider à se racommoder. Sa grande Vergue avoit esté coupée sur la fin de l'action , je le pris à la remorque , Mr de Rouffi suivoit l'Apollon , & Mr de Poudenx suivoit Mr de Rouffi. Je ne pouvois avec cette remorque aller fort vîte , les Ennemis estoient en ligne sous le vent à nous à la grande portée du canon , les vents estoient Est , nous allions au Sud quart de Sud-est. Comme je ne pouvois pas tenir le vent parce

que l'Apollon ne pouvoit pas
bouliner, nous tombions sur
les ennemis, ce qu'ils ne vou-
loient pas, puisqu'ils lar-
gnoient à mesure que nous
tombions. Ils eurent la pa-
tience étant aussi bien en
ligne de me laisser amener un
Vaisseau desarmé à la re-
morque sans rien tenter, ny
vouloir même que nous les
aprochassions. L'après-midi je
les agaçay par quelques coups
de canons, à quoy ils ne ré-
pondirent que par s'alongner
A quatre heures du soir ils
se mirent à forcer de voiles,

72 **MERCURE**

ce qui me fit juger qu'ils nous vouloient laisser le passage de nostre route libre. A six heures du soir nous mêmes le cap à la route, & comme de cette maniere nous rangions leur queue, ils s'élarguerent de nous, & se mirent hors de portée. Nous mêmes le cap au sur-ouest, ils continuerent leur bordée au Sur sur est, ce qui fit que nous ne les vîmes plus le lendemain au matin.

Mr de Neuville, Capitaine de Fregate, & Capitaine en second de Mr de Meun, a esté tué. Mr Audon Desgoutes,
ce

Enseigne sur le Phenix, a esté
blessé à la jambe d'un éclair.
Le sieur Adumo, Sous briga-
diers des Gardes de la marine,
servant d'Officier sur le Prin-
ce de Frise, a esté aussi blessé
considerablement. Ils nous
ont beaucoup gâté de toiles,
des manœuvres, quelques
mats & vergues; mais je ne
croy pas qu'il y ait eu dans
nostre Escadre plus de trente
hommes de tuez & cinquante
de blesez. Je ne sçaurois
donner assez de loüanges à
Mrs les Capitaines des Vais-
seux, on ne peut rien ajou-

Janvier 1703. G

74 MERCURE

ter à leur valeur & à leur zele, ils rendent de leur part un compte avantageux de leurs Officiers. L'amiral Anglois a toujours témoigné autant d'attention de m'éviter, que j'en avois de le joindre. Il nous a fait la guerre en chicaneur & en renard. Le calme qui ne nous a point quitté luy a toujours esté avantageux, ils estoient cependant la moitié plus forts que nous.

Le lendemain 5. Septembre les vents estant est-sud-est nous fimes nostre route.

GALANT 75

Le calme nous obligea de mouiller le soir , & pendant le six. Nous n'estions le sept qu'à six ou sept lieues de Carthagene que nous levâmes l'ancre ayant un petit vent arrière. Mr de saint André nous joignit & vint me rendre compte qu'il avoit mouillé à quinze lieues à l'Est de Carthagene , que les Ennemis avoient passé fort près de luy , qu'il avoit débarqué trente hommes qui s'en venoient par terre. Il avoit disposé son Vaisseau à estre échoué & brûlé , & à sauver

G ij

76 MERCURE

le reste de son monde si les Ennemis l'avoient vû. Je me suis trouvé échoué , faisant la route sur des roches inconnues à une grande lieue de terre , heureusement il y avoit calme tout plat. Les Vaisseaux m'ont secouru très à propos. Sur le soir nous mouillâmes à la vue de Carthagene.

Le huit au matin il arriva des Pilotes à l'entrée de Bouchica qui nous mirent dans le Port de Carthagene où nous sommes heureusement arrivez avec les secours.

ce qui a causé une grande joye au Espagnols qui sçavoient que nous estions aux mains avec les Ennemis. Le Capitaine d'une de nos Fregates les en ayant informez dès le 5. & le bruit du canon s'estant fait entendre sur les côtes.

Voicy l'Extrait d'une lettre de M^r de Saint Marc, commandant cette Fregate, nommée l'Auguste. Cette Lettre est du 13 Decembre, on voit dans cet extrait que l'Amiral Bembow demeure

78 MERCURE

d'accord qu'il a esté maltraité par M^r du Casse.

Je fis rencontre le 12. Octobre à la pointe du Mexique d'un Corsaire Anglois de la Jamaïque de quatre-vingt hommes qui montoit à la Croisiere de saint Domingue. Après luy avoir défié deux fois l'abordage, par sa manœuvre que je fis avec trente hommes luy tirant toujours la bordée à mitraille à la portée du pistolet, il fut obligé de se retirer, il revint à la charge une heure & demie après ; mais comme il me coupa le bras du

grand voile , dans le moment
je ne pus l'empêcher de m'abor-
der , ne pouvant plus manœu-
rer comme j'avois fait. Nous
demeurâmes abordez demie heu-
re. à nous battre à coups de fu-
sils , de pistolets , & de grenades ;
le feu s'estant valenty de part &
d'autre je trouway moyen de dé-
border en laissant tomber la Mi-
zaine. J'ay eu dans ceste occa-
sion quatre hommes tuez & onze
de blessez. Mr de la Pigeon-
niere a eu le bras emporté. Le
Corsaire estoit sans doute plus
maltraité que nous : car une de-
mie heure après le combat il fit

G iijj

80 MERCURE

route pour s'en retourner à la Jamaïque. Le déchet d'hommes que j'ay eu dans cette occasion, joint à une voye d'eau, m'a obligé de relacher au Cap, ou j'ay appris par des prisonniers revenus de la Jamaïque que l'Amiral Bembou avoit fait mettre quatre Capitaines aux fers, disant qu'ils n'avoient pas fait leur devoir dans l'occasion contre Monsieur du Casse.

Je vous envoie plusieurs articles de morts qui ne purent avoir place dans ma Lettre du mois dernier.

GALANT 81

Le Cardinal Rodolovich. Il estoit Archevêque de Chieti, dans le Royaume de Naples. Il a esté fort regretté dans le Sacré College. Ce sont de ces pertes qu'il faut bien du temps pour reparer. Son zele pour la verité, son ardeur à la découvrir & à la démêler des ombres qui la cachent si souvent, & une fermeté inflexible sur la soumission des Fidelles aux fondemens & aux principes de la Religion ont toujours fait son caractère particulier. On sçait la part qu'il eut au Pon-

82 MERCURE

ificat dans le dernier Conclave. Il paroïſſoit alors à tout le monde que l'élection rouloit entre les Cardinaux Carpegna, Durazzo, Panciatici, Morrigia, Noris, & Rodolovich, & conſtamment ce dernier y eut la plus grande part. Pluſieurs Couronnes qui luy avoient d'abord eſté contraires, ſe réunifſoient volontiers en ſa faveur; mais enfin le Saint Eſprit en ordonna autrement. Chieti, dont ce Cardinal eſtoit Evêque, eſt une des plus jolies Villes du Royaume de Naples, dont

GALANT 83

l'on sçait que la situation est aussi belle que riante, & agreable, l'air y est admirable, & la terre abondante, ce qui a fait dire de tout temps aux Italiens, que ce Pays est un Paradis habité par des ***. Ils disent encore de Naples, *Napoli odorifera & gentile, mala gente cattiva*. Les Napolitains furent fort fidels aux Romains, mais leur Estat passa aux Gots dans le cinquième Siecle. Belisaire prit Naples en 537. ayant fait entrer des Soldats dans la Ville par des aque-

84 MERCURE

ducs. Torila reconquit ce Royaume en 543. Les Lombards en furent ensuite les maistres jusqu'au temps de Charlemagne, qui les détruisit, dont les enfans partagerent cet Etat avec les Grecs qui s'en rendirent les maistres dans le neuvième & dixième Siecle. Ils s'y maintinrent jusqu'à ce que les Normans Fierabras, Dreux, & Robert Guichard les en chasserent entièrement dans l'onzième Siecle. Ils regnerent jusqu'au mariage de Henry IV. fils de l'Empereur Frederic Barbe-

rouffe , qui épouſa en 1186. à Milan , Conſtance fille de Roger Duc de la Pouille.

Le Reverend Pere Edme Camus, Abbé & General de la Congregation des Chanoines Reguliers de Saint Ruf, eſt mort dans ſon Abbaye Chef d'Ordre de Valence. Il eſtoit âgé de quatre vingt ſept ans. Il a conſommé ſon ſacrifice par une mort chreſtienne. Une vie marquée par l'exercice de toutes les vertus chreſtiennes, ne pouvoit eſtre couronnée que par une ſainte mort. C'eſt de ce bon

86 **MERCURE**

Religieux & de ce veritable Abbé, digne des premiers Siecles de l'Eglise naissante, qu'on pouvoit dire que ses jours estoient pleins de merite. Il estoit sorti d'une tres-ancienne Maison dont les branches sont distribuées dans plusieurs Villes du Royaume. La Maison de Camus est tres-illustre, soit par les titres d'honneur qu'elle rassemble, soit par les grandes alliances qu'elle a fait dans tous les temps, soit par les Charges considerables que ceux de cette Maison pos-

se. Les branches sorties
immédiatement du tronc
sont établies à Lyon, ce sont
celle d'Hivours, qui subsiste
dans la personne de Mr d'Hi-
vours, Seigneur de la Ville
de Boën en Forests ; celle de
Mr de Camus, oncle de Mr
d'Hivours, Lieutenant d'Ar-
tillerie & Gouverneur de l'Ar-
senal de Lyon ; celle de Mrs
d'Argenis & Pusignan, dont
estoit Mr de Pusignan, Lieu-
tenant General des Armées
du Roy, tué au Siege de Lon-
donderry en Irlande ; & celle
de Mr de Chavagnieu, neveu
du feu Abbé de Saint Ruf.

88 MERCURE

Cet Abbé estoit frere de feu Mr de Chavanes , lequel de Dame de Liotot , personne d'un grand merite & d'une grande vertu , morte depuis quinze ou seize mois , a eu Mr de Chavagnieu , Chef de cette branche , qui de Dame N Pecoil , sœur de Mr Pecoil , ancien Prevost des Marchands de la Ville de Lyon , a eu plusieurs enfans , dont deux sont Capitaines dans le Regiment d'Infanterie Lyonois . , & une fille mariée à Mr de Valler-naud , President premier du

Presidial de Valence, & neveu du feu Abbé de Saint Ruf, predecesseur de celui qui vient de mourir. Mr de Chavagnieu a un frere & des sœurs. Le frere est Grand Prieur de l'Ordre de Saint Ruf; il fait sa residence dans le Chef lieu, & il estoit toute la consolation & tout le secours de son oncle dans sa grande vieillesse. Les sœurs de Mr de Chavagnieu sont Madame la Chaux, mere de Mr de la Chaux, Conseiller au Presidial de Lyon qui est d'une tres-ancienne Maison

Janvier 1703. H

90 MERCURE

dont le nom est Guillon , & qui a longtems esté dans les armes , avant de prendre le parti de la Robe. Les autres enfans de Madame de la Chaux, font, Mr de la Chaux Officier de Marine , & feu Mr le Chevalier de la Chaux Capitaine dans le Regiment de Provence , mort dans la Ville de Bonn , pendant le Siege qu'y mirent les Ennemis pendant la derniere guerre; Dame N.... de Guillon , épouse de Mr de Croyfon Desgranges , Gentilhomme du Bugey, qui a long-temps

porté les armes ; & Dame Anne de Guillon , épouse de Mr de Tricaud , Gentilhomme demeurant dans la Ville de Bellay. Mr de Chavagnieu a encore une sœur mariée à Mr de Broon , Gentilhomme d'une très - grande distinction de la Province de Dauphiné , & qui a eu l'honneur de commander l'Arriere - ban du Dauphiné. Feu Mr l'Abbé de Saint Ruf avoit encore un frère marié , & dont la famille subsiste à Coindrieu en Dauphiné , lequel a deux en-

Hij

92 **MERCURE**

fans dans l'Ordre de Saint Ruf, & un autre dans le Regiment Lyonnais. La Maison de Camus a encor plusieurs branches établies dans cette Ville, comme Mrs de Pontcarré, dont la branche est dans la Robe il y a longtemps, Mrs de Beaulieu & Destouches, qui ont tous les premieres Charges de l'Artillerie. Feu Mr l'Abbé de S. Ruf estoit proche parent de feu de Mr le Camus, Evêque de Bellay, qui attira dans cette Ville feu M' d'Hivours, grand pere de celuy d'aujourd'hui.

dhuy , & luy fit acheter la Charge de Lieutenant General Civil & Criminel de cette Ville. Cet Evêque a fait un nombre infini de livres , un des plus estimez est celuy qui est intitulé , *Avoisinement des Protestans vers l'Eglise Romaine* : Cet ouvrage sur la Virginié de la Vierge , est rempli de preuves bien solides. Les armes de la Maison de Camus , sont belles , elles furent accordées à un Simon Camus qui avoit esté fort aimé de Charles Comte de Valois , & qui eut même , dit on ,

94 MERCURE

beaucoup de part à la mort d'Enguerrand de Marigny. Philippes de Valois estant parvenu à la Couronne , se souvint du Favori de feu son pere , qui estoit alors dans un âge decrepit. Il le combla de biens , luy fit quitter ses anciennes armes , & lui fit prendre d'azur à trois croissans montans d'azur, deux & un à une étoile d'or en cœur, ou en abîme.

Mr l'Abbé de la Guibourgere est mort à Rennes en Bretagne. Il estoit frere de Mr de la Guibourgere , Con.

feiller au Parlement de Bretagne. Leur Maison a donné depuis longtemps des Officiers à ce Parlement, & elle en a toujours fait un des principaux ornemens. Cet Abbé a demeuré longtemps à Paris, & pendant le séjour qu'il y a fait, les personnes avec lesquelles il a eu des relations, faisoient beaucoup de cas de son esprit & de la douceur de ses mœurs,

Messire Charles le Tellier, Chevalier, Seigneur de Morfan, Conseiller au Parlement. Il estoit proche parent de feu

96 MERCURE

Mr le Chancelier le Tellier, puisqu'il portoit le même nom & les mêmes armes. Il est mort assez jeune, il avoit un frere dans l'Ordre de malte. Il avoit épousé Dame N Pecoil qui mourut il y à trois ans & demy. Elle estoit sœur de Mr Pecoil de Villedieu, Maistre des Requestes, & fille de Mr Pecoil, ancien Prevost des Marchands de la Ville de Lyon, & d'une ancienne Maison de cette Ville. Feu Mr le Tellier a longtems esté inconsolable de la mort de son Epouse, & il n'y a pas à

à douter que cette séparation n'ait abrégé ses jours.

Madame Petit de Ravannes est morte. Elle laisse plusieurs enfans , entre autres , Dame N.... Petit , épouse de Mr de Bragelogne , Trésorier de France , Madame de Prondre , & Mr l'Abbé de Ravannes : Elle estoit belle-sœur de Mr l'Abbé Petit , Conseiller au Parlement & Chanoine de Paris , qui perit par un funeste accident l'année dernière. La Maison des Petit est considérable dans la Robe : elle a donné des Offi-

Janvier 1703.

I

98 **MERCURE**

ciers au Parlement de Paris.
On en a vû de ce nom dans
cet auguste Corps , dès le
quinzième & le seizième Sie-
cle.

Messire André Tullou ;
Docteur de Sorbonne & Cu-
ré de Saint Benoist est mort
subitement après avoir dit la
Messe. Si la mort a esté subi-
te elle n'a pas esté imprevue ,
il s'y preparoit tous les mo-
mens de sa vie , & vivoit dans
une pratique tres-exacte des
vertus chrestiennes. Les Pau-
vres l'ont sur tout fort regret-
té. La part qu'il leur a fait de

son bien dans son Testament, fait assez connoître l'amour qu'il leur portoit. Ce Pasteur a toujours marqué une grande rigidité dans les fonctions de son Ministère, & dans celles où il paroissoit en qualité de Membre de la Faculté de Sorbonne, & jamais homme ne fut plus ennemy du relâchement. On a lieu d'espérer que la perte sera réparée par le choix qu'on a fait de Mr de la Mare, l'aîné, Docteur de Sorbonne pour luy succéder.

Messire Jean-Baptiste Bongueret le Blanc, Doyen &

100 **MERCURE**

Chanoine de l'Eglise de Paris, Prieur de Sainte Honorine de Conflans, & Seigneur de Mesny, est mort âgé de soixante-treize ans. C'estoit un excellent sujet dans l'Eglise de Dieu, qu'une attention continuelle à ses devoirs, & une grande exactitude à les remplir, ont toujours distingué. Il est sorty d'une ancienne Famille qui tire son origine de la Province du Berry, & qui a donné un grand Personnage dans les guerres de Flandres, lors de la revolte d'une partie des Pays bas.

GALANT 101

M^r le Doyen avoit succédé en 1690. à Messire Jean Baptiste de Contes, son Oncle qui estoit aussi Doyen de l'Eglise de Paris, Conseiller d'Etat d'Eglise; honneur qu'il avoit mérité par sa rare sagesse & par un mérite extraordinaire. Le Roy l'estimoit beaucoup; & s'est souvent expliqué sur son chapitre dans les termes les plus avantageux. Celuy qui vient de mourir a resigné le Doyenné à Messire Jean Baptiste Charles des Friches, de Brasseuse de Preseigny, Chanoi;

I iij

102 **MERCURE**

ne de Nostre-Dame, son Cousin qui a pris possession de sa nouvelle dignité. Sa vertu a esté formée dans les Seminaires, il sort de celuy des Bons Enfans; il n'est pas encore Prestre, mais il se prepare à ce grand Sacrifice. Les maisons de ces trois Doyens sont toutes trois sorties du Berry.

Messire François le Coigneux, Chevalier Seigneur de la Roche-turpin, est mort âgé de soixante & dix huit ans. La Maison des le Coigneux est ancienne est illustre.

tie dans la Robe, elle a donné de grands & illustres Personnages au Parlement de Paris. Plusieurs du nom de le Coigneux ont esté Presidents à Mortier dans ce premier Parlement du Royaume. Le President le Coigneux estoit dans la confidence de feu Monsieur, Oncle du Roy, Gaston de France, qui l'estimoit beaucoup. Cette Maison n'a pas moins brillé dans les Armes. Dans le dernier voyage que Saint Louis fit au Levant, il estoit accompagné d'un le Coi-

I iij

104 MERCURE

gneux qui commandoit *une Troupe d'Armes*. C'estoit le terme de ce temps là. Et ce Saint Roy avoit beaucoup de confiance dans la probité & l'experience de ce brave Capitaine. Monstrelet en fait une mention particulière.

M^r le Coigneux dont je vous apprens la mort estoit Frere du President de ce nom dont je viens de vous parler. Il avoit fait autrefois un ouvrage tres agreable & qui a fait beaucoup de bruit dans le monde. Cet ouvrage est

intitulé *Voyage de Chapelle & de Bachaumont*, on recherche encore aujourd'huy ce livre avec autant d'empressement que pendant les premiers jours qu'il a paru.

Mr de Chasselart ancien Baillif de Mâcon & Gouverneur de la Ville de Pont de Velle en Bresse estant mort, le Roy a donné ce Gouvernement à M^r de Gondras, Exempt de ses Gardes, & qui a l'honneur d'estre de l'illustre Maison de la Roche Foucauld. Il est Frere de M^r l'Abbé de Gondras, Cha,

106 MERCURE

noine de Saint Pierre de
Mâcon , Il a un autre Frere
dans les Gardes du Corps.
M^r de Chaffeler avoit vendu
depuis quelques années sa
Charge de Baillif à M^r Des-
bois , Capitaine de Cavale-
rie. Il estoit de la Maison de
Belle Combe , illustre & an-
cienne dans le Pays , qui par
une concession particuliere
de l'Imperatrice Agnès , &
pour une chose singuliere
portoit de *Gueules à la face*
d'or chargé de trois fleurs de lys
d'azur , à un Lyon yssant d'ar-
gent en chef , armé & lam-

passé de Sable.

Pont de Vesse s'appelloit autrefois Bourg de Vesse *Opidum Velæ*, à cause de la Riviere de Vesse qui y passe, y ayant eu un Pont, on l'appelle Pont de Vesse comme il est arrivé au Pont d'Ains, au Pont de Vaux, & autres endroits. Cette Ville a eu ses Seigneurs particuliers dès l'an 1100. C'est à present M^r Mr Bouchu qui en est Seigneur.

Madame de Chavanes, veuve de Mr de Chavanes, Brigadier des Armées du

108 **MERCI**

Roy , qui fut taillé de Fridling l'honneur de sa jecté , qui l'a gr pension de dou vres en conside mort de son ép a eu le malheur avec son fils Cap le Regiment de F fut tué au costé d qui estoit Lieuten nel du mesme Re vous ay déjà dit Dame estoit nie l'Archevesque de est Chémé la Val

MERCI

ans Elle a receu divers temps des grandes distinctions des Papes pendant le long qu'ils ont fait en Avignon. Un Seigneur de Carroust fut le favori déclaré de Clement VI. & c'est un autre Seigneur de Cadroust qui a la collation de sainte Catherine de Senne , reformé par Gregoire XI. à rétablir le saint Siege à Rome. La maison de Rambures est une Demoiselle sort de cette maison est une très noble maison de Picardie. Elle est déjà d'une

GALANT 89

ancienne maison du Macon-
noir. Mr de Chavannes a été
fort regretté dans la Provin-
ce, aussi étoit il parfaitement
honnête homme ; il étoit
sujet des différens de tou-
te la Noblesse des Provin-
ces.

Memoire de Cade-
rouille est aussi decedée. Elle
est fille de Mr le Duc
de Cadrouille, & de Dame
de Rambures. La mai-
son de Cadrouille est une
ancienne maison du Com-
tat d'Arpion établie en
France depuis quelque

ANT III

considération au
cent du treizié-
me. Un David de
dans le quinzie-
me alla fort à la
des regnes des
Charles V. &
Il fut Grand
de France, &
de des Arbalest-
tué à la funeste
incourt avec
ls. Louis Ale-
xis de Rambur-
Camp du Re-
nom, fut tué
des terres d'Alsace

108 MERCURE

Roy , qui fut tué à la bataille de Fridlinguen , a eu l'honneur de saluer Sa Majesté , qui l'a gratifié d'une pension de douze cens livres en consideration de la mort de son époux qu'elle a eu le malheur de perdre avec son fils Capitaine dans le Regiment de Poitou , qui fut tué au costé de son pere , qui estoit Lieutenant Colonel du mesme Regiment. Je vous ay déjà dit que cette Dame estoit niece de Mr l'Archevesque de Lyon : elle est Chémé la Valette tres.

ancienne maison du Maçonnois. Mr de Chavanes a esté fort regreté dans la Province, aussi étoit il parfaitement honneste homme ; il estoit arbitre des differens de toute la Noblesse des Provinces voisines.

Mademoiselle de Caderousse est aussi decedée. Elle estoit fille de Mr le Duc de Caderousse, & de Dame N... de Rambures. La maison de Caderousse est une ancienne maison du Comtat d'Avignon establie en France depuis quelques an-

110 **MERCURE**

nées. Elle a receu en divers temps des grandes distinctions des Papes pendant le sejour qu'ils ont fait en Avignon. Un Seigneur de Caderousse fut le favori déclaré de Clement VI. & c'est un autre Seigneur de Caderousse qui à la sollicitation de sainte Catherine de Sienne, resolut enfin Gregoire XI. à rétablir le Saint Siege à Rome.

La maison de Rambures dont cette Demoiselle sort du costé maternel est une tres illustre maison de Picardie. Elle estoit déjà d'une

GALANT III

tres grande consideration au commencement du treizieme siecle. Un David de Rambures dans le quinzieme siecle brilla fort à la Cour sous les regnes des Rois Jean , Charles V. & Charles VI. Il fut Grand Chambellan de France , & Grand Maistre des Arbalestiers. Il fut tué à la funeste bataille d'Azincourt avec trois de ses fils. Loüis Alexandre Marquis de Rambures , Mestre de Camp du Regiment de ce nom, fut tué durant les guerres d'Allace

112 **MERCURE**

en 1677. Cette maison a fondé le Convent des Minimes d'Abbeville, où ceux de cette famille ont choisi leur sepulture. C'est un André III. du nom, sieur de Rambures qui fit cette fondation dans le dix-septième siecle.

Vous trouverez un parfaitement beau Tableau de la Fortune dans l'ouvrage que vous allez lire. Il est de M^r le Chevalier de Theron, Capitaine dans le Regiment de Lanoy, fils d'un Conseiller de Thoulouse & Neveu du

GALANT 113

Pere Theron, Jesuite, un
des plus grands Poëtes de son
temps.

SUR LA FORTUNE.

O D E.

*Quelle matiere ample & feconde
S'offre à mon esprit agité.
Une aveugle Divinité,
Qui parcourt l'un & l'autre monde,
Son Char est traîné par les vents
Et du nombre de ses Suivans
Sont les Soins, l'Oubli, l'Esperance;
Son pouvoir regne sur les mers,
Et je voy que son inconstance
Regle le sort de l'Univers.*

S.
-- Janvier 1703. *K*

114 MERCURE

Ouy, c'est la Fortune elle-même.
Une foule d'adorateurs
Ses disgraces & ses faveurs
Marquent son Empire suprême.
On s'empresse à la rechercher,
On est toujours prest à marcher
Sous les étendarts qu'elle arbore
Respectable au moindre mortel,
Partout on l'encense, on l'adore,
Toute la Terre est son Autel.

S
Deesse perfide & légère
Inconstante fille des flots,
Hélas, que tu causes de maux
Et que ta gloire est passagère.
Les richesses que tu promets
Ou ne viennent presque jamais,
Ou se font très-longtemps attendre.
Tu ris sans cesse de nos vœux
Donner des biens & les reprendre
Ce sont-là tes coups & tes jeux.

S
*Auteur & complice des crimes ,
Tu nous livres à nos remords ,
Et ne signales tes efforts
Que sur d'éclatantes victimes,
Que de Heros & que de Rois
Ont souvent ressenti le poids
De ta fureur impitoyable.
L'histoire des siècles passez
Etale un abris lamentable
De mille Trônes renversez.*

E
*Il n'est point de précieux reste
A l'abry de tes rudes traits ,
Et tu fais crouler des Palais
Qu'avoient basti des mains celestes.
Après tant d'horribles combats,
Troye enfin ne fust-elle pas
Sous les flâmes ensevelie ,
Et par un sort capricieux
Enée au fond de l'Italie*

K ij

II6 MERCURE

Porta sa Patrie & ses Dieux.

¶

*Tes loix contraires & volages
Vont toujours un pas inégal,
Et tu prens un plaisir fatal
A briser tes propres ouvrages.
Lors qu'au plus éminent degré
Ton caprice élève à son gré
Ceux qui rampoient dans la poussie-
re ;*

*Ce triomphe doux & charmant
Et cette majesté si fiere
Ne brillent que pour un moment.*

§

*Quand par des routes inconnuës,
Quand par un effort merveilleux
Le flot insolent, orgueilleux
Pousse sa fierté jusqu'aux nuës,
Ce mont liquide appesanti
Par sa chute est aneanty,
Il est confondu dans l'abîsme.*

*Tel à peine par son bonheur
Atteint le rang le plus sublime
Qu'il retombe de sa grandeur.*

S

*En vain la Fortune se flatte
Qu'arbitre des succès guerriers
Elle dispense ses lauriers
Dont le front de Bellone éclate.
En vain tout reconnoist sa loy
Elle suit, elle même un Roy
Plus grand que ses fameux Ancêtres
LOUIS seul fait voir en ce jour
Qu'il a pu luy donner des maistres
Dont elle est esclave à son tour.*

S

*Les nobles Enfans de sa race
Animez d'un sang le plus beau
Sçavent lancer dès le berceau
Les foudres du Dieu de la Thrace.
Le jeune Prince couronné
A qui le Ciel a destiné*

118 MERCURE

*Un Empire vaste & celebre
Montre un air doux & belliqueux ;
Habitans du Tage & de l'Ebre
Applaudissez-vous d'estre heureux.*

S.

*L'Auguste Couronne d'Espagne
Il ne la tient pas du hasard,
Fortune, tu n'as point de part
A la gloire qui l'accompagne.
Les hauts talens & la vertu
Dont son jeune âge est revêtu
L'ont mis au Trône de l'Ibere.
Que de Peuples il va gagner,
Il sçait trop bien par son grand Pere
L'art de vaincre & l'art de regner.*

**Si les traits de la Mort &
les coups de la Fortune sont
à craindre, les vents & les
tempestes ne le sont pas**

GALANT 119

moins , & donnent souvent de terribles allarmes. Vous le verrez dans la lettre suivante , où tout ce qui s'est passé dans la route du dernier Vaisseau Francois parry pour la Chine est parfaitement bien décrit. Il vous sera aisé de connoître que cette Lettre est d'un Jésuite Missionnaire.

Du Port de Kovancheouvan ,
le 3. Decembre 1701.

Mon tres-cher Pere & bon Ami ,

Le Port d'où je vous écris cette

120 MERCURE

*Lettre est entièrement inconnu, car
notre Vaisseau est non-seulement le
premier François, mais même le
premier Vaisseau Européen qui y soit
jamais venu. Voici l'occasion qui nous
y a forcé. Nous avons fait jusqu'à
cent cinquante lieues de Canton, la
plus belle navigation qu'on puisse
faire. En moins de vingt mois nous
avons fait plus de six mille lieues de
chemin. Car étant partis de France
le 7. Mars nous arrivâmes au détroit
de la Sonde. Le 4. Juillet jusqu'au
29. du même mois tout nous avoit été
favorable, la navigation devoit nous
paroître tres-facile. Nous comp-
tions d'arriver dans quatre jours à
la Chine, mais Dieu a voulu nous
éprouver, & il l'a fait plus d'une
fois. Son saint Nom soit benî. J'es-
pere qu'il me fera la grace d'en es-
suyer*

ſuyer bien d'autres. Le 29. enfin , nous fuſmes ſurpris d'un ſi horrible Typhon qu'il brifa tous nos maſts. Maſts de beaupré, maſts de mizaine, grands maſts , petits maſts , tous furent rompus , les voiles emportées & miſes en piéces : en ſorte que nous fûmes dans cet eſtat plus de trois jours abandonnez à la mercy des vents & des flots. Le vent ayant ceſſé nous élevâmes de petits maſts , qui eſtoient dans le Vaiſſeau , & nous avançâmes à petites voiles. Le 5. d'Aouſt nous n'eſtions qu'à huit lieues de Macao , mais le vent nous ayant manqué on jetta l'ancre. Le 7. voicy encore un nouveau Typhon qui nous oblige de chercher quelque retraite. Les perſonnes accoutumées à la mer trembloient à cauſe du pitoyable eſtat dans lequel eſtois

Janvier 1703.

L

122 MERCURE

déjà notre Vaisseau qui assurément n'auroit pu soutenir long-temps l'effort de la tempête. Après Dieu la prudence de Mr de la Rigandiere Capitaine de notre Vaisseau nous sauva ; comme il avoit déjà fait la première campagne dans ce Vaisseau , il connoissoit une Ance près du tombeau de saint François Xavier , il prit la résolution d'y conduire le Vaisseau pour le mettre en sûreté : car nous ne pouvions rester où nous estions sans périr. Il proposa son dessein à Mrs du Conseil , on fut de son avis , on leva l'ancre & nous vinmes enfin malgré le Typhon , par une protection particulière du Ciel mouiller à Sancian à la vœu du tombeau de saint François Xavier. J'ay eu le bonheur d'aller plusieurs fois dans ce.

Saint lieu. J'y ay offert le saint Sacrifice dans la petite Chapelle qu'on a bâtie au lieu où il fut d'abord enterré, & j'ay invoqué son secours en particulier pour vous plusieurs fois. Quand nostre Vaisseau retournera en France ; je vous enverray de la terre de son Tombeau. Je l'ay amassée moy-même ; ainsi je vous la garantiray. Nous fûmes contraints de rester là environ un mois & demy, pendant lequel temps le Reverend Pere de Fontenay alla à Canton qui est éloigné de cinquante lieues ou environ de l'Isle de Sanchian, qui cependant n'est qu'à six lieues de la terre ferme. Il retourna quelque temps après au Vaisseau avec le Pere Pelisson, dans le dessein d'emmener les Missionnaires. Il falloit qu'il en restast quelqu'un

Lij

124 MERCURE

pour rendre service. Chacun vou-
loit avoir cet avantage , & c'e-
stoit un combat édifiant. Il s'agis-
soit d'avoir de la peine , & person-
ne ne vouloit la ceder à un autre.
Comme je me portois mieux que les
autres , je n'eus pas beaucoup de
peine à l'emporter. Il falloit penser
à rétablir la santé des foibles , &
pour cela les emmener à Canton ; on
comotoit cependant que le Vaisseau
y seroit presque aussi-tôt rendu que
les Barques qui conduisoient les
Peres : en effet , comme il faisoit un
peu de vent favorable nous appa-
reillâmes , mais avec nos petits mâts
nous avançons si peu contre les ma-
rées qui sont violentes , qu'en plus
de quinze jours nous ne fîmes pas
dix lieues. Nous estions près de l'Isle
Niveo , & le 30. de Septembre nous

fûmes encore accueillis d'un terrible Typhon. Le Pere du Taire qui estoit resté (c'est un Pere de la Province de Champagne) fut occupé avec moy à confesser , à consoler , & à relever le courage de tout l'équipage qui se croyoit perdu. C'estoit avec fondement. Jamais Vaisseau n'a esté plus en danger sans perir. Tout ce qui nous restoit de masts & de voiles , tout fut rompu & emporté , & pendant près de trente-six heures nous attendimes l'heureux moment de la mort : car nous estions entrainés par le vent , & les courants à travers d'une grande quantité de rochers & de bancs de sable , ne pouvant recevoir aucun secours. Nous jettames un ancre & le cable qui estoit gros comme le corps d'un enfant fut brisé en

126 MERCURE

un instant. On attendoit le jour pour échouer en un endroit, où on put du moins en sauvant le Vaisseau sauver la vie de plusieurs; mais Dieu qui nous protegeoit par l'intercession de la sainte Vierge & de saint François Xavier ne le permit pas, le vent cessa un peu, & ayant apperceu une petite Isle nous allâmes avec une seule voile très-petite nous mettre au dessous du vent. Nous y arrivâmes par une espece de Miracle, ainsi que le publie tout l'équipage qui sur le champ en chanta le Te Deum. Voilà Dieu mercy déjà trois grandes tempestes; essuyées, sans parler des petites, mais celle que nous essuyâmes le 16. d'Octobre & qui fut la dernière, fit plus craindre que toutes les autres. Le vent & la mer estoient

si terribles qu'on attendoit à tous moment la perte du Vaisseau. Nous estions à l'ancre & un seul cable nous retenoit. Or il est rare que trois ancrés mesme & trois cables résistent dans une tempeste quand on n'est pas dans un port. Cependant le Capitaine & les autres Officiers, convenoient sans deguïser que si l'ancre ou le cable manquoient le vaisseau seroit en piéces avant trois quard'heure : car n'ayant ni mats, ni voiles, le vent nous auroit mené sur la coste qui n'estoit éloignée que d'une demie lieüe ; mais Dieu nous à conservez, parce que nous avons esperé en son Nom. Quelle joye, mon cher Pere, pour un Missionnaire de se trouver dans ces sortes d'occasions & de pouvoir mille fois faire le sacrifice de soy-mesme, & marquer

L iiij

128 MERCURE

à Dieu qu'on n'a confiance qu'en lui.
Que le motif qui nous a fait quitter la France est consolant. Si Dieu veut se servir de nous ne saura-t'il pas bien le moyen de nous tirer de tous les dangers, & s'il ne se veut pas servir de nous, mourons; car il ne faut vivre que pour servir Dieu, ne vivons donc que pour luy & n'aimons que luy.

Pendant que nous étions ainsi emportez malgré nous au gré des vents, le R. P. de Fontenay voyant que le Vaisseau qu'il avoit laissé à Sancian ne venoit point à Canton, en estoit parti avec des barques pour charger les presents de l'Empereur, il eut beau nous chercher, il ne put apprendre aucune nouvelle de nous qu'après trois semaines d'inquietudes. Il apprit

enfin que le Thyphon nous avoit
 emmenez près de la ville de Tiem-
 pé qui est une ville de la terre
 ferme éloignée de l'Isle, près de
 laquelle nous estions d'environ qua-
 tre lieues, & de Canton de plus
 de quatre-vingt, jugez qu'elle joye
 se fut pour nos chers Missionnai-
 res qui nous croyoient perdus. Mais
 nous nous portions mieux qu'eux,
 & nous estions plus gais & plus
 tranquiles parmy ces orages, qu'ils
 n'estoient dans leur maison de Can-
 ton. Le Reverend Pere de Fontenay
 partit sans differer & se rendit à
 à Tiempé par mer. Tous nos Peres
 de Canton avoient disputé entre
 eux à qui viendroit nous relever au
 Vaisseau : car on opinoit à ne pas
 nous y laisser plus long-temps,
 croyant qu'après ces troubles il fal-

130 MERCURE

loit nous donner du repos. Le Pere Hervieu nouvellement arrivé des Indes l'avoit emporté par dessus les autres , & estoit venu avec le Pere de Fontenay dans le dessein de rester seul , & de renvoyer le Pere du Tarré & moy à Canton. Cependant quand ils ont esté icy ils m'ont trouvé en si bonne santé que toutes mes raisons ayant esté écoutes , ils sont retournez à Canton. Pour nous , ayant appris qu'il y avoit un assez bon port à vingt quatre lieues de l'Isle où nous étions, nous sommes venus nous y rendre heureusement. Nous avons si fort ressenti la protection de saint François Xavier , que par ordre de Mr le Capitaine , on a célébré aujourd'huy sa Feste avec toute la solennité possible. Point de travail ,

Messes, Vespres & Sermon à l'honneur de nostre Protecteur.

Mr l'Abbé Languet de la Ville Neuve a eu la Charge d'Aumônier de Madame la Duchesse de Bourgogne vacante par la demission de M^r l'Abbé de la Boulidiere. Mr l'Abbé Languet est d'une tres bonne Famille du Parlement de Dijon où il a plusieurs Parents, & plusieurs Alliez, & où il compte parmy les proches les plus considerables Officiers de ce Corps. Il est proche parent

132 MERCURE

de M^r l'Evêque de Meaux ,
il vient de finir sa Licence &
il l'a fait avec tout l'honneur
& tout l'éclat qu'il pouvoit
desirer , & ce qui fournit une
preuve sans réplique de ce
que j'avance est qu'il a eu le
premier lieu de Navarre , dis-
tinction fort honorable pour
un jeune homme qui acheve
ses études. Il loge dans la
Communauté de Saint Sul-
pice. Il n'a demeuré que
dans ce lieu & dans le Semi-
naire depuis qu'il est à Paris
où il a toujours esté l'objet
de l'édification , & celui de

l'admiration du Public.

M^r l'Abbé de la Boulidie-
re meditoit depuis long-
temps sa retraite, pour le re-
pos de laquelle il soupiroit,
& il auroit plustost embras-
sé le party qu'il avoit pris,
s'il n'avoit esté en quelque
maniere enchainé par les
manieres agreables qu'avoit
pour luy la Princesse qu'il
servoit, & par les empresse-
mens de plusieurs personnes
de la Cour les plus confide-
rables qui s'efforçoient à l'en-
vy de le retenir, mais il
estoit né pour respirer cette

134 MERCURE

Paix precieuse & ce repos si desiré que l'on ne goute que dans la retraite, c'est ainsi qu'il s'en est souvent expliqué. Il est Chef d'un Chapitre considerable à Bourges & ç'a esté avec des empressements infinis que les Confreres l'ont reçu lorsqu'il s'est rendu à eux. Il est d'une naissance distinguée, & si connuë dans le Royaume qu'il est inutile d'en parler, & il suffit de dire qu'on seroit inconsolable de sa perte chez Madame la Duchesse de Bourgogne, si elle n'avoit esté re-

parée par un digne Successeur.

M^r l'Abbé Langner est Frere de Mr le Comte de Gergy, Envoyé Extraordinaire vers les Princes de Lombardie, & cy-devant Envoyé du Roy avec la même qualité vers le Prince de Wirtemberg. C'est un homme fort poly dont les manieres sont aisées, qui a beaucoup de talens pour se rendre agreable, & qui par consequent le doit estre à ceux avec qui il traite.

136 MERCURE

Voicy les Benefices qui ont esté donnez dans la dernière Nomination.

M^r l'Abbé de Champflour , Abbé de l'Eglise Cathedrale de Clermont , & Grand Superieur du Seminaire de la même Ville , a esté nommé par Sa Majesté à l'Evêché de la Rochelle. L'attention que le Roy fait voir dans le choix des bons sujets qu'il donne à l'Eglise paroist beaucoup dans celuy qu'il vient faire de cet Abbé. Jamais homme

ne songea moins à estre Evê-
que. & jamais aussi homme
ne merita mieux de l'estre ,
& on ne peut s'empêcher de
croire , en voyant cette Elec-
tion à laquelle on s'attendoit
si peu , & à laquelle pour par-
ler le langage de l'écriture ,
la prudence de la Chair a si peu
de part que le Saint Esprit
n'ait influé dans cette Nomi-
nation. Il y a déjà plusieurs
années que la vertu & le ze-
le de M^r de Campflour sont
l'objet de l'édification du
Diocèse de Clermont , qu'il
gouverne en qualité de Grand

Janvier. 1703

M

138 MERCURE

Vicaire, depuis plusieurs années, & l'on ne pouvoit voir sans étonnement qu'un homme aussi accablé d'affaires, chargé du soin & de la conduite d'un grand Seminaire & de celui d'un grand Diocèse remplir sans aucun relâchement toutes les fonctions & tous les devoirs d'un véritable Chanoine. Il n'a jamais manqué aux Offices de son Eglise, s'y rendant du matin pendant les froids les plus sensibles, quoy que logé dans le Seminaire qui en est assez éloigné. Son zele pour les

droits de l'Eglise à laquelle il
il estoit attaché, a paru avec
éclat, & luy a fait beaucoup
d'honneur. Aussi Dieu l'en
a-t-il recompensé. La dignité
d'Abbé est la seconde de l'E-
glise de Clermont. Sa Maison
est tres ancienne. Il y a long-
temps qu'elle possède les pre-
mieres Charges de la Cour
des Aides de Clermont. Ses
Peres & Ayeux en ont esté
les principaux Officiers, son
frere en estoit Conseiller lors
qu'il est mort, & a laissé de
Dame N... de Lair, d'une
ancienne Famille d'Auver-

M ij

140 MERCURE

gne plusieurs enfans, dont il y en a un Chanoine de Clermont, & deux desquels ont esté élevez dans le Seminaire de Saint Sulpice, où ce nouvel Evêque luy-même a esté élevé. Mrs de Champflour sont alliez à tout ce qu'il y a de Noblesse en ce Pays-là le Lieutenant Particulier est de cette même Maison.

La Rochelle est une Ville & Port de Mer dans le Pays d'Aunis avec Evêché Suffragant de Bordeaux Les Latins la nomment *Rupelta Santonum*. Il y a longtemps que

c'est une Ville de consequence & d'un grand commerce, & sur tout depuis qu'on com-
 mença à y bâtir quelques édi-
 fices pour s'opposer à l'irrup-
 tion des Normans. Le Traité
 Bretigny l'acquiesça à l'Anglois.
 Dans le seizième siècle les
 Protestans s'en saisirent, &
 en firent comme le centre de
 leur Religion naissante. Ce
 fut l'an 1567. Henry III. n'é-
 tant encor que Duc d'An-
 jou, l'assiégea en 1573. Elle
 estoit deffenduë par ce Fou-
 dre de guerre, La Nouë. Le
 Prince qui la poussoit vive-

140 MERCURE

gne plusieurs enfans, dont il y en a un Chanoine de Clermont, & deux desquels ont esté élevez dans le Seminaire de Saint Sulpice, où ce nouvel Evêque luy-même a esté élevé. Mrs de Champflour sont alliez à tout ce qu'il y a de Noblesse en ce Pays-là le Lieutenant Particulier est de cette même Maison.

La Rochelle est une Ville & Port de Mer dans le Pays d'Aunis avec Evêché Suffragant de Bordeaux Les Latins la nomment *Rupella Santonum*. Il y a longtemps que

c'est une Ville de consequence & d'un grand commerce, & sur tout depuis qu'on commença à y bâtir quelques édifices pour s'opposer à l'irruption des Normans. Le Traité Bretigny l'acquiesça à l'Anglois. Dans le seizième siècle les Protestans s'en saisirent, & en firent comme le centre de leur Religion naissante. Ce fut l'an 1567. Henry III. n'étant encor que Duc d'Anjou, l'assiégea en 1573. Elle estoit défendue par ce Foudre de guerre, La Nouë. Le Prince qui la poussoit vive-

142 MERCURE

ment l'auroit emportée sans doute , si l'élection qui fut faite de sa Personne à la Couronne de Pologne , & dont il reçut avis à ce Siege , ne luy eut fait changer de dessein. Les Protestans s'assemblerent en 1620. à la Rochelle , se trouvant offensés des desseins de Louis XIII. contre les Calvinistes , & ils se revoltèrent. On les battit en 1622. mais revoltez une seconde fois , ce Roy les assiegea en personne accompagné du Cardinal de Richelieu , & ayant dompté l'Océan par

une admirable Digue, il prit la Ville le 29. Octobre 1628. Guillon, Maire de cette Ville, s'est rendu immortel par la longue resistance. Cette fameuse Digue avoit sept cens quarante-sept toises de longueur. Jean Tiriau de Pons s'est immortalisé par ce grand Ouvrage. Le Roy y entra le jour de la Toussaint & y rétablit la Religion Catholique. Ce sage Prince fit le dessein d'y establir un Evêque pour affermir la Religion Catholique, mais ce pieux dessein ne fut executé

144 MERCURE

qu'après sa mort le Roy
aujourd'huy regnant obtint
d'Innocent X. la translation
du Siege de Maillezaïs ; cela se
fit en 1648 Il y a Presidial,
une Cour Souveraine pour
les Salines du Ponent. Son
Port est beaucoup frequen-
té.

Mr l'Abbé de Grancey a
eu l'Abbaye de saint Benoist
sur Loire. Cet Abbé est pre-
mier Aumonier de Monsieur
le Duc d'Orleans. Il est fils
de feu Mr le Marechal de
Grancey , & neveu de feu
Mr l'Archevesque de Rouen.

Feu

GALANT 145

Feu Mr le Marechal d'Hoc-
quincourt à qui il touchoit
de si près par Madame sa
Mere l'aimoit tendrement.
La Maison de Rouxel Meda-
vy tire son origine de Jean
Rouxel, Sieur du Plessis Mor-
vent, à qui le Roy Charles
VII. donna plusieurs terres
situées aux Baillages d'Alen-
çon & de Caën, en considera-
tion de ses bons services, par
lettres dattées de Bernay le
14. Juin 1436 il épousa Ma-
rie l'Arçonneur Heritiere de
Guillaume Sieur de Medavi.
Il fut le quatrième Ayeul du
Janvier 1703. N

146 MERCURE

Maréchal de Grancey qui en descendit par une suite de Heros tous gens d'une valeur éprouvée. Jacques III. de Rouxel Medavy , Maréchal de France en 1671. Chevalier des Ordres du Roy en 1661. estoit fils de Pierre Rouxel Baron de Medavy , Comte de Grancey Maréchal de Camp & Lieutenant General en Normandie, Conseiller d'Etat mort en 1611. & de Charlotte de Hautemer , Comtesse de Grancey , fille de Guillaume , Seigneur de Fervaque, Maréchal de Fran.

ce, & de Renée Levesque.
Ce Maréchal avoit épousé
Dame N. de Mouchi d'Hoc,
quincourt.

Jamais Missionnaire ne
s'est exposé aux perils les plus
évidens pour le salut des A-
mes, avec plus d'ardeur, &
d'intrepidité qu'a fait pen-
dant plusieurs Campagnes,
mr l'Abbé de Grancey. On l'a
souvent vû dans les endroits
les plus perilleux de la tran-
chée, confesser les blesez, &
les exhorter à la mort, en s'at-
tirant des loüanges, & des be-
nedictions de toute l'Armée.

N ij

148 MERCURE

M^r l'Abbé de S. Pierre a esté gratifié de l'Abbaye de Tiron. Cette recompense estoit due à son merite Vous sçavez qu'il est premier Aumônier de Son Altesse Royale, Madame, & qu'il en remplit les fonctions avec beaucoup de satisfaction de cette Princesse. La douceur de son caractere, son honnesteté, & ses manieres officieuses luy ont attiré l'estime de tous ceux qui le connoissent, & luy donnent un fort agreable accès par tout. Il est d'ailleurs amy tres-essentiel, & n'a

point besoin qu'on le sollicite quand il peut trouver l'occasion de rendre de bons offices. Il a de l'esprit infiniment, & il n'en faut point d'autre preuve que le choix que Mrs de l'Academie Françoise firent de luy il y a quelques années pour luy donner une place qui estoit vacante dans leur Compagnie. Il juge de tout sans prevention, & ne s'enteste jamais de son sentiment, auquel il renonce sans aucune peine pour ne point fournir de matiere à la contestation.

N iij

150 MERCURE

Je ne vous dis rien de la famille, qui est une des plus nobles de Normandie, & fort ancienne, comme je vous l'ay fait voir dans deux de mes Lettres, à l'occasion de quelques Envieux qui en avoient semé de faux bruits. Cet Abbé est Frere de Mr le Comte de Saint Pierre, attaché auprès de Monsieur le Duc d'Orleans, & homme d'un fort grand merite, aussi bien que Madame la Comtesse de Saint Pierre sa Femme, pour laquelle Madame la Duchesse d'Orleans a des

confiderations tres-particulieres.

Le Roy a agréé la presentation que Monsieur le Duc d'Orleans luy a fait, de Mr l'Abbé de Thezur, pour l'Abbaye de Saint Pierre en Vallée. Il y a longtemps que la Maison de cet Abbé estoit attachée à feu Monsieur, & Monsieur le Duc d'Orleans marque une attention particuliere à reconnoistre les services & la fidelité qu'ont eu pour feu Monsieur ceux qui estoient attachez à sa personne. Mr l'Abbé de Thezur est

N iijj

152 **MERCURE**

d'une ancienne Famille de Bourgogne, qui a possédé les premières Charges du Parlement de cette Province depuis le temps même de son établissement. M' de The-
sot Ragi son Pere, Doyen du Parlement de Dijon & grand Maître des Eaux & Forests du Duché de Bourgogne, s'est acquis une reputation immortelle dans les fonctions de sa Charge autant par sa droiture, & son exacte probité, que par les rares lumieres de son esprit, qui l'ont toujours fait regarder com-

me l'Oracle du Parlement de Dijon, & un des Juges les plus integres de cette celebre Compagnie. Sa Maison est ancienne elle est connue dès le temps même des Ducs de Bourgogne. On sçait qu'à la mort funeste du dernier Duc de Bourgogne, Charles le Temeraire, tué devant Nancy, un Isâc de Thesut combattoit auprès de luy, & le couvrit de son manteau, après qu'il eut esté tué; mais on ne sçait peut-estre pas avec quelle grandeur d'ame il rejeta les offres avantageu-

154 MERCURE

ses que luy fit le Duc René de Lorraine pour l'attirer dans son parti, & qu'il fut toujours fidelle au Duc son maistre, tout mort & malheureux qu'il estoit : en effect, ce genereux Cavalier se retira avec les debris de cette malheureuse Armée, & se confina dans une maison de Campagne, où il ne survécut que quelque mois à son maistre, n'ayant pû résister à la douleur dont il fut accablé après l'avoir perdu. Mr l'Abbé de Thesut n'est pas seulement distingué par sa naissance.

Son esprit, son merite, son
erudition & sa pieté sincere
& non fardée, justifient par-
faitement le choix que Son
Altesse Royale a fait de sa
personne.

Ces Abbayes ont esté
données par le Roy, sur la
presentation de Monsieur
le Duc d'Orleans. M' Du-
val, Chapelain du Roy, a
eu celle de Seramon. Cet
Abbé est connu dans le mon-
de par son attachement invio-
lable pour la personne de Sa
Majesté, par l'habileté qu'il
a toujours fait paroistre dans

156 MERCURE

les fonctions de son employ. Pour lequel il semble particulièrement estre né, tant il y est propre, par son merite particulier & par sa grande pieté qui est toujours le caractere auquel sont marquez les Sujets que le Roy donne à l'Eglise.

M^r l'Abbé de Vaise a esté nommé à l'Abbaye de Saint Rambert de Joux. Cet Abbé est d'une Maison considerable qui a donné de temps en temps de dignes sujets à l'Eglise, & des Protonotaires à la Cour de Rome dans

un temps où ces Charges estoient d'une grande consideration dans le monde. Cet Abbé est fort distingué par son merite & par l'attachement extraordinaire qu'il a toujours marqué pour les Sciences, aussi y a-t-il fait de grands progresz.

L'Abbaye de Gondon a esté donné à M^r l'Abbé Brosard, jamais Ecclesiastique n'a moins marqué d'empressement pour les dignitez Ecclesiastiques. Non seulement il ne les recherchoit pas, mais il ne les souhaitoit point, &

158 MERCURE

si jamais personne n'a moins recherché les Benefices, jamais personne n'en a plus mérité par sa sagesse & par son humilité, qui est le caractère essentiel de l'Etat Ecclesiastique.

Dom Anselme Moler Moser a esté pourveu de l'Abbaye de Marmoutier. C'est un Religieux consommé dans la science du Cloistre, sçavoir dans la Contemplation & la Meditation. Il a toujours eu un grand détachement pour le monde auquel il a renoncé de bonne

heure pour venir chercher
Dieu dans la solitude qui
par le plus volontiers au cœur
de l'homme dans le silence
de la retraite que dans le ru-
mule du monde.

Dom de Chereil a esté
nommé à l'Abbaye de l'E-
toile, ce Religieux a toujours
eu une application singuliere
pour les sciences, & les plus
épineuses ont fait l'ordinai-
re l'objet de ses desirs & de
ses empressements. Il crut
pouvoir mieux satisfaire le
goust qu'il avoit pour l'étude
dans le Cloistre que dans le

160 MERCURE

monde , c'est le motif dont Dieu se servit pour l'y faire renoncer de bonne heure.

L'Abbaye de la Charmoie a esté donné à Dom Noüel. Il a eu beaucoup de peine à l'accepter , & il ne s'est chargé qu'en tremblant du fardeau qu'on luy a imposé : dispositions où l'Apôtre souhaite que soient ceux à qui l'on confie le soin & la conduite des Ames. C'est en effet le Sceau & le veritable Caractere de ceux qui sont bien appelez & qui ne s'ingerent pas mal à propos dans la

Maison de Dieu.

Le Pere de Valernod a esté nommé Abbé & General de la Congregation de Saint Ruf. Son frere , comme je l'ay dit ailleurs , a épousé la petite niece du feu Pere Edme Camus , dernier General. Le Pere de Valernod est un Religieux d'un tres grand merite ; il a encore un Frere dans la même Congregation , à qui le Roy a donné un Prieuré , & un autre frere Beneficier dans le Diocese de Montpellier , & qui est Docteur de Sorbon-

Janvier 1703.

O

162 MERCURE

ne. La Maison de Valernod est sortie de Saint Vallier, & vient d'un Maître des Comptes du Parlement de Dauphiné, qui fut reçu dans cette Compagnie l'an 1584. Hugues, Seigneur du Fay & Imbert Abbé General du même Ordre de Saint Ruf avant le Pere de Camus, estoient de cette maison, & touchoient de fort près au nouvel Abbé. Il y a eu un Pierre de Valernod Evêque de Nîmes en 1598. dont la memoire est en benediction dans cette Eglise. Cette maison porte par con-

*cession du dernier Dauphin
de Viennois Humbert, d'a-
zur au Croissant montant d'ar-
gent au chef cousu de gueules,
chargé de trois roses d'or.*

L'Abbaye de Saint Ruf est
à Valence, Ville considéra-
ble du Dauphiné, qui estoit
autrefois la principale Ville
des Segalauniens, qui fai-
soient partie des anciens Ca-
vares. Leurs principales Vil-
les estoient Avignon, Ca-
vaillon, Carpentras, Orange,
& Valence. Les Cavares n'ont
esté connus que sous le nom
general d'Allobroges.

O ij

164 MERCUKE

Les Cavares furent contraints de s'accommoder avec les Consuls Fluminus & Pub. Furius favorisez par la Republique de Marseille. Ces pauvres Peuples qui faisoient partie des Allobroges , se voyant renversez par la mort de Britomar , donnerent aux Romains la liberté du passage pour se jeter chez les In-sabres. Polybe les nomme Anamares au lieu de Cavares , & ses Traducteurs Latins & François, Ananes. Le premier Concile de Valence fut assemblé par les ordres

de Valentinien pour guerir les diffensions du Clergé des Gaules. Il fut ouvert le 12. Juillet 374. De tout ce qui y fut resolu, il ne nous reste que quatre Canons qui regardent la Religion. Ce qui y fut resolu pour l'interet de chaque Evêque ne fut pas publié. Il n'est pas necessaire en effet d'apprendre à la Posterité les maux que l'on doit cacher par la publication des remedes employez à les guerir. Florent Evêque de Vienne assista à ce Concile, & y presida, si on en juge

166 MERCURE

par la souscription. Emilien estoit Evêque de Valence, & Juste, de Lyon. Les Bigames furent exclus par ce Concile des Ordres sacrez. Onuphre après Ptolomée met Valence au rang des Colonies Romaines. Cesar confia à cette Ville deux fils qui luy naquirent de ses amours avec une tres belle Dame, ils y moururent tous deux, & y furent enterrez, & c'est à cause de cela que sous l'Empire d'Auguste cette Ville receut le nom de *Julie, Julia, Valentia*. Constantin fut obli-

gé de lever le Siege. Du temps d'Ataulphe & d'Alaric les Gots prirent Valence & y commirent des cruautéz horribles. Zaban, Chef des Lombards assiegea Valence tandis que Rhodain assiegeoit Grenoble Elle fut prise encore par Athin Chef des Maures.

Mademoiselle Chevalier, Fille de M^r Chevalier, Fermier General, prit l'habit dans le Monastere des Filles de Sainte Claire de la Nativité de Jesus dans la rue de Grenelle, le Dimanche 31.

168 MERCURE

Decembre. On admira la fermeté & la constance que cette jeune Demoiselle marqua dans l'engagement qu'elle prenoit dans un Ordre Religieux dont les austeritez sont bien capables d'effrayer des jeunes personnes élevées dans la délicatesse , & souvent dans la mollesse. L'assemblée fut tres belle & tres-nombreuse. Le Pere Bourdaloüe fit le Discours de Vêture. Il le fit avec cette éloquence sainte & touchante qui luy est ordinaire , ce feu & cette impétuosité qui por-

rent jusqu'au cœur. Il fit voir dans son premier Point que la perfection de la vie Religieuse est un sujet propre à confondre les Mondains & les malheureuses Victimes de la Volupté. Il fit voir dans le deuxième, que la corruption & les desordres des enfans du Siecle, de ces hommes accablez sous le joug des passions, est un motif de consolation bien grand pour les Ames Religieuses. Il fit plusieurs Portraits bien naturels des peines & de l'agitation dans laquel-

Janvier 1703.

P

le on vit dans le monde, de l'amertume qui suit ses plaisirs & ses dons, de cette inquiétude & de ce trouble intérieur qui l'accompagnent toujours. Il en fit un autre bien opposé des douceurs & de l'attrait de la vie Religieuse. Il fit voir que si d'un côté nous voyons les austérités du Cloître, ce détachement général, cette pauvreté volontaire & absolue, cette mortification rigoureuse & ce crucifiement continuel qui revoltent si fort l'homme de chair & de sang

d'autre costé nous ne voyons pas les consolations intérieures des visites de l'Epoux Celeste , qu'enfin nous n'y voyons que les larmes qui coulent , mais que nous ne voyons pas la main invisible qui les essuye : & par opposition , il fit voir à ces saintes Filles , devant lesquelles il prêchoit , que si elles ne voyent le monde que du côté qu'il offre des voluptez , des biens , des honneurs , enfin par ce qu'il a de seducteur , elles ne voient pas aussi les tempestes & les orages

P ij

172 **MERCURE**

qui s'y élèvent continuellement.

Il fit d'heureuses applications à son Auditoire de tout ce que S Bernard & de ce que les autres Peres ont écrit sur la douceur de la Vie Religieuse , par opposition à l'amertume qui suit les plaisirs du monde , qu'il toucha finement , & l'application en fut juste à ce qu'on rapporte que Saint Antoine dit à ses Religieux au retour de la visite qu'il avoit rendu à Saint Paul premier Hermite. Mr l'Abbé Pilleron , du Semina-

re des Missions Errangeres ,
& Directeur de ces Dames ,
fit la Ceremonie , qui fut tres-
édifiante.

Le Pere de la Motte , Re-
ligieux de la Communauté
des Peres Barnabites de saint
Eloy , devant le Palais , a
celebré Solemnellement la
Messe pour honorer la cin-
quantième année de son Sa-
cerdoce. L'Assemblée a esté
nombreuse , elle estoit com-
posée de tout ce qu'il y avoit
d'illustre dans la Parenté de
ce Religieux qui appartient
à plusieurs maisons quali-

P iij

174 MERCURE

fiées , entre autres à Messieurs d'Aubonne. Tout ceux qui assisterent à ce saint Sacrifice eurent une grande consolation de le voir renouveler après un si grand nombre d'années , & ce Pere qui a toujours esté l'objet de l'édification de la Communauté & le modele d'un bon & saint Religieux dont il a toujours pratiqué les vertus avec une ferveur & une exactitude tout à fait chretiennes ; & de la pratique desquelles il ne s'est jamais relâché.

Mr de la Faluere s'est dé.

mis de la Charge de premier
President au Parlement de
Rennes, à cause de son grand
âge, & de ses incommodi-
tez. Il y a esté fort regretté.
Il y laisse un fils President à
Mortier, & un frere, Doyen
du Parlement. Ce sont les
gages de l'amitié & du ten-
dre souvenir qu'il conserve
pour cette Compagnie. Mr
de la Faluere est beau frere de
Mrs Ferrand, parce qu'il a
épousé leur sœur. Mr le Pre-
sident Ferrand, Mr l'Inten-
dant de Bourgogne, & Mr
Ferrand, Conseiller au Parle-

176 MERCURE

ment de Paris , après avoir
esté Capitaine aux Gardes ,
& Madame la Presidente la
Faluerie , composoient la fa-
mille de Mrs de Ferrand. Mr
de la Faluerie a un neveu
Conseiller au Grand Conseil.
Sa famille est sortie de Tou-
raine. Il y a des monumens
de son ancienneté dans cette
Province. La memoire de Mr
de la Faluerie sera longtemps
conservée à Rennes , car il
y estoit fort aimé, ainsi que
dans toute l'étendue du Pays,
j'entens de la Noblesse , du
Clergé , & du tiers Etat , qu'il

à tous obligé les uns après les autres, n'ayant jamais perdu aucune occasion de leur rendre service, & de leur marquer sa bonne volonté. L'on sçait que le Parlement de Bretagne est un des plus considérables du Royaume, tant par l'étendue de son ressort, que par la Noblesse de ceux qui en remplissent les Charges. Car, quoy que ce ne soit pas une loy, on ne reçoit dans ce Parlement que des gens d'une naissance très-distinguée, & d'une Noblesse très-reconnue. Ce Parlement

178 MERCURE

a eu l'honneur de posséder pendant quelques années Monsieur le Chancelier , & on ne se souvient de ce temps-là en Bretagne , qu'avec plaisir , tant le Gouvernement de ce Chef de la Justice , y estoit aimé. Il n'y a pas lieu de douter que celui de Mr de Brillac n'y soit très goûté , puis qu'il a long temps donné ici des marques de son amour & de son zèle pour la Justice , & qu'il a esté formé par feu Mr de Brillac son pere , qui estoit une des meilleures cestes de la Grande-Chambre.

Le Roy avoit nommé Lieutenant General de Marine Monsieur le Duc d'Albemar-le , autrement , Fitz - James , fils naturel du feu Roy d'Angleterre Jacques II. d'heureuse memoire ; mais ce Prince n'a pas longtemps jouï de sa nouvelle dignité , ou plutost n'en a point jouï du tout , puisqu'il est mort avant d'en avoir reçu la nouvelle. Il estoit dans une terre de son épouse en Languedoc. Il avoit épousé depuis deux ans Mademoiselle de Luffan , fille de Mr le Comte de Luffan ,

180 MERCURE

Chevalier des Ordres du Roy,
& attaché il y a fort long-
temps à la personne de Mon-
sieur le Prince. Mr de Luffan
est d'une maison tres quali-
fiée & tres distinguée dans sa
Province. Madame sa fille
est inconsolable de la mort du
Duc son époux ; qu'elle ai-
moit tendrement, & dont elle
estoit aussi fort chérie. On a
beaucoup regretté ce jeune
Prince à la Cour d'Angleter-
re ; il y estoit fort considéré.
On sçait ass z qu'il a tou-
jours résisté avec fermeté aux
offres avantageuses qui luy

ont esté faites du vivant même du Roy son Pere , pour repasser en Angleterre , & qu'il n'a pas moins marqué de fermeté après la mort de ce Grand Prince, estant toujours demeuré inviolablement attaché au parti de Jacques III. comme à celuy de son veritable Maistre & de son vray Souverain. Une si genereuse resolution dans un âge si tendre & si susceptible d'ordinaire de toutes sortes d'impressions , ne peut estre trop louée.

Le Cardinal Cantelmi ,

182 MERCURE

Archevêque de Naples mouru le 11. du mois de Decembre. Il n'estoit âgé que de cinquante huit ans. Il estoit creature d'Alexandre VIII. qui le fit Cardinal en 1690. si bien qu'il ne l'a esté que treize ans. Il a fait heritier de ses biens M^r le Duc de Popoli, son Frere. Il estoit d'une tres illustre Maison. Charles II. d'heureuse memoire , Roy d'Espagne le cherissoit beaucoup. C'estoit un Prélat d'un grand merite & d'un grand sçavoir. Il a marqué son attachement

pour la Maison de Bourbon dans la dernière Conjuración de Naples. Il a fait une mort très touchante & a tenu en mourant des discours sur la vanité & l'instabilité des grandeurs humaines, qui ont tiré des larmes de tous ceux qui les ont entendus. Il expira en prononçant le nom de Jesus : & on ne peut faire une mort plus Chrestienne. Il eut des pressentimens de sa mort quelques jours avant de tomber malade. Il fit un songe extraordinaire dont il tira de mauvais presages, quoy qu'il

184 MERCURE

reconnut mieux que personne , la vanité & l'illusion de ces sortes de choses. Il a esté fort regretté à la Cour de Rome. Il envoya demander la dernière Benediction au Pape avant de rendre l'ame , & le Souverain Pontife la luy envoya avec de grandes demonstrations de douleur de perdre un digne sujet. Les sentimens d'humilité où il a paru en mourant sont bien édifiants & bien touchans. Il voulut estre porté sur la cendre pour y expirer , mais on s'y opposa.

Dame Magdelaine Catherine Lully est aussi decedée. Elle estoit Fille de Jean Baptiste de Lully Sur-Intendant de la Musique du Roy, dont les ouvrages ont esté le charme de son Siecle, & Petite Fille de M^r Lambert Maître de Musique de la Chambre de Sa Majesté. M^r de Lully estoit Florentin, & avoit choisi pour son Gendre, M^r de Francinne, Maître d'Hostel du Roy, fils de M^r de Francinne aussi Maître d'Hôtel de Sa Majesté, d'une ancienne Maison de

Janvier 1703.

Q

186 MERCURE

Florence. Il est à presumer que l'amour de la patrie eut part à cette union. La mort de Madame de Francinne a esté fort édifiante : Elle a renoncé au monde long-temps avant sa maladie & a fait connoître qu'elle avoit dès ce temps là , des pressensimens de sa mort. On pousse la chose plus loin & l'on veut quelle en ait dit la semaine , & même le jour. Quoy qu'elle soit morte à la fleur de son âge , elle n'a point témoigné de regret de quitter la vie tant elle estoit

penetrée des veritez de la Religion. Elle a fait voir pendant tout le cours de sa maladie une entiere soumission à la volonté de Dieu. Elle a mesme fait pendant ses derniers jours, des actions vrayment chrestiennes ayant reconcilliè sa Famille avec son mary, & exhorté son fils aîné qui est dans les Mousquetaires, à craindre Dieu, & l'aimer : Elle luy a fait connoistre que tout son bonheur dépendoit de sa pieté. Enfin elle a fait voir que les femmes du monde qui ont

Q ij

188 MERCURE

un bon fonds , font toujours capables d'un vray retour sur elles mesmes. Son entière resignation aux volontez de Dieu , & la maniere dont elle est morte , ont consolé sa Famille & ses Amis de la perte qu'ils viennent de faire.

Feu Mr de Lully avoit deux autres filles , qu'il maria avant sa mort ; l'une à Mr Thiarfaut , dont le pere estoit Maistre des Requestes , & tres consideré dans le Conseil. L'autre fut mariée à Mr Dumoulin , homme de qua-

tité & de mérite, & dont le
 frere est Chevalier de malte.
 Il descend de ce fameux Char-
 les Dumoulin, qui fit tant
 parler de luy dans le seizième
 Siecle, & dont les disgraces
 sont assez connuës. Son livre
 des petites Dattes, & celuy
 de l'Usure, luy firent des af-
 faires qui l'obligerent de quit-
 ter plusieurs fois la France,
 & de chercher un azile à la
 Cour d'Angleterre. La Reine
 Elisabeth l'y reçut avec beau-
 coup de rémoignages d'esti-
 me, & d'amitié, & le recon-
 nut hautement pour son pa-

rent, Il l'estoit en effet du costé d'Anne de Boulon, dont la mere estoit François. Ainsi ce n'est pas un petit honneur à Mrs Dumoulin d'appartenir à la Maison Royale d'Angleterre.

Messire Charles Barthelemy de la Tour du Pin de Boulon, Marquis de Gouvernet, Senéchal de Valentinois & Diois, Seigneur de Chonas, Vaugry, Marennes, Marquis de Senneviere, Baron des Baronniees d'Aix, Obbevires, &c. Il laisse des enfans de Dame N... de la

Roche Jacquelin , d'une illustre Maison de Poitou , & qui a toujours esté dans cette Province , d'une grande distinction ; cette Dame a l'honneur d'estre alliée à la Maison d'Aubigné. Sa jeunesse a esté formée dans la Communauté de Saint Cyr. Elle y a reçu les semences de vertu dont les fruits sont à present dans leur maturité. M^r l'Abbé de la Roche Jacquelin , Aumônier de Madame la Duchesse de Bourgogne , qui touche de si près à cette Dame , est assez con.

192 MERCURE

nu par son merite & par son érudition. Mr le Marquis de Gouvernet estoit frere de Mr l'Abbé de Gouvernet, dont la vie a esté si exemplaire, il l'a passé dans les exercices de la haute pieté, & à prêcher, catéchiser ou confesser. Soit qu'il se trouve à Paris, ou qu'il soit dans les terres en Dauphiné, par tout il mène une vie apostolique, & le Diocèse de Vienne recentit des bonnes œuvres qu'il y a fait, & des fruits qu'il y a operé. On sçait assez son indifference pour les Dignitez Eccle-

Ecclesiastiques , & l'éloignement qu'il a toujours marqué pour l'Episcopat , où il auroit esté élevé si la grande humilité ne s'y estoit opposée. M^r le Marquis de Gouvernet avoit une sœur mariée à Mr le marquis de Viriville Gouverneur de Montelimart. Ce Gentilhomme est le seul à present qui reste de l'illustre maison de Grolée. Feuë Madame la marquise de Tallard estoit sœur de Mr le Marquis de Viriville. Mrs de Gouvernet ont une sœur mariée en Angleterre à Mylord

Janvier. 1703 R

192 MERCURE

nu par son merite & par son érudition. Mr le Marquis de Gouvernet estoit frere de Mr l'Abbé de Gouvernet, dont la vie a esté si exemplaire, il l'a passé dans les exercices de la haute pieté, & à prêcher, catéchiser ou confesser. Soit qu'il se trouve à Paris, ou qu'il soit dans les terres en Dauphiné, par tout il mène une vie apostolique, & le Diocèse de Vienne recentit des bonnes œuvres qu'il y a fait, & des fruits qu'il y a operé. On sçait assez son indifferance pour les Dignitez Eccle-

Ecclesiastiques , & l'éloignement qu'il a toujours marqué pour l'Episcopat , où il auroit esté élevé si sa grande humilité ne s'y estoit opposée. M^r le Marquis de Gouvernet avoit une sœur mariée à Mr le marquis de Viriville Gouverneur de Montelimart. Ce Gentilhomme est le seul à present qui reste de l'illustre maison de Grolée. Feuë Madame la marquise de Tallard estoit sœur de Mr le Marquis de Viriville. Mrs de Gouvernet ont une sœur mariée en Angleterre à Mylord

Janvier. 1703

R

192 MERCURE

nu par son merite & par son
érudition. Mr le Marquis de
Gouvernet estoit frere de Mr
l'Abbé de Gouvernet, dont
la vie a esté si exemplaire, il
l'a passé dans les exercices de
la haute pieté, & à prêcher,
cathechiser ou confesser. Soit
qu'il se trouve à Paris, ou
qu'il soit dans les terres en
Dauphiné, par tout il mène
une vie apostolique, & le
Diocèse de Vienne recenit
des bonnes œuvres qu'il y a
fait, & des fruits qu'il y a
operé. On sçait assez son in-
difference pour les Dignitez
Eccle-

Ecclesiastiques , & l'éloignement qu'il a toujours marqué pour l'Episcopat , où il auroit esté élevé si la grande humilité ne s'y estoit opposée. M^r le Marquis de Gouvernet avoit une sœur mariée à Mr le marquis de Viriville Gouverneur de Montelimart. Ce Gentilhomme est le seul à present qui reste de l'illustre maison de Grolée. Feuë Madame la marquise de Tallard estoit sœur de Mr le Marquis de Viriville. Mrs de Gouvernet ont une sœur mariée en Angleterre à Mylord

Janvier. 1703 R

194 **MERCURE**

Ruffel, fils du Chancelier d'Angleterre. Cette Dame suivit en ce pais là sa mere, qui s'y retira lors de la revocation de l'Edit de Nantes. Elle est celebre par son esprit & par son merite personnel. Il en est fort parlé dans les ouvrages de Mr de Saint Evremont, & elle estoit fort amie de feuë Madame la Duchesse mazarin. Elle s'appelle Esther Hervart. Elle est fille de feu Messire Barthelemy Hervart, qui après avoir esté Contrôleur General des Finances, fut nommé Con-

feiller d'Etat en 1666. & mourut en 1677. Mrs d'Hervart & de Gouvernet estoient de la Religion prétenduë Reformée. Leurs enfans ont eu à combattre les Préjugés de l'éducation ; mais on peut dire qu'après avoir ouvert les yeux à la vérité, ceux qui ont eu le bonheur d'estre touchez sont devenus de tres bons Catholiques. M^r l'Abbé de Gouvernet a prêché & a travaillé dans les Missions, avec un fruit merveilleux. La Maison d'Hervart est bonne & ancienne. C'est dans l'Hôtel

R ij

196 MERCURE

qui en porte le nom qu'est mort Mr le Marquis de Gouvernet. Il est de cette ancienne maison de la Tour du Pin, qui a donné des Souverains à une partie du Dauphiné, & des Dauphins au Viennois. Ceux de cette illustre maison sortent du même tronc que la maison de Bouillon & Mrs de Montauban de la Province de Dauphiné. La Branche des Dauphins finit au Dauphin Humbert, qui fit donation de ses Etats au Roy, & les Cadets ont continué la maison si-

non dans la Souveraineté au moins avec tout l'éclat de la plus haute Noblesse.

Les Scavans demeurent presque tous d'accord de l'origine de cette illustre maison , dont les titres font foy , & si quelques Historiens particuliers n'en ont pas dit tout ce qu'ils en pouvoient dire , ils l'ont fait à dessein ou faute d'instruction , la plupart de ceux qui écrivent tombant dans ces omissions faute de recherches. Quoy qu'il en soit, la maison de la Tour Gouvernet a produit

R iij

198 **MERCURE**

de grands Hommes.

Le 9. Fevrier de l'an 1337.
Habeau de Villars fut accordée en mariage à Henry de Bourgogne, Chevalier Seigneur de Montrond, d'Amance, de Jussé, Tripoté, & autres Places. Le mariage fut conclu de l'avis de Humbert Dauphin de Viennois qui mena à la Noce un jeune Seigneur Cadet de la Tour du Pin, qu'on commençoit dès ce temps là à appeller la Tour de Gouvernet. Ce petit Gentilhomme devint si éperduëment amoureux de la nou-

velle Mariée , & il vit cette
 Dame si peu disposée à flatter
 sa passion qu'il en mourut de
 langueur au bout de quel-
 ques mois , recitant dans le
 temps que la mort le surprit
 cet endroit d'un Poëme de
 Lucrece , qui commence par
 ce Vers ,

*Sic igitur veneris quærelis accipit
 ictus.*

Ce qu'il y a de surprenant
 dans cette aventure est que
 cette jeune Dame qui estoit
 parfaitement belle , aima si
 éperduëment après sa mort
 celuy qu'elle n'avoit pû ai-

R. iiii

met pendant sa vie , qu'elle alloit pleurer tous les jours sur les Manes de son infortuné Amant ; & enfin ne pouvant plus résister à la flamme qui la consumoit , elle mourut dans le Chateau de la Balme en Viennois , où ce jeune Seigneur de la Tour Gouverneur estoit aussi mort. Et par la plus grande des extravagances, l'époux qui n'avoit eu aucune jalousie du vivant de sa femme , en conçut une si grande après la mort qu'il la fit déterrer & transporter à Valence , pour

l'oster d'auprès de son Amant.

Le nommé Matthieu Littard , dit la Ronce , âgé de cent dix huit ans , mourut le 19. Novembre à Vendœuille, Village de France distant de Neuf chasteau en Lorraine, de deux petites lieuës. Il avoit servi dans la derniere guerre d'Italie du regne de Henry IV. Il s'estoit confessé à un Curé du voisinage, en l'absence de son Curé, avec toute la presence d'esprit imaginable. Il a reçu ses derniers Sacremens. Il y a lieu de croi-

202 MERCURE

re qu'il estoit resigné à la mort. Il avoit assez vécu pour abandonner sans regret, une vie qui luy avoit toujours esté à charge, & qu'il avoit passée dans un continuel & rude travail, sans lequel il n'auroit pû subsister. Si la mort de Mr le Marquis de Corentin, Colonel du Regiment Dauphin Cavalerie, qui sert en Italie, avoit esté vraie, ainsi que je vous le manday le mois dernier, il auroit dû quitter la vie avec plus de regret que Mathieu Littard, qui estoit peut-

estre le Doyen du genre humain, ce Marquis estant jeune, bien fait, & ayant beaucoup de merite. Je vous avois parlé de sa mort & de sa famille sur de faux Memoires; mais on avoit publié en tant d'endroits cette fausse mort, & tant de Nouvelles imprimées en avoient parlé, qu'il n'est pas surprenant que je sois tombé, après les autres, dans le même piege qui nous avoit esté rendu; mais quoy qu'il se trouve quelquefois de pareilles erreurs dans mes Lettres, comme je suis le seul

204 MERCURE

qui repare les fautes où l'on m'a fait tomber, & que je les corrige dans le même temps que j'avouë que j'ay esté surpris, mes Lettres peuvent servir dans les siècles à venir à découvrir la verité de plusieurs faits historiques. C'est ce qui m'oblige à vous dire que ceux qui m'ont donné des Memoires dans le mois de Decembre dernier touchant la maison de la Freze-
liere, & qui ont voulu l'illustrer du costé de la Robe, se sont trompez. Elle s'est distinguée par l'Epée, depuis son

origine qui est tres ancienne,
& n'a jamais produit aucun
Magistrat. On trouve dès le
douzième Siecle un Frezel
ou Frezeau, honoré aussi bien
que son fils, de la qualité de
Chevalier, qui, comme l'on
sait, estoit d'une plus gran-
de distinction dans ce temps-
là. Ils sont tous deux nom-
mez dans le Necrologe de
l'Abbaye de Noyers; monu-
ment tres-ancien & tres au-
tentique, comme l'a verifié
D Michel Germain, Sçavant
Religieux Benedictin de la
Congregation de S. Maur.

206 MERCURE

Ce monastere comptoit longtemps auparavant les Ayeux de ces deux Chevaliers , entre les principaux Bienfaiteurs ; ce qui se prouve par une Charte du Roy Robert de l'an 1030. Au reste , la filiation des Seigneurs de la maison de Frezeau de la Frezeliere se prouve constamment de masse en masse , depuis Geoffroy Frezel ou Frezeau , qui vivoit vers l'an 1270. C'est de luy que descend Mr le Marquis de la Frezeliere ; Lieutenant general de l'Artillerie, & Brigadier des Ar-

mées du Roy. Il est frere de Mr l'Evêque de la Rochelle, & est le sixième Officier General sorti de sa maison, où il y a eu un Chevalier de l'Ordre. Feu M^r le Marquis de la Frezeliere son pere, a servi toute sa vie avec une approbation generale, & est mort l'année derniere, estant l'un des plus anciens Lieutenans Generaux des Armées du Roi, Lieutenant General de l'Artillerie & Gouverneur de Salins. Cette maison est alliée aux plus illustres, & aux plus anciennes du Royaume.

208 MERCURE

comme à celles de Montmo-
rency, de Rieux, d'Asserac,
de Rohan, & de la Tri-
moüille.

M^r de Fer, Geographe de
Sa Majesté Catholique, &
de Monseigneur le Dauphin,
vient de donner au Public la
troisième & quatrième par-
tie de son Atlas curieux. Cet
Ouvrage devoit estre borné
à deux cens feuilles, tant de
Figures que de Descriptions,
ainsi qu'on l'avoit marqué
dans l'Avertissement ; mais
comme la troisième & la qua-

trième partie que l'on vient de mettre au jour, ont achevé de rendre ce nombre complet, la quantité de Dessins & de Descriptions curieuses qui restent entre les mains de Mr de Fer luy donnent lieu de continuer à en donner des suites au commencement de chaque année, afin de remplir entierement le dessein qu'il s'est proposé. Toute l'Europe a obligation à Mr de Fer d'un si grand travail, & qui demande tant de soins, tant de recherches, tant d'application, & tant

Janvier 1703.

S

210 **MERCURE**

de dépense. On ne peut jeter les yeux sur les deux volumes dont je viens de vous parler, & que Mr de Fer vient de donner au Public, sans estre frappé de la beauté de la graveure; ainsi plusieurs sortes de curieux trouveront dans ces ouvrages dequoy les contenter.

On celebra le 19. Decembre la Feste de Saint Lazare dans l'Abbaye de Saint Germais des Prez : Cette Feste arrive ordinairement le 17. mais on la remit à cause du Dimanche. La Ceremonie

s'en fit avec les formalitez ordinaires, en presence d'un grand nombre de personnes de distinction & de Messieurs les Princes de Ligne, & de Radzevil, de Messieurs les Ducs de Luxembourg, de Roquelaure, & de Monfort, de M^r le Marechal de Choiseul, de M^r le Marquis de Pallavicini, de Messieurs les Abbez Imperiale & Gualtieri; ce dernier est Frere de M^r le Nonce Ordinaire. Ce Nonce s'y devoit trouver; mais il fût obligé d'aller ce jour-là à

S ij

212 MERCURE

Versailles. M^r de saint O-
lon , Mousquetaire du Roy
dont le Pere est Chevalier ,
Greffier & Secrétaire de l'Or-
dre y fut reçu Chevalier , ain-
si que M^r Declassens , Gen-
tilhomme Liegeois , cy-devant
Capitaine dans le Regiment
de Grenadiers à cheval de
M^r l'Electeur Palatin , & de
M^r Maurin , dont les Peres ,
& les Ayeuls possèdent de-
puis long temps les princi-
pales Charges de la Cham-
bre des Comptes.

Le Roy ayant bien voulu
acquiescer aux instances que

luy faisoit Mr Martin , Directeur General de la Compagnie Royale de France des Indes Orientales , & Gouverneur de la Ville , & Fort de Pontichery d'honorer par quelques marques distinguées, les services considerables qu'il a rendus , & qu'il rend continuellement dans les Indes à la Religion , à l'Etat , & à ceux qui Commercent en ce Pays là , & pour lesquels Sa Majesté a eu la bonté de luy accorder des Lettres de Noblesse fort honorables , S. M. dis je , en

214 MERCURE

cette considération fit témoigner à Mr le Marquis de Dangeau par une Lettre que Mr le Comte de Pontchartrain luy écrivit par son ordre qu'il luy feroit plaisir de décorer Mr Martin de la Croix de l'Ordre de Saint Lazare , & de l'y admettre au rang des Chevaliers. Vous sçavez que Mr le Marquis de Dangeau , Chevalier d'honneur de Madame la Duchesse de Bourgogne , est Grand Maître au spirituel & au temporel , tant deçà que delà les mers , de l'Ordre Royal , Mi-

licaire, & Hospitalier de Nôtre Dame de Mont Carmel, & de Saint Lazare de Jerusalem, Bethleem, & Nazareth. Ce Marquis en execution de la Lettre de Mr le Comte de Pontchartrain, ayant fait faire toutes les expéditions nécessaires pour faire recevoir M' Martin sur les lieux mêmes, & ayant adressé la Commission à Mr de Cicé Evêque de Sabala, & Vicaire de Siam, Japon, Pegu, &c. La Cérémonie s'en fit le 28. de Juillet 1071 dans la Chapelle du Fort de Ponti,

220 **MERCURE**

chery , en la maniere que la
Lettre cy-jointe vous l'ap-
prendra.

L E T T R E

*de M^{le} le Chevalier Mar-
tin, Gouverneur de Ponti-
chery , à M^r de S. Olon ,
Chevalier , Greffier & Se-
cretaire de l'Ordre Royal
de nôtre-Dame du Mont-
Carmel & de S. Lazare.*

APontichery, le 17. Février 1701.

*V*otre Lettre , Monsieur , du
4 Janvier 1701. n'estant ar-
rivée icy que le 17 Juillet en-
suivant,

suivant, avec les Vaisseaux de la Compagnie, je ne perdis point de temps pour les mesures & les ordres necessaires pour la solemnité convenable à l'honneur de ma reception, & pour cet effet en ayant concerté la maniere avec Mr de Cicé, Evêque de Sabulla à qui Mr le G. M. en avoit envoyé la Commission & estant convenu avec luy que la Ceremonie ne s'en feroit que le 28 du mesme mois de Juillet j'eus soin de faire mettre ce jour là, les Troupes en Bataille sur la Place d'Armes. Mr l'Evêque de Sabulla vint me prendre
 Janvier 1703. T

222 MERCURE

chez moy ; il me trouva revestue
 du magnifique habit de l'Ordre
 que vous m'avez envoyè. Nous
 sortimes ensemble suivis de tous
 les Officiers de Plume, & d'E-
 pée. Nous passames sous une
 allée d'arbres que j'avois fait
 planter exprès ce matin là, &
 seulement pour cette cérémonie :
 elle conduisoit jusqu'à la Cha-
 pelle qu'on avoit eu soin de parer
 tres richement. Il y avoit un
 Archevêque Caldéen à la droite
 de l'Autel sous un superbe Dais
 avec un Priédieu de même.
 Mr l'Evêque de Sabulla estoit à
 la gauche dudit Autel sous un

semblable Dais , avec son Prié
 Dieu , & j'estois placé dans le
 milieu de ladite Chapelle. J'a-
 vois le Commandant des Trou-
 pes , & le Major de la Place à
 mes costez pour servir en lieu &
 place des Chevaliers assistans.
 Mr de Chalonge représentant le
 Maistre des Ceremonies , & en
 faisant les fonctions estoit un peu
 derriere moy. Dès que nous eu-
 mes tous pris nos places , ledit
 Maistre des Ceremonies alla re-
 cevoir l'ordre de Mr de Sabulla
 & l'ayant receu il vint me fai-
 re une reverence pour m'en aver-
 tir. Je me levay aussitost &

224 MERCURE

*marchant accompagné des deux
 personnes que j'ay nommées, &
 précédé dudit Maître des Cere-
 monies, je me rendis au pied de
 l'Autel. ou la Cereémonie de ma
 Reception fut faite avec toutes
 les formalitez prescrites dans le
 memoire que vous avez en la
 bonté de m'en envoyer, après
 quoy Mr l'Evêque retourna sous
 son Dais, & moy en ma place
 avec toute ma suite Un Chœur
 de Musique soutint le Te
 Deum que le Prestre qui cele-
 brait la sainte Messe entonna,
 & dans ce même temps tous les
 Chœurs du Fort tirèrent & fu-*

rent suivis de trois décharges de toute la Mousqueterie. La Messe fut chantée & entendue avec une dévotion admirable, l'Artillerie recommença à l'Elevation ainsi que la Mousqueterie, & la même chose se fit encor immédiatement après la Messe, & pendant que le Celebrant & les Chœurs chanterent l'Exaudiat & l'Oraison pour le Roy.

Il se trouva à cette Feste des Chrestiens sans nombre aussi bien que des Maures & des Gensils qui témoignèrent tous prendre part à la nouvelle dignité du

T iij

226 MERCURE

nouveau Chevalier. La Messe finie l'on retourna au Gouvernement où j'avois fait préparer un magnifique repas : tous les étrangers qui se trouverent icy en furent conviez. Les samedis du Roy & de Mr le G. M. n'y furent pas oubliées, & je puis bien vous assurer Monsieur, que toute cette Feste se passa avec beaucoup d'éclat & d'agrement.

Voicy le détail d'une autre Ceremonie qui s'est faite dans la Ville de Vienne, en Dauphiné, à la Benediction

de Mr l'Abbé General de
Saint Antoine.

Quoy que Mr l'Abbé de
Saint Antoine eust resolu
d'éviter sa benediction, ou
du moins de la differer autant
qu'il luy seroit possible, il a
esté enfin obligé de se deter-
miner à se faire benir. Sa
Majesté luy ayant écrit qu'il
devoit se soumettre au choix
qui avoit esté fait de la per-
sonne pour le gouvernement
de son Ordre.

Plusieurs personnes d'un
rang distingué dans l'Eglise
avoient déjà écrit à cet Ab-

T iij

228. MERCURE

bé sur le même sujet, & luy avoient marqué qu'ayant qu'elles estoient édifiées de de l'humilité qui luy fait chercher les moyens de le démettre de la dignité à laquelle il venoit d'estre élevé; autant il souhaitoit de luy voir prendre la conduite de son Ordre avec toutes les prerogatives de ses Predecesseurs.

Ce fut pour executer ce souhait de Sa Majesté, de tout son Ordre & de plusieurs personnes distinguées par leur merite & par leur pieté,

qu'il se rendir à Vienne dans la fin du mois de Novembre après avoir rendu les devoirs à Mr l'Archevêque qui luy avoit souvent fait dire de ne pas différer la Benediction ; la cérémonie en fut fixée au 26. & elle se fit dans le Chœur de l'Eglise Cathedrale de S. Maurice, par Mr l'Archevêque qui eut pour Abbé assistant, Mr l'Abbé Dargout, Doyen du Chapitre de Saint Maurice, & Mr l'Abbé de Tier Proconteur de la même Eglise.

L'Assemblée fut tres nom.

230 MERCURE

breuse & composée de beaucoup de personnes de qualité. Quoi que la Ville de Vienne ne soit pas des plus grandes du Royaume, elle renferme néanmoins un très grand nombre de personnes d'une Noblesse ancienne, ainsi que plusieurs Chapitres & Communautés dans lesquelles on ne peut estre reçu qu'en faisant des preuves de Noblesse. Plusieurs de ceux qui assisterent à la Ceremonie y furent moins attirés par la curiosité de voir la Ceremonie, que par le desir de voir

une personne dont l'humilité & la modestie avoient fait tant de bruit dans la Ville de Vienne.

Après la Cereemonie de la Benediction, qui donne droit à celui qui a esté beni de porter l'Anneau , la Crosse & la Mitre en qualité d'Abbé , Chef & General de la Congregation de Saint Antoine de Viennois, qui est un Ordre composé de Chanoines Reguliers sous la Regle de Saint Augustin. Mr l'Archevesque & beaucoup d'autres personnes de qualité qui avoient

232 MERCURE

esté priez d'assister à cette Cereemonie, & allerent dîner avec le nouvel Abbé dans la maison de Saint Antoine de Vienne. Ils y furent magnifiquement traitez, & avec tout le bon ordre qui se doit observer en pareille occasion. L'Assemblée fut nombreuse, & composée de personnes de distinction. Elles ne furent pas moins contentes de l'accueil & du repas qui leur fut fait qu'elles furent édifiées des sentimens dans lesquels est toujours Mr l'Abbé de S. Antoine. Tous ceux qui l'ont

approché & qui le connoissent, ont remarqué que s'il s'est fait quelque changement en la personne depuis la benediction, c'est qu'il est encore plus pénétré qu'auparavant de ses devoirs, & qu'il appréhende toujours davantage une élévation dont il connoist beaucoup mieux les dangers qu'il ne souhaite d'en porter les marques en public.

La joye de cette feste a esté d'autant plus grande dans la Ville de Vienne, que Mr l'Abbé de Saint Antoine y est né, & qu'il y a long-

234 MERCURE

temps que cette Ville n'avoit donné d'Abbé General de l'Ordre de Saint Antoine, auquel dans les siècles passez les meilleures maisons de la Province & beaucoup d'autres du Royaume, ont donné des Abbez Generaux d'un merite distingué. Chacun se fit un devoir de témoigner la joye qu'il ressentoit de cette election par tous les signes extérieurs qui la font ordinairement éclater.

Vous trouverez dans la lettre qui suit une troisième

Ceremonie dont la Relation
vous fera beaucoup de plai-
sir.

A Sarlat, le 2. Janvier 1703.

Nostre nouvel Evêque (qui
estoit cy devant Mr. l'Abbé de
Chaulne) arriva en cette Ville
le 7. du mois passé. Et y fut reçu
aux acclamations de tout le mon-
de. Le lendemain il fut harangué
par tous les Corps de la Ville.
Deux jours après une partie du
Clergé estant allé le prendre à son
logis, le preceda dans une marche
solemnelle qu'il fit entre une dou-

236 **MERCURE**

ble baye des Troupes qui sont icy
qui estoient sous les armes, pour
se rendre à l'Eglise Cathedrale,
à la porte de laquelle l'autre par-
tie du Clergé le reçut, & estant
entrez dans l'Eglise, le Te
Deum chanté par la Musique,
fut suivi d'un Sermon, après
lequel ce Prelat fut reconduit chez
luy, avec les mêmes ceremonies.
Il n'a pas tardé à donner des
marques de son Zele & de sa
pieté, ayant commencé ses fonc-
tions Pastorales, par tout ce qui
pouvoit plus solidement affermir
les Nouveaux Convertis dans
la Foy, & par une Mission qu'il

faite en personne , en faveur
 des Troupes qui sont dans cette
 Ville afin de leur inspirer l'esprit
 de la Religion , comme le principe
 le plus nécessaire & le plus sûr
 pour s'acquiescer des devoirs de
 leur estat. Cette Mission qui a
 duré trois semaines , commençoit
 chaque jour par un Discours ten-
 dre & édifiant , que le Prelat
 prononçoit à ces Troupes au pied
 de l'Autel , & qui estoit suivi
 d'un autre Discours plus étendu ,
 prononcé par un des Missionnai-
 res qu'il s'estoit associez , à la fin
 duquel il relevoit en peu de mots
 les Points principaux que le Mis-
 Janvier 1703. V

238 MERCURE

*fonnaire avoit traité pour les
 mieux graver dans la mémoire
 & dans les cœurs. Cette Mission
 finit Dimanche dernier jour de
 l'année, & pour en faire la clô-
 ture d'une manière aussi touchan-
 te qu'il l'avoit commencée, il
 célébra la Messe Pontificalement,
 dans laquelle il communia toutes
 ces Troupes rangées dans l'Eglise
 Compagnie par Compagnie, au
 nombre de 400. tant Officiers que
 Soldats. Il leur fit faire ensuite
 plusieurs actes de Religion, qu'il
 prononça pour eux à haute voix,
 & l'aprèsdinée tous se trouverent
 à une Procession, à laquelle il les*

avoit invitez pour rendre grâces
à Dieu. Dans cette Procession
huit Ecclesiastiques servoient la
Croix, après quoy marchoient
sous les Soldats deux à deux, les
Officiers à leur teste, marchans
tous d'un air modeste & plein de
respect. Après suivoient trente
autres Ecclesiastiques qui prece-
doient immédiatement nostre Pre-
lat, lequel estoit suivi de tous les
Corps de la Ville. La Procession
estant rentrée dans l'Eglise, on
chanta la Priere pour le Roy, &
l'Evêque ayant exhorté les Trou-
pes à perseverer dans la pieté
qu'il leur avoit fait exercer pen-

240 MERCURE

dans la Mission, leur recommanda vivement la fidelité qu'ils doivent au Roy & le zele dans ils font profession pour le bien & le service de l'Etat. Plusieurs étrangers que le bruit d'un si rare spectacle, & d'un si digne commencement de fonctions Episcopales a attiré icy, ont admiré aussi bien que tous nos Habitans, les soins, la piété, & l'application de nostre Evêque. Nous voyons avec beaucoup de consolation que les Nouveaux Convertis en sont déjà plus dociles, & nous esperons que la Religion en tirera de tres grands avantages.

Je vous envoie les derniers Jettons qui ont esté frappez à la Monnoye des Medailles. Je ne vous dis rien de ce lieu qui attire la curiosité de tous les étrangers de bon goust , & de tout ce que Paris a de plus distingué. Les devises de ces nouveaux Jettons ont esté faites par Messieurs de l'Academie des Médailles & des Inscriptions , à l'exception de quelques unes. La devise qui regarde Madame la Duchesse de Bourgogne a esté faite par Mr de Bellocq , celles des

242 MERCURE

deux années précédentes qui sont aussi pour cette Princesse sont du même Auteur. Je ne vous en dis rien, ces devises qui sont fort estimées, parlent assez.

Ce n'est pas seulement pour vous faire plaisir que je vous envoie la copie d'un Imprimé touchant la Lotterie d'Angers, je croy en faire beaucoup au Pauvres, en publiant une chose qui leur est d'un grand secours, & je ne doute point que ce ne soit un des motifs qui font porter beaucoup d'argent aux Lo-

tes, qui d'ailleurs peuvent enrichir par le moyen d'un seul écu, des Familles entieres & qui ont grand besoin des secours de la fortune. Enfin il n'y a personne qui ne doive tenter les moyens de s'enrichir lorsqu'on le peut faire sans s'incommoder.

Voicy une copie de l'Imprimé dont je viens de vous parler.

PROLONGATION

*de la Lotterie de l'Hôpital
General de la Ville d'An-
gers, accordée par M. l'In-
tendant.*

SUR ce que les Di-
recteurs dudit Hôpital
ont remontré à M. de Tur-
got, Intendant de cette Ge-
neralité, que la Loterie qu'il
a plû au Roy de leur octroyer
n'est pas à moitié remplie ;
& qu'il est plus avantageux à
ceux qui y ont pris & pren-
dront des Billers qu'elle se
remplisse

GALANT 245

remplisse entierement , afin de la tirer tout à la fois , que de la partager ; Mr l'Intendant a permis d'en continuer la distribution des Billets pendant six mois , à condition neanmoins qu'arrivant à être plustost remplie , elle sera tirée auparavant ledit temps ; sinon elle sera tirée en l'état qu'elle se trouvera le dix.huitième Avril prochain pour toutes prescriptions & delais : arrêté le dix huitième Octobre mil sept cens deux.

Le fonds de cette Loterie
Janvier 1703. X

246 MERCURE

est de cinquante mille Ecus,
dont le prix a esté fixé à foi-
xante dix sols la piece à cause
des differens changemens
des Monnoyes.

Pour la remplir il sera dis-
tribué vingt cinq mille Bil-
lets, dont le prix a pareille-
ment esté fixé à sept livres
chacun par raport à la valeur
des Ecus.

*Ily aura cinq cens Lots suivant
la division cy apres.*

Un Lot de quatre mille Ecus
à 70. sols piece 4000. Ecus.

Un de trois mille Ecus à 70.
sols piece, 3000

GALANT 247

**Un de mille Ecus à 70. sols
piece, 1000**

**Deux cinq cens Ecus à 70.
sols piece, 1000**

**Dix de trois cens Ecus à 70.
sols piece, 3000**

**Quinze de deux cens Ecus à
70. sols piece, 3000**

**Vingt de cent cinquante
Ecus à 70 sols piece, 3000**

**Cinquante de cent quarante
Ecus à 70. sols piece, 7000**

**Cent de cent Ecus à 70. sols
piece, 10000**

**Trois cens de cinquante Ecus
à 70. sols piece, 15000**

Cinq cens Lots revenans

X ij

248. MERCURE

à 50000. Ecus.

Lesquels cinquante mille Ecus à raison de soixante dix sols montent à la somme de cent soixante quinze mille livres.

*Distributeurs de Billets à
Angers.*

M^r Toissonnier, Avocat,
rue Saint Michel;

M^r Beulcher, Marchand, rue
Baudriere.

M^r Bellere, Bourgeois, rue
des Carmes.

M^r de la Porte, Marchand,
rue Poissonnerie.

Paris, M^r de la Planche,

GALANT 249

**Marchand , rue des cinq
Diamants.**

**Tours , M^s Bellegarde & Bou-
ret , Marchands , grande
rue.**

**Le Mans , M^r Boulic , No-
taire.**

**Saumur , M^r Denis , Maître
de la Rafinerie.**

Nantes.

**M^r de la Briffe , fils de feu
Mr de la Briffe , Procureur
General du Parlement de
Paris , a épousé Mademoiselle
le Brunet de Rancy. Cette
Demoiselle est tres bien faite,**

X iij

250 MERCURE

elle a des agrémens très-propres à former une tendre union avec un jeune Epoux. Elle est fille de Mr Brunet de Rancy, Fermier General. Il est frere de M^r Brunet Garde du Tresor Royal, qui est pere de Mr de Chailly-Maistre des Requestes, qui a épousé Mademoiselle de Normanville. M^r Brunet, Garde du Tresor Royal est l'aîné de tous les freres; il en avoit un qui est mort President de la Chambre des Comptes, après avoir esté Conseiller de la Cour, on le nommoit Mr Brunet

de Monforand. Un autre Brunet porte encore aujourd'hui le même nom de Monforand. M^r l'Abbé Brunet est encore frere de tous ces Messieurs. Ainsi cette famille qui est sortie du Duché de Bourgogne est à present fort étendue, & a marqué son zele pour le service du Roy dans les Finances qu'elle a ménagées avec une sagesse & une fidelité éprouvées. Mr de la Brisse qui est mort Procureur General, estoit aussi d'une maison fort attachée au service de son Prince, soit que

252 MERCURE

ceux qui la composoient se soient trouvez dans les Finances, soit qu'ils l'ayent servy dans les Cours Souveraines. Mr de la Briffe a esté fort regretté. Il estoit en effet pour de Juges aussi éclairez & aussi zelez pour les interets du Public, sur tout pour ceux des Pauvres, qu'il portoit, pour ainsi dire, dans son sein. Il avoit esté longtems Maître des Requestes, & il avoit esté admiré dans le Conseil par la penetration de ses lumières & par la solidité de ses avis. Il est mort dans le temps

où il alloit mettre en œuvre ses bonnes intentions pour les Pauvres. On sçait qu'il employoit tous les momens que les fonctions de son employ luy laissoient, au bien & au soulagement des Pauvres : aussi en a-t-il esté fort regretté.

M^r de Marrillac a épousé Mademoiselle de S. Aignan, sœur de pere de Mr le Duc de Beauvilliers. Cette Dame est du second mariage de feu Mr le Duc de Saint Aignan, & de Dame N... de Lussey Demoiselle du Berry. Il eut

254 MERCURE

encore de ce mariage Mr l'Abbé de Saint Aignan, & Mr le Chevalier de Saint Aignan, qui sert dans les Mousquetaires. Mr le Duc de Beauvillers est encore frere de Madame la Marquise de Livry, qui est de son même lin.

Mr de Marrillac est Colonel du Regiment de Toulouse. Il fut fait Brigadier au Siege de Keyserwert, où il se distingua si fort. Il est fils de Mr de marrillac Conseiller d'Etat ordinaire, & de Dame N... de Champigny, & ne.

GALANT 255

veu de Mr de Champigny,
Gouverneur de Bethune. Mr
de Marillac Conseiller d'E-
tat est fils d'un autre Con-
seiller d'Etat, & de Dame
N... Potier d'Ocquerre,
sœur de M^{le} le Président de
Blancmesnil, & de Mr d'Oc-
querre, & tante de Madame
de Lamoignon. Mr de Mar-
rillac estoit fils d'un autre
Mr de Marillac, qui fut
Maistre des Requestes &
Conseiller d'Etat, & de Dame
N... de Creil, & celuy-cy
l'estoit du fameux Mr de Mar-
rillac, Garde des Sceaux de

256 MERCURE

France, & de Dame N... de
Barbery, du Pays du Maine.
Mr le Garde des Sceaux estoit
frere aîné du Maréchal de
Mortillac, qui avoit épousé
une Demoiselle de la maison
de Medicis, & proche paren-
te de la Reine Marie de Me-
dicis. La maison de Mortillac
est tres-ancienne. Le pere du
Garde des Sceaux se distingua
sur la fin du seizième Siecle,
& au commencement du dix-
septième par son éloquence,
par son merite, & par sa pro-
bité.

Quant à la maison de Beau-

villiers, il feroit presque inutile d'en parler après la genealogie que nous en a donné Mr Robert Cousin.; cependant pour la satisfaction des Curieux, je suis obligé d'en dire quelque chose. Feu Mr le Duc de Saint Aignan, pere de M^e de Marillac, eut de son premier mariage, avec Antoinette de Servient, fille de Nicolas Servient, Seigneur de Montigny, outre Mr le Duc de Beauvilliers & Mademoiselle de Livry. Anne Abbessé de la Jaye, près de Nemours, François Meffite de Camp du

258 **MERCURE**

Regiment d'Auvergne qui se signala au Siege de Montmedy en 1657. au Combat de Saint Godard en Hongrie en 1664. & qui mourut à Paris sans alliance en 1666 âgé de 26. ans. Pierre, Chevalier de Saint Aignan, Abbé de Ferrières, & de Saint Pierre de Châlons, tué au Combat de Saint Godard en 1664. Le feu Duc de Saint Aignan (François de Beauvilliers Premier Duc de Saint Aignan, Chevalier des Ordres du Roi, Premier Gentilhomme de sa Chambre, & Gouverneur du

ÉGALANT 259

Havre de Grace) a esté célébré par son courage, il se trouva à la retraite de Mayence, sous le Cardinal de la Valtte en 1635. Il fut blessé à la cuisse au Siege de Dole. Il estoit fils d'Honorat de Beauvilliers Comte de S. Aignan, mestre de Camp de la Cavalerie legere de France & Lieutenant General du Berry, & de Jacqueline de la Grange, fille du maréchal de Montigny & de Gabrielle de Crevant. François Anne Marie Dame d'Atour de la Reine Marie Therese d'Autriche,

260 MERCURE

mariée en 1629. avec Hippo-
 lite de Bethune, estoit aussi
 sortie de ce mariage. Ho-
 norat estoit fils de Claude
 de Beauvilliers, Comte de
 Saint Aignan, Gouverneur
 d'Anjou, & de Marie Babou
 la Bourdaisiere, sœur de Phi-
 libert Cardinal, & de Jean
 Grand maitre de l'Artillerie
 de France. De ce mariage
 sortit encore Anne mariée
 avec Orry du Chastelet, Sei-
 gneur de Deuilly en Lorrain-
 ne, & ensuite avec Pierre
 Forger, S^r du Fresne. Claude
 fut fils de René de Beauvil-

liers , & Dame de Clermont Tallart ; fille d'Antoine II, Vicomte de Clermont, Bailli de Viennois, & de Françoise de Poitiers, sœur de la celebre Duchesse de Valentinois (Diane de Poitiers) René de Beauvilliers fut fils de Emery de Beauvilliers, Bailly & Gouverneur de Blois , Baron de la Ferté Hubert, lequel épousa Louise de Rasson Tonnerre , laquelle succeda avec ses sœurs aux biens de ses neveux. Claude tué à la Bataille de Pavie à costé de l'Amiral de Bonnivet en 1527 & Louis
Janvier 1703. Y

262 **MERCURE**

le plus grand Dueliste de son temps , mort sans posterité l'an 1537. Louise eut pour sa part le Comté de Saint Aignan , qu'elle porta dans la maison de Beauvilliers , qui a esté feconde en grands hommes. Mr le Duc de Beauvilliers d'aujourd'hui (Paul de Beauvilliers) épousa en 1671. Henriette Colbert, Fille puînée de Jean Baptiste Colbert, Ministre & Secrétaire d'Etat. Mr le Duc de Beauvilliers, est premier Gentilhomme de la Chambre , Grand d'Espagne de la premiere Classe & Che-

GALANT 263

valier des Ordres du Roy. Il a eu l'honneur d'élever Messieurs les Princes, Enfants de France. Sa Maison estoit déjà connue des le temps de Louis le Debonnaire. Un Jacques de Beauvilliers fut le Mediateur des differends de cet Empereur avec ses Enfants, & il mourut empoisonné par l'artifice & les pratiques du Secretaire de l'Empereur Lothaire qui voulut deffaire Louis le Debonnaire de ce Ministre, qui faisoit ombrage aux Creatures des Princes ses Enfants.

Y ij

264 MERCURE

Messire Jean Ferdinand Jobelot âgé de quatre vingt quelques années est mort à Besançon. La place de Premier President au Comté de Bourgogne ayant vacqué en 1675. on presenta trois sujets au Roy suivant l'usage du Pays, afin que Sa Majesté en choisit un & le sort tomba sur Mr Jobelot. Cette preference luy fit beaucoup d'honneur & marqua une grande distinction. Plusieurs raisons porterent le Roy à l'élever à ce haut rang de Magistrature, & l'on peut di-

GALANT 265

re que la grande piété, & la profonde erudition y contribuèrent beaucoup. Il sçavoit non seulement parfaitement bien le Droit ; mais il s'enonçoit d'une manière à faire plaisir à tous ses Auditeurs. Il a soutenu la dignité du grand employ dont il estoit revêtu pendant vingt-sept années avec beaucoup de sagesse & de conduite dans des temps difficiles. Il estoit fort estimé du Public & n'écouloit pas moins les plus grands que les plus petits, chacun ayant un égal

266 MERCURE

accez aupres de la personne.
Il estoit Arbitre d'une infinité
de differens ; & ceux qui ne
l'avoient pas choisi, consen-
toient avec plaisir au choix
que leurs Parties en avoient
fait , & comme il estoit re-
gardé comme un des plus
sages hommes de son siecle,
chacun se soumettoit à ses
sentimens. Ses liberalitez se-
crettes l'avoient rendu le pere
des pauvres honteux ; on en
peut juger par ses largesses
publiques ayant donné soi-
xante mille livres à l'Hôtel
Dieu, aux Bâtiment duquel

il a donné des soins incroyables pendant sa vie, l'ayant entièrement fait bastir depuis les fondemens jusqu'au comble avec une magnificence qui ne cede à aucun de ces fortes de mommens de la charité chrétienne. Il a ordonné par son Testament qu'on l'enterrast parmi les Pauvres de l'Hostel-Dieu, & dans leur Cemetiere, sans aucune pompe, & sans aucune distinction, sans d'autres ceremonies que celles que l'Eglise ordonne pour le commun des Fidelles. Je pourray vous

268 MERCURE

en dire davantage lorsque j'en
vous entretiendray de celuy
que le Roy luy aura nommé
pour successeur.

Mr de Louvigni, Inten-
dant de Marine à Brest, est
mort subitement. Il s'estoit
toujours attiré l'estime des
Officiers & du Peuple, &
des éloges de la Cour. Après
la mort de Mr de Seignelay
le Département de la Ma-
rine estant échu à Mr de Pont-
chartrain aujourd'huy Chan-
celier de France. Mr de Lou-
vigni fut presque le seul que
le nouveau Ministre conserva
du

du grand nombre d'Officiers qui furent changez ou reformez , & dans cette revolution generale qui arriva dans la Marine. Mr de Pontchartrain fut si satisfait de la conduite & du zele de Mr de Louvigny . qui estoit venu luy rendre ses comptes dans la pens e qu'il alloit avoir la mesme destination que les autres que de Commissaire General de la Marine qu'il estoit il l'envoya au Havre en qualit  d'Intendant , d'o  il a ensuite pass    l'Intendance de Brest o 

Janvier. 1703

Z

270 MERCURE

il vient de mourir. C'estoit un homme tres-favorisé des graces, il estoit parfaitement bien fait. Il estoit sorti d'une bonne maison ; mais quoy qu'il fut tres bien allié il devoit uniquement ce qu'il estoit à son merite & à son esprit. Peu d'hommes entendoient la Marine aussi-bien que luy. Il avoit esté de la Religion pretenduë Reformée qu'il avoit abjuré de si bonne foy que l'on a trouvé dans son Testament qu'il mouroit Catholique. Il a eu pour successeur Mr

GALANT 271

Robert qui sort de l'Intendance de Canada qu'il a exercée avec un applaudissement universel. Mr Robert est frere de Mr Robert Procureur du Roy au Chastelet. Il est aussi frere de feu Mr l'Abbé Robert Chanoine & Grand Penitencier de Nôtre-Dame. Mr Robert Procureur du Roy a un fils President en la Chambre des Comptes, & un frere Grand Vicaire du Diocese de Nismes, & qui possede dans cette Cathedrale une des premiers Dignitez. La famille

Z ij

272 MERCURE

de Mrs Robert est ancienne dans la Robbe. Elle a fourni d'illustres magistrats, & ce n'est pas d'aujourd'huy qu'elle en a donné. Elle a produit entr'autres de celebres Avocats qui ont fait l'ornement du Barreau du premier Parlement du monde. Le Gouvernement de Mr Robert dans le Canada estoit tres-estimé, & ces Sauvages ne l'estoient pas jusqu'au point de ne pas sentir la douceur de vivre sous les loix d'un si digne Magistrat. On a appris à Brest avec une gran-

de joye le choix que l'on a fait de sa personne pour succeder à Mr de Louvigny.

M^r l'Ambassadeur d'Espagne presenta au Roy le mois passé ; les Seigneurs dont je vais vous parler.

M^r le Comte de Colmenar fils aîné de M^r le Comte de Fuenfalida , Grand d'Espagne , & Conseiller d'Estat : Ce jeune Seigneur est bien fait de sa personne ; & il a tous les sentimens d'un homme de sa naissance. Il vient d'Italie où il avoit suivi le Roy son Maître & il a fait

Z iij

274 MERCURE

la dernière Campagne avec beaucoup d'approbation. Il s'est trouvé à toutes les actions les plus glorieuses de ce Monarque.

Mr le Duc de Tursis, Grand d'Espagne & General des Galeres de Gennes. Il avoit déjà passé icy du vivant de feu Roy d'Espagne. Il est de la Maison Doria & il est connu & estimé par ses longs services. Peu de gens entendent mieux que luy tout ce qui regarde la Marine.

Don Francisco Estopani

Questor est Maistre des Postes du Milanois. Il est fort estimé par sa conduite & par mille qualitez personnelles.

Don Joseph d'Asanza, Chevalier de l'Ordre de Saint Jacques.

Mr le Marquis de Los Balbazes, Duc del Sexto, Chevalier de l'Ordre de Saint Jacques, Grand d'Espagne, General de la Cavalerie de l'Estat du Milanois. Ceux de son nom ont esté si souvent employez dans de fameuses Ambassades que l'on n'est

Z iiij

276 MERCURE

pas surpris de le voir destiné à celle de Rome. Il a toutes les qualitez naturelles & acquises que demande un pareil employ , & il a des biens immenses pour le soutenir. Il a beaucoup d'esprit , il est bien fait de sa personne , ses manieres répondent à ses sentimens & tous ceux qui le connoissent avoient qu'il est digne de toute la distinction & qu'il merite son éclat & son bonheur.

Mr le Comte de Horne ,
Gouverneur de la Gueldre
Espagnole & de la Ville de

Ruremonde. Il est Cousin & de même Maison que Mr le Comte de Horne qui vient d'estre fait Maréchal de Camp. Celuy qui sert dans les Troupes du Roy d'Espagne & qui est icy, y est venu pour avoir l'honneur de saluer le Roy. Il a épousé la fille de feu Mr le Prince de Ligne dont je vous ay parlé le mois passé & Niece par consequent de Mr le Prince de Ligne, Marquis de Moüy qui est establi en France. Mr le Comte de Horne est d'un nom assez connu. Peu de

278 MERCURE

gens ont plus d'esprit que luy & peu de personne de sa qualité ont autant de science. Il n'ignore rien & il parle des Sciences & des Arts, comme ceux qui les possèdent en Maistres.

M^r l'Ambassadeur d'Espagne vit icy avec tout l'éclat de son caractère, & de son rang & de sa naissance. Il est magnifiquement logé & meublé de même. Ses livrées sont nombreuses, riches & de bon goust. Sa table ouverte à tous les Espagnols de considération qui passent par

icy . & il a logé & défrayé la pluspart des grands Seigneurs de la Nation qui y sont venus. Il leur a donné d'ailleurs des festes magnifiques. Son esprit , son cœur , & son bon goust se répandent dans tout ce qu'il a fait. C'est ce qu'on remarqua le 24. de ce mois dans une feste des plus galantes qu'il donna chez luy. Il avoit invité cinquante personnes de distinction & de merite de l'un & de l'autre sexe à venir passer la soirée chez luy. On s'y rendit sur les cinq heures, tous les Es-

280 MERCURE

pagnols de considération qui sont icy s'y trouverent aussi. Il y avoit quelques instrumens de Musique dans une Gallerie des plus agréables, qui est au bout de son premier appartement. Toutes les Chambres estoient également chauffées & éclairées. Sur les huit heures des Violons & des Hautsbois jouèrent. On commença un petit Bal qui finit sur les dix heures, & après lequel on se mit à table. Le souper fut des plus magnifiques & des plus délicats. C'estoit un am-

bigu de quatre grands servi-
ces servis à la fois. La pre-
miere table estoit de quarante
couverts. Elle estoit en for-
me de fer à cheval. La Feste
parut si galante que des gens
de consideration voulurent
servir les Dames, & se mirent
une serviette à la main dans
le vuide du dedans de la ta-
ble, occupans la place des
Gentilhommes servans. Les
mets en estoient exquis. Rien
n'estoit plus agreable que ce
coup d'œil, tant le mélange
de tous les mets estoit bien
entendu. Mr le Marquis de

282 MERCURE

los Balbasés qui se connoist
 en magnificence & en bon
 goust, avoüa qu'il n'avoit
 guere vû de repas de meilleur
 goust, ny plus curieux. On
 demeura deux heures à table.
 On recommença le Bal. Il
 y vint des Princes qui en
 estoient avertis, & d'autres
 personnes de qualité de l'un
 & de l'autre sexe. Personne
 ne s'y distingua plus que les
 deux fils de son Excellence
 Mr le Marquis & Mr le Che-
 valier de Sentmanat. Ils sont
 dignes fils d'un aussi digne
 pere, & Dieu benit Mr l'Am:

bassadeur dans toute sa famille comme dans tous ses soins. L'Aîné est d'un mérite reconnu , & le Cadet s'attire de même l'estime & l'affection de tous ceux qui le voyent. Le Bal finit à trois heures, & on sortit de chez Mr l'Ambassadeur encore plus charmé de sa personne & de ses manieres, que d'une feste aussi agreable & d'un regale aussi complet.

Tous les Souverains qui sortent de leurs Etats en laissent le Commandement à

284 MERCURE

ceux qu'ils croient capables de les Gouverner. Ceux qui sont nommez en France pour agir souverainement à la place des Rois absens, s'appellent Regens, & l'on donne en Espagne le nom de *Junta* à ceux qui sont choisis par les Rois Catholiques pour Gouverner en leur absence. Comme leur pouvoir est étably par un acte autentique que l'on nomme Decret, il en faut un autre pour le faire cesser, & c'est à cette occasion que le Roy d'Espagne vient de donner l'acte suivant.

GALANT 285

Traduction du Decret de sa
Majesté Catholique, don-
né à Figueras le 16. De-
cembre 1702..

*M*E trouvant déjà si près
d'arriver avec la faveur
Divine, à la ville de Barce-
lone, & souhaitant que dès à
present sans differer les affaires
je puisse m'y appliquer selon mon
plus grand desir & ma premiere
obligation; & afin que mes su-
jets jouïssent de l'empressement
avec lequel je tâche de les secou-
rir & de les consoler, j'ordonne
à la Junta que se reglant sur
Janvier 1703. Aa

286 MERCURE

le jour que j'arriveray à Barcelone, suivant l'itinéraire qu'on a déjà envoyé, & dont on a jointe encore icy une copie, on dispose le Courrier de tous les jours, comme c'est l'usage, afin que par là, tous les Tribunaux m'envoyent toutes les dépêches qu'ils feront d'Office, ou autrement, & tous les paquets pour la signature, & sur tout cela la Reine donnera tous les ordres nécessaires à tous les Tribunaux. Et parce que dans l'intervalle du temps que je seray à arriver de Barcelone à Madrid. Il peut arriver des cas qui demandent

une promptie expedition, & décision, & qu'en les confiant à la Reine toutes les assurances s'y trouvent par son Zele à mon service & au bien de nos sujets, j'ordonne aussi que l'on donne avis à tous les Tribunaux de l'ordre que je donne, que l'on obeisse avec la derniere exactitude à tous ceux que la Reine donnera, en m'en rendant compte sur l'heure; & d'autant que m'a confiance au Zele des Ministres de la Junta en les chargeant du Gouvernement de l'Espagne, a rendu publics les motifs qu'elle a bien justifiés, & éprou-

A a ij

288 MERCURE

vant avec combien de succès ils se sont acquitez d'une aussi grande obligation, & avec quelle force ils ont soutenu ce fardeau, conservant le Royaume en paix, rendant bonne Justice, & donnant satisfaction à mes Sujets; j'ay voulu, comme je le fais, témoigner ma gratitude à la Junte & assurer les Ministres qui la composent, que j'auray toujours présent un mérite aussi distingué, pour y répondre avec égalité.

On voit par ce Decret combien Sa Majesté est satisfaite de la Junte. On a appris de-

GALANT 289

puis que la Reine a redoublé son application pour les affaires, & même on pourroit dire qu'elle n'a point esté occupée d'autre chose pendant tout le temps que Roy son Epoux a employé pour se rendre de Barcelone à Madrid, ce qui doit estre regardé comme un prodige, jamais personne de son âge n'ayant esté employée dans le Gouvernement d'un Etat, aussi peut on assurer que Sa Majesté Catholique & cette Princesse font le charme & l'admiration de leurs Sujets.

290 MERCURE

On ne doit pas s'en étonner ,
puisque'ils renoncent à tout ce
qui pourroit les divertir ,
ne s'appliquant uniquement
qu'à tout ce qui peut rendre
leurs Sujets heureux.

Mr Nolin , Geographe
ordinaire du Roy , vient de
presenter à Sa Majesté deux
Cartes l'une de l'Andalousie
qui paroît tres exacte & à
laquelle il y a joint les noms
anciens & l'étendue des
anciens Royaumes de *Gran*
ta & de *Jaen* , pour l'intelli-
gence de l'histoire.

Sa Majesté après l'avoir examinée luy a fait l'honneur de luy dire quelle estoit tres contente aussi bien que de la Carte d'Alsace qui s'étend dans la Lorraine Alemande & qui est accompagnée de quinze Plans des Villes les plus considerables de cette Province.

Il a fait quelque augmentation à son Theatre de la Guerre en Italie, auquel il joint tous les mouvemens qui s'y sont faits jusqu'à la fin de l'année 1702.

Il donnera dans peu u.

292 **MERCURE**

Theatre de la Guerre en Flandre & un en Allemagne, où l'on pourra observer tous les mouvemens qui s'y feront. Ces Cartes seront tres détaillées & par consequent tres utiles pour les Officiers.

Il a fait aussi une augmentation à sa Carte du Milanez laquelle il a étendue jusqu'à la Province d'Istrie , d'où l'Armée de l'Empereur en Italie tire ses provisions.

Je vous envoie ce que vous m'avez demandé touchant une partie des Officiers Generaux

neraux de la dernière promotion.

Mr le Prince de Nassau Sarbruck Il est Colonel du Regiment Royal Allemand, qui seul fait une Brigade. Il est de la maison de Nassau de la branche établie en Flandre, & alliée aux maisons d'Egmont, de Ligne, & de Croÿ. L'Empereur Adolphe qui fut tué par son Concurrent, & son Successeur à l'Empire, & qui estoit fils du célèbre Rodolphe d'Halbourg, estoit de cette Maison. Mr le Comte de Nassau est bien fait. Il a

Janvier 1703. Bb

294 **MERCURE**

de l'esprit, de la valeur & de
la conduite.

Mr le Comte de Clairambault.

Il est fils du feu Maréchal de
ce nom. Son frere aîné s'é-
tant donné à l'Eglise, celui-
cy qui est le cadet choisit le
parti des Armes, dans lequel
il a soutenu l'honneur du
grand nom qu'il porte Mr
l'Abbé de Clairambault,
son frere, est de l'Acade-
mie Françoisé. Ainsi ils
brillent tous deux dans la
profession qu'ils ont prise, &
l'on pourra dire encore que
chacun sera parvenu au su-

premier degré du party qu'il a embrassé, puisque l'un s'y trouve déjà, & que l'autre n'a plus qu'un seul pas à faire pour y parvenir. Quoique Mr le Comte de Clairambault, qui est aussi estimé dans le monde que parmi les troupes ne se soit pas addonné aux Lettres, il les aime & juge de tout en homme qui sçait beaucoup, & qui parle juste.

Mr le Comte de Lauumont,
Commandant à Dunkerque,
& cy-devant au Havre de
Grace, est de l'illustre mai-

B b ij

296 MERCURE

fon du Chatelet qui defcend
des plus anciens Chevaliers
de Lorraine. Il eft Com-
mandeur de l'Ordre de faint
Louis, & joint la prudence à
la valeur. Les emplois qui
luy ont efté confiez fans qu'il
en eut recherché aucun en
font une preuve.

*Monsieur le Comte de Que-
lus.* Il eft fils de Henry Tu-
bieres de Peftel, & de Levi,
Comte de Quelus en Rouier-
gue, & de Claude de Fabert,
fille du Maréchal de ce nom.
Il eft Menin de Monfeigneur.
Il a époufé la fille de Mr le

Marquis de Villette, ſœur de
 Mr le Comte de Murcé. Ces
 noms ſont ſi connus qu'il n'eſt
 pas neceſſaire que je m'éten-
 de davantage ſur ce qui les
 regarde. Il ſuffit auſſi de dire
 que Mr le Comte de Quelus
 a eſté nommé Lieutenant
 general; que non ſeulement
 il a paſſé par tous les emplois
 militaires qui conduiſent à ce
 degré d'honneur, mais qu'il
 ne peut y eſtre parvenu ſans
 s'eſtre diſtingué par quan-
 tité d'actions de valeur &
 d'éclat. C'eſt un éloge que
 l'on peut juſtement donner

B b iij

298 MERCURE

à tous ceux que le Roy a nommez Officiers & Généraux: Ainsi je ne le répéteray point, mais je vous diray seulement que vous devez penser la même chose de tous ceux dont je vais vous parler.

M^r de Cayeux. Il est cadet de Mr le Marquis de Saint Valéry, & de la Mailon de Gamache, distinguée par de beaux titres, de grandes dignitez & de grandes alliances, dont je vous ay fort souvent entretenuë. On ne peut douter qu'il ne soit aussi sage

que brave, puisqu'après
avoir esté choisi pour estre
auprès de Monsieur le Duc
d'Orleans, pendant qu'il
estoit Duc de Chartres, en
qualité d'homme d'esprit, &
de cœur, & de confiance,
le Roy l'a mis auprès de
Monseigneur le Duc de Bour-
gogne.

M^r de Grammont Falon. Il
a esté Colonel de Dragons,
& il a deux freres qui com-
mandent aussi deux Regi-
mens de Dragons. Ils sont
Francois. Toutes mes
Lettres sont remplies de leurs

B b iiii

296 MERCURE

fon du Chatelet qui defcend
des plus anciens Chevaliers
de Lorraine. Il est Com-
mandeur de l'Ordre de faint
Louis, & joint la prudence à
la valeur. Les emplois qui
luy ont esté confiez fans qu'il
en eut recherché aucun en
font une preuve.

*Monsieur le Comte de Quel-
lus.* Il est fils de Henry Tu-
bieres de Pestel, & de Levi,
Comte de Quelus en Rouer-
gue, & de Claude de Fabert,
fille du Maréchal de ce nom.
Il est Menin de Monseigneur.
Il a épousé la fille de Mr le

Marquis de Villette, ſœur de
 Mr le Comte de Murcé. Ces
 noms ſont ſi connus qu'il n'eſt
 pas neceſſaire que je m'éten-
 de davantage ſur ce qui les
 regarde. Il ſuffit auſſi de dire
 que Mr le Comte de Quelus
 a eſté nommé Lieutenant
 general ; que non ſeulement
 il a paſſé par tous les emplois
 militaires qui conduiſent à ce
 degré d'honneur, mais qu'il
 ne peut y eſtre parvenu ſans
 s'eſtre diſtingué par quan-
 tité d'actions de valeur &
 d'éclat. C'eſt un éloge que
 l'on peut juſtement donner

B b iij

à tous ceux que le Roy a
nommez Officiers & Gene-
raux: Ainsi je ne le repes-
teray point, mais je vous
diray seulement que vous
devez penser la même chose
de tous ceux dont je vais
vous parler.

M^r de Cayeux. Il est cadet
de Mr le Marquis de Saint
Valery, & de la Mailon de
Gamache, distinguée par de
beaux titres, de grandes di-
gnitez & de grandes allian-
ces, dont je vous ay fort sou-
vent entretenuë. On ne peut
douter qu'il ne soit aussi sage

que brave, puisqu'après
avoir esté choisi pour estre
auprès de Monsieur le Duc
d'Orleans, pendant qu'il
estoit Duc de Chartres, en
qualité d'homme d'esprit &
de cœur, & de confiance,
le Roy l'a mis auprès de
Monseigneur le Duc de Bour-
gogne.

M^r de Grammont Falon. Il
a esté Colonel de Dragons,
& il a deux freres qui com-
mandent aussi deux Regi-
mens de Dragons. Ils sont
Francois. Toutes mes
Lettres sont remplies de leurs

B b iiii

300 · MERCURE

actions & des éloges qu'ils ont mérités. Ainsi je ne ferois que répéter ce que vous sçavez déjà si je m'étenois davantage sur cet article.

• *M^r de Magnac* Il est Frere de feu M^r d'Arnolfiny que ses services & son assiduité aux fonctions de ses emplois ont rendu recommandable. Mr de Magnac s'est acquis tant de gloire à la Bataille de Fridlingen que ses actions luy ayant fait mériter le rang glorieux de Lieutenant General , il auroit pû estre élevé à une plus haute dignité,

s'il ne s'en estoit point trouvé une à laquelle il faut parvenir avant que d'y arriver.

M^r du Rozel Il est d'une ancienne maison de Touraine. Et il a toute sa vie servy le Roy avec un zele, une constance & une fermeté inviolables. Il a brillé par tout où il a servi, & son nom se trouve dans routes les relations qui en ont esté faites.

M^r de Renolds. Il est d'une ancienne maison qui a longtemps rempli les premiers Postes dans le Canton de

302 **MERCURE**

Schafouze, dont on dit que son Bisayeul voulut se faire Souverain, la valeur, & ses services l'ont mis à la teste du Corps où il sert le Roy.

M^r de Saint Mauris. Il est d'une tres ancienne Maison de Franche Comté. Il est Colonel de Cavalerie sur le pied étranger. Il passe pour un tres bon Officier.

M^r le Comte de Hautefort. Il est fils de Gilles de Hautefort Marquis de Hautefort, & Comte de Montignac en Perigord, premier Ecuyer de la feuë Reine, & de Marthe

d'Estourmol de Surville. Ce nouveau Lieutenant general a épousé l'héritiere de Pompadour. Il n'est pas seulement estimé par son courage & par sa bravoure, mais aussi par plusieurs autres bonnes qualitez. La valeur est hereditaire à ce sang, & deux freres, & deux Cousins de ce nom, tous quatre Officiers generaux, semblent se disputer à l'envy l'honneur de servir le Roy.

M^r le Marquis de Courtebonne.
Il est Lieutenant de Roy de Calais & a toujours servi avec

inction. Il a tout le mérite qui peut faire estimer un homme de guerre & un parfaitement honneste homme du monde.

M^r le Marquis de Rigoville. Il est premier Souslieutenant de la Compagnie des Mousquetaires noirs, & commença à se distinguer en Candie, où il tua un des principaux Officiers Turcs qui estoit venu à luy le sabre haut. Il évita le coup & après avoir blessé cet Officier Turc d'un coup de pistolet, il luy passa son épée au travers du corps, & le fit

tomber mort. Il reçut un moment après un coup de mousquet au travers des reins qui le fit tomber, il demeura pendant quelques heures parmi les morts. Sa valeur & son mérite luy attirerent l'estime & l'amitié de M^r de la Feuillade, qui le fit traiter avec tant de soin qu'il guerit de cette blessure. Il commanda un détachement au Combat des Dunes, & il fut assez heureux pour n'y estre point blessé, quoy qu'il se fust exposé aux plus grands perils. Il n'eut pas tant de bonheur

304 MERCURE

inction. Il a tout le mérite qui peut faire estimer un homme de guerre & un parfaitement honneste homme du monde.

M^r le Marquis de Rigoville. Il est premier Souslieutenant de la Compagnie des Mousquetaires noirs, & commença à se distinguer en Candie, où il tua un des principaux Officiers Turcs qui estoit venu à luy le sabre haut. Il évita le coup & après avoir blessé cet Officier Turc d'un coup de pistolet, il luy passa son épée au travers du corps, & le fit

tomber mort. Il reçut un moment après un coup de mousquet au travers des reins qui le fit tomber ; il demeura pendant quelques heures parmi les morts. Sa valeur & son mérite luy attirerent l'estime & l'amitié de M^r de la Feuillade , qui le fit traiter avec tant de soin qu'il guerit de cette blessure. Il commanda un détachement au Combat des Dunes , & il fut assez heureux pour n'y estre point blessé , quoy qu'il se fust exposé aux plus grands perils. Il n'eut pas tant de bonheur

306 MERCURE

à la prise de la Demi lune de Lille en Flandre , où il reçut trois coups de mousquet, non plus qu'à la prise de la Citadelle de Besançon , où il fut blessé. Il se signala au Siege de Dole , & descendit le premier dans le fossé où il fit un Prisonnier de qui l'on apprit des nouvelles de la Place , dont on estoit en peine. Il estoit Officier aux Gardes lorsque le Roy le choisit pour le faire Cornette des Mousquetaires. Ceux du Corps où il commande ayant appris que le Roy l'avoit nommé

Lieutenant general firent une députation pour l'en féliciter.

M^r le Marquis de Druys, Lieutenant des Gardes du Corps. Il est fils de feu M^r du Montal. On l'estime également à la Ville & à la Cour, & ce n'est pas sans mérite & sans valeur qu'on parvient au poste où le Roy vient de l'élever.

M^r le Comte de Mongon. Il est d'une ancienne maison d'Auvergne où l'on a toujours porté les armes avec distinction, & avec beaucoup de succès. Il fut blessé à l'affaire de Cre-

308 **MER CURE**

mone. Il a épousé la fille de
M^r le Marquis d'Heudicour,
grand Louvetier de France.

Mr Phelipeaux. Il est Am-
bassadeur de France en Sa-
voye , & porte le même
nom , & les mêmes armes
que Mr le Chancelier , &
Mr de la Veillière dont il est
cousin. Il n'est pas moins
habile dans le cabinet qu'à
la teste des troupes , & les
affaires du Roy l'empêchant
de s'y signaler comme il a
fait en plusieurs occasions,
Sa majesté n'a pas voulu que
les services qu'il luy rend

dans les negociations por-
 tassent préjudice à ceux qu'il
 luy auroit rendus s'il avoit
 continué de servir dans ses
 Armées. Ainsi voulant qu'il
 fist toujours son chemin
 comme s'il y estoit, elle l'a
 nommé Lieutenant Gene-
 ral.

Mr d'Artagnan. Il est d'une
 ancienne maison de Bearn,
 & premier Sous Lieutenant
 des mousquetaires. Il porte
 un nom qui est depuis long-
 temps en veneration dans
 cet illustre Corps. Il y est
 aimé & estimé par mille qua-

Janvier 1703. C c

310 **MERCURE**

litez personnelles. Il a brillé dans tous les lieux où il s'est trouvé & le poste où le Roy vient de l'élever fait voir qu'il a bien soutenu l'éclat de son nom.

Mr de Carman. Il est Capitaine aux Gardes, & fils du fameux Mr de Riquet Président au Parlement de Toulouse, qui s'est immortalisé par le beau Canal de Languedoc où ce grand homme a vaincu les difficultés de l'art & de la nature qui paroissent insurmontables. Il est frere de Mr de Riquet

VALENT 34

second President au Parlement de Toulouse.

Mr le Comte de Rouffi. Il est fils de Frederic Charles de Roys de la Rochefoucaud, Comte de Rouffi en Champagne, & de Roie en Picardie, General des Troupes de Danemarck, & Chevalier de l'Ordre de l'Elephant, & d'Isabelle de Dursfort de Duras. Il commande la Gendarmerie. Ce Comte est tres bien fait de sa personne. Il a beaucoup de valeur, & une grande application à son metier.

Cc ij

210 MERCURE

trez personnelles. Il a été
dans tous les lieux où il est
trouvé & le poste où le Roy
vient de l'élever fait voir
qu'il a bien soutenu l'honneur
de son nom.

Mr de Corman. Il est Cap-
taine aux Gardes, & fils du
fameux Mr de Riquet Pré-
sident au Parlement de Tou-
louse, qui s'est immortalisé
par son Canal de Languedoc.

GALANT 31

second President au Parle-
ment de Toulouse.

Mr. le Comte de Fougères.

Le fils de Frédéric Charles

le Roy de la Rochelle

land, Comte de Roussillon

Champagne, & de Roussillon

Picardie, General des Troupes

des de Danemarck, & Che-

valier de l'Ordre de l'Ele-

phant, & d'Isabelle de Sur-

re. Il commande

le. Ce Comte

de la per-

de va-

appli-

312 MERCURE

Mr le Marquis de Surville.
Il est frere cadet de Mr le Comte de Hautefort dont je viens de vous parler. Il a esté élevé Page du Roy, & Colonel du Regiment de Toulouse. Il est brave, & bon Officier fort aimé des troupes, & commande le Regiment du Roy.

Mr le Duc de Charost, marquis d'Antenis en Bretagne.
Il est fils d'Armand de Be-rune Duc de Charost en Berry, Pair de France, Gouverneur de Calais & Lieutenant General au Gouverne-

ment de Picardie, & de Dame Marie Fouquet. Le zele de son grand pere pour le Roy, la pieté de son pere & sa valeur le rendent considerable.

Mr le Marquis d'Antin.
Il est fils unique de feu Mr le Marquis de Montespan de la maison de Gondrin, une des plus illustres de Languedoc, & de N..... de Rochecouart, dont le pere estoit Duc de Mortemart, premier Gentilhomme de la Chambre, & Gouverneur de Paris. Mr le Marquis d'Antin joint beaucoup d'esprit

314 MERCURE

à beaucoup de valets & de
les manieres grandes & no-
bles, & il est fort attaché
à la personne de Monsei-
gneur le Dauphin.

Mr le Marquis de Liencour.
Il est fils de Mr le Duc de
la Rochefoucault grand mai-
stre de la Garderobe, & de
Dame N..... de Liencour,
heritiere de la maison de ce
nom. Je ne vous apprendrois
rien de nouveau quand je
vous parlerois de la maison
de la Rochefoucault. Elle est
grande par elle-mesme, &
illustrée par les plus hautes

dignitez dans l'Eglise, & dans l'épée. On y trouve des Cardinaux, des Ducs, & des personnes élevées aux premières Charges de l'Estat. L'esprit n'a pas moins brillé dans cette maison, & le livre de Maximes composé par feu Mr le Duc de la Rochefoucault, est un ouvrage si beau, si solide, & si utile qu'il n'y a personne qui ne dût le sçavoir par cœur. On y apprend à connoître le monde & à se connoître soy-même.

Mr le Marquis de Cheme-

316 MERCURE

SAINT. Il est d'une ancienne Noblesse de Poitou, & d'une valeur reconnüe, & éprouvée, & frere de Mr de Barbesieres, Lieutenant General, qui a fait parler de luy par une infinité d'actions éclatantes.

MARECHAUX DE CAMP.

Mr le Comte de Chamilly.

Le nom de sa maison est *Bouton*. Elle est tres illustre, & tres bien alliée. Il seroit malaisé d'en déterminer l'ancienneté. Cette maison estoit dans un grand lustre sous les Ducs de Bourgogne. Elle est
de

de cette Province , où elle a tenu un rang tres-considerable. Mr le Comte de Chamilly est neveu du Maréchal de ce nom , & fils aîné du feu Comte de Chamilly , qui mourut estant General d'Armée. Il estoit estimé par toutes les qualitez qui peuvent distinguer un homme de guerre , un homme d'esprit , & un homme de naissance. Celuy que Sa Majesté a nommé Maréchal de Camp revient de Dannemarck , où il a esté Ambassadeur pendant plusieurs années. Il a fait une fort grande figure dans cette Cour , où il a soutenu de toutes manieres la gloire de sa Nation.

Mr de Hefsy. Il est Colonel Suisse , & il a par ses services

Janvier 1703. D d

312 MERCURE

Mr le Marquis de Surville.
 Il est frere cadet de Mr le Comte de Hautefort dont je viens de vous parler. Il a esté élevé Page du Roy, & Colonel du Regiment de Toulouse. Il est brave, & bon Officier fort aimé des troupes, & commande le Regiment du Roy.

Mr le Duc de Charost, Marquis d'Antenis en Bretagne.
 Il est fils d'Armand de Be-rune Duc de Charost en Berry, Pair de France, Gouverneur de Calais & Lieutenant General au Gouverne,

ment de Picardie, & de Dame Marie Fouquet. Le zele de son grand pere pour le Roy, la pieté de son pere & sa valeur le rendent considerable.

Mr le Marquis d'Antin.

Il est fils unique de feu Mr le Marquis de Montespan de la maison de Gondrin, une des plus illustres de Languedoc, & de N..... de Rochechouart, dont le pere estoit Duc de Mortemart, premier Gentilhomme de la Chambre, & Gouverneur de Paris. Mr le Marquis d'Antin joint beaucoup d'esprit

314 MERCURE

à beaucoup de valentia
les manieres grandes & no
bles, & il est fort attaché
à la personne de Monsei
gneur le Dauphin.

Mr le Marquis de Liencour.
Il est fils de Mr le Duc de
la Rochefoucault grand mai
stre de la Garderobe, & de
Dame N..... de Liencour,
heritiere de la maison de ce
nom. Je ne vous apprendrois
rien de nouveau quand je
vous parlerois de la maison
de la Rochefoucault. Elle est
grande par elle-mesme, &
illustrée par les plus hautes

dignitez dans l'Eglise, & dans l'épée. On y trouve des Cardinaux, des Ducs, & des personnes élevées aux premières Charges de l'Estat. L'esprit n'a pas moins brillé dans cette maison, & le livre de Maximes composé par feu Mr le Duc de la Rochefoucault, est un ouvrage si beau, si solide, & si utile qu'il n'y a personne qui ne dût le sçavoir par cœur. On y apprend à connoître le monde & à se connoître soy-même.

Mr le Marquis de Cheme-

316 MERCURE

Tant. Il est d'une ancienne Noblesse de Poitou, & d'une valeur reconnue, & éprouvée, & frere de Mr de Barbesieres, Lieutenant General, qui a fait parler de luy par une infinité d'actions éclatantes.

MARECHAUX DE CAMP.

Mr le Comte de Chamilly.

Le nom de sa maison est *Bouton*. Elle est tres illustre, & tres bien alliée. Il seroit malaisé d'en déterminer l'ancienneté. Cette maison estoit dans un grand lustre sous les Ducs de Bourgogne. Elle est
de

de cette Province , où elle a tenu un rang très-considérable. Mr le Comte de Chamilly est neveu du Maréchal de ce nom , & fils aîné du feu Comte de Chamilly , qui mourut étant General d'Armée. Il estoit estimé par toutes les qualitez qui peuvent distinguer un homme de guerre , un homme d'esprit , & un homme de naissance. Celui que Sa Majesté a nommé Maréchal de Camp revient de Dannemarck , où il a esté Ambassadeur pendant plusieurs années. Il a fait une fort grande figure dans cette Cour , où il a soutenu de toutes manieres la gloire de sa Nation.

Mr de Hefsy. Il est Colonel Suisse , & il a par ses services
Janvier 1703. D d

318 MERCURE

merité des loüanges de la propre bouche du Roy.

Mr des Alleurs. C'est un Officier qui sçait parfaitement bien la guerre ; il connoist les Troupes & les peut faire agir utilement. Il est non-seulement bon Officier, mais utile Ministre. Il a esté envoyé dans plusieurs Cours d'Allemagne, & il revient de celle de Brandebourg.

Mr le Chevalier d'Asfeld. Il est Colonel de Dragons. Le nom de sa famille est Bidal. Son Pere fut fort considéré de la Reine Christine de Suede qui luy fit de grands biens. Son frere mourut couvert de gloire au Siege de Bonn qu'il défendit jusqu'à la dernière extremité pendant la dernière guerre. Il y a tou-

jours eu beaucoup de valeur & d'esprit dans cette famille.

Mr de Forcat. Il est Colonel de Cavalerie Chevalier de Malte, Commandeur de la Commanderie de Feüllée en Bresse. Il estoit dans Landau lorsqu'on a fait le Siege de cette Place, & il s'y est extrêmement distingué pendant tout le cours de ce Siege.

Mr de Galmoir, Colonel Irlandois. Il est Milord en Irlande de la Maison de Butleer, l'une des plus illustres & des plus anciennes de ce Royaume-là. Le Duc d'Ormond est de la même Maison. La valeur est un don hereditaire aux Irlandois.

Mr de Vaudray, Colonel du
D d ij

320 **MERCURE**

Regiment de la Sarre , est d'une ancienne maison de Franche-Comté La rapidité de sa fortune est une preuve bien forte de son mérite , sur tout sous un regne où l'on ne s'attache qu'à récompenser la valeur. Il n'y a pas plus de douze ans qu'il estoit Religieux de l'Abbaye de Saint Claude. Il fut même nommé quelque temps à la Cure. Il quitta l'estat Ecclesiastique dans lequel il n'avoit nul engagement pour prendre la Compagnie de Grenadiers du Regiment de Poitiers , & ce fut en cette qualité qu'il se couvrit de gloire à l'affaire de Coni , qui a tant fait de bruit , puisqu'il y entra luy dixième avec cette petite troupe qui luy estoit res-

tée de tous les Grenadiers. Il
sauta dans la Ville, vit tuer à
ses costez tous les Camarades,
& fut enfin terrassé & accablé
sous le nombre. Il reçut trente
trois blessures, dont seize pa-
rurent mortelles. Le Roy le
voulut voir après sa guérison;
& l'a depuis comblé d'honneurs
& de bien.

Mr le Marquis de Goesbriant.
Il est d'une ancienne maison de
Bretagne, & du sang dont on
fait les Maréchaux de France.

Mr le Marquis de Vibraye. Il
est fils d'Henry de Vibraye au
Perche; & de Polixene le Co-
gneux, Dame d'Honneur de
feuë Madame la Duchesse de
Guise.

Mr le Marquis d'Hurault. Il
D d iij

est neveu de Mr le Marquis de Sablé, & a épousé la fille de Mr le Marquis de Grignan, Lieutenant de Roy de Provence. Il a mille bonnes qualitez outre celle de bon Officier.

Mr de Berulle. Il est Colonel & frere de Mr le premier President de Grenoble, & de Mr l'Abbé de Berulle, Maistre des Requestes. Son nom est celebre dans la Robe, dans l'Epée & dans l'Eglise.

Mr de Lée, Colonel Irlandois, d'une tres bonne maison, & fort distingué par sa valeur & par ses services. Il a toujours résisté genereusement aux offres qui luy ont esté faites par le Roy Guillaume.

Mr Doringthon, Anglois. Il

estoit attaché au feu Roy d'Angleterre Jacques II. & il le suivit lorsqu'il passa en France. où il a servi avec beaucoup de succès & de gloire.

Mr Julien. Il est des Vallées des Grisons, & a beaucoup d'esprit & de valeur. Il défendit Coni contre les Troupes de France, & la belle défense qu'il fit dans cette Place, luy acquit beaucoup de gloire, Le Roy après luy avoit donné la Croix de Saint Louis, le vient de nommer pour une expedition qui luy convient, & qui fera parler de luy.

Mr le Marquis de Moncaut. Il est Gouverneur de la Citadelle de Besançon. C'est un homme dont la sagesse répond à la va-

D d iiii

324 MERCURE

leur, & qui est fort attentif à tous les devoirs, & fort appliqué à tout ce qui regarde le métier de la guerre. Il falloit un homme de ce caractère pour avoir soin des Cadets qui sont à Besançon. Il a épousé la sœur de Mr d'Aubarede de Lion. Son beau-frere est Lieutenant Colonel du Regiment de la Sarre.

Mr le Marquis de Saint Hermine. C'est un Officier extrêmement estimé des gens de guerre, & considéré par tout ailleurs. Il est d'une maison où il y a de la valeur, & de la naissance, & dans laquelle on trouve les plus grands exemples de sagesse, de pieté, & de vertu. Il est neveu

de Mr le Marquis de Villette,
& frere de Madame la Comtesse
de Mailly.

Mr le Comte de Horn, Flamand.
Il est de la branche de Montmo-
rency, & proche parent de Mr
le Comte de Horn, Gouverneur
de la Gueldre Espagnole. Les
Predecesseurs de ceux qui por-
tent ce nom, ont joué d'assez
beaux & d'assez grands rôles
pour n'avoir pas besoin que je
dise rien davantage pour les
faire connoître.

Mr le Comte de Nogent, Colo-
nel de Dragons. Il s'est fait esti-
mer dans le monde, & dans le
service si-tôt qu'il y est entré.
Il marche sur les traces de
feu son pere, qui fut tué au pas-
sage du Tolhus. Si la mort ne

322 MERCURE

est neveu de Mr le Marquis de Sablé, & a épousé la fille de Mr le Marquis de Grignan, Lieutenant de Roy de Provence. Il a mille bonnes qualitez outre celle de bon Officier.

Mr de Berulle. Il est Colonel & frere de Mr le premier President de Grenoble, & de Mr l'Abbé de Berulle, Maistre des Requestes. Son nom est celebre dans la Robe, dans l'Epée & dans l'Eglise.

Mr de Lée, Colonel Irlandois, d'une tres bonne maison, & fort distingué par sa valeur & par ses services. Il a toujours résisté genereusement aux offres qui luy ont esté faites par le Roy Guillaume.

Mr Doringthon, Anglois. Il

estoit attaché au feu Roy d'Angleterre Jacques II. & il le suivit lorsqu'il passa en France. où il a servi avec beaucoup de succès & de gloire.

Mr Talien. Il est des Vallées des Grisons, & a beaucoup d'esprit & de valeur. Il défendit Coni contre les Troupes de France, & la belle défense qu'il fit dans cette Place, luy acquit beaucoup de gloire, Le Roy après luy avoit donné la Croix de Saint Louis, le vient de nommer pour une expedition qui luy convient, & qui fera parler de luy.

Mr le Marquis de Moncaut. Il est Gouverneur de la Citadelle de Besançon. C'est un homme dont la sagesse répond à la va-

D d iij

324 MERCURE

leur, & qui est fort attentif à tous ses devoirs, & fort appliqué à tout ce qui regarde le métier de la guerre. Il falloit un homme de ce caractère pour avoir soin des Cadets qui sont à Besançon. Il a épousé la sœur de Mr d'Aubarede de Lion. Son beau-frere est Lieutenant Colonel du Regiment de la Sarre.

Mr. le Marquis de Saint Hermine. C'est un Officier extrêmement estimé des gens de guerre, & considéré par tout ailleurs. Il est d'une maison où il y a de la valeur, & de la naissance, & dans laquelle on trouve les plus grands exemples de sagesse, de pieté, & de vertu. Il est neveu

de Mr le Marquis de Villette,
& frere de Madame la Comtesse
de Mailly.

Mr le Comte de Horn, Flamand.
Il est de la branche de Montmo-
rency, & proche parent de Mr
le Comte de Horn, Gouverneur
de la Gueldre Espagnole. Les
Predecesseurs de ceux qui por-
tent ce nom, ont joué d'assez
beaux & d'assez grands rôles
pour n'avoir pas besoin que je
dise rien davantage pour les
faire connoître.

Mr le Comte de Nogent, Colo-
nel de Dragons. Il s'est fait esti-
mer dans le monde, & dans le
service si-tôt qu'il y est entré.
Il marche sur les traces de
feu son pere, qui fut tué au pas-
sage du Tolhus. Si la mort ne

326 MERCURE

l'eust point enlevé dans ce passage, il seroit parvenu aux plus hautes dignitez où les armes font monter. Ce nouveau Maréchal de Camp est neveu de Mr le Duc de Lauzun.

Mr le Comte de Manderscheid, Colonel Allemand, est d'une des plus illustres maisons d'Allemagne. Les Chapitres de Strasbourg & de Cologne sont remplis de personnes de ce nom.

Mr le Comte de Vaillac est fils du Comte de ce nom, qui a esté Capitaine des Gardes du Corps de feuë Son Altesse Royale Monsieur, premier Ecuyer de Madame, & Chevalier des Ordres du Roy. Sa maison est alliée aux plus illustres du Quer-

cy , ſçavoir , Turune-airac , Saint Aulaire , la Devaize , Loſtange , & Bédüey.

Mr le Marquis de Valsemé. Il eſt tres-eſtimé , & s'eſt fort diſtingué dans la Gendarmerie où il commande. Cette maiſon a produit des Heros. Un Henri de Valsemé fut tué à coſté du Duc d'Anjou , à la Bataille de Jarnac.

Mr le Comte de Gevaudan. Il eſt Colonel de Dragons. Sa vigilance & ſon exactitude dans les moindres choſes qui regardent le ſervice du Roy , & le métier de la guerre , ſont extraordinaires. Il eſt d'une bonne Nobleſſe de Languedoc.

Mr le Marquis de Vivans , Colonel de Cavalerie. Il eſt

328 MERCURE

de Guyenne , M^r de Vivans , son Pere qui estoit Marechal de Camp , fut tué à la Bataille de Fleurus , il est Cousin Germain de M^r de Saint Cris-
tau dont je vous ay déjà parlé. Le nom de Vivans se trouve glorieusement placé dans une infinité de Relations des avantages remportez par les Troupes de Sa Majesté.

Mr le Marquis du Chatelet.
Sa Maison sort de l'ancienne Chevalerie de Lorraine. Il a épousé la fille de feu M^r le Marechal de Belfond. La situation glorieuse où se trouvoit ce Marechal donne lieu de croire qu'il n'auroit pas choisi un Gendre qui n'auroit pas eu un merite distingué.

Mr le Marquis de Joffreville, Colonel de Cavalerie est homme de Qualité, & de distinction. Il avoit épousé il y a quelques années une des plus belles personnes de Dauphiné, & qui estoit encore plus recommandable par sa vertu que par sa beauté & par sa naissance; quoy qu'elle fust des plus illustres. Il la perdit peu de temps après son mariage. Il en a esté long-temps inconsolable.

Mr le Prince de Birkenfeld. Il est de la maison Palatine, & a par conséquent l'honneur d'appartenir à Madame. Il n'est pas moins distingué par mille bonnes qualitez, que par son nom. Il a commandé le Regiment d'Alsace à la teste duquel il

330 MERCURE

s'est signalé en Catalogne. Il a un Frere dans le Service de Hollande. Son Pere estoit Lieutenant General des Armées du Roy.

BRIGADIER S.

Mr le Duc de l'Edignieres. Quoy qu'il soit encore fort jeune, il s'est trouvé en plusieurs occasions importantes, qui luy ont fait acquerir beaucoup de gloire & dont il est souvent sorty avec des marques d'honneur. Il se distingua au Siege de Barcelone. Il eut un coup de mousquet dans les cheveux au dessus de l'oreille, à l'affaire de Chiary, & au Combat de Luzara un coup de Mousquet sur le nez au défaut du front qui ne l'empêcha pas d'agir

avec la valeur qui toujours paroît naturelle à ceux de son nom. Ainsi la dignité où il vient d'être élevé est le prix de ses belles actions. Il se trouve l'ainé de la maison de Crequi, & descend par les femmes du fameux Connestable de Lediguères. Il a épousé Mademoiselle de Duras, fille du maréchal & Duc de ce nom.

Mr de la Conelaye Capitaine aux Gardes. Il est de Bretagne. Jamais Officier ne mérita mieux le titre d'honneur que le Roy vient de luy accorder : il s'est fort distingué dans la dernière guerre, & a fait dans celle-cy de très-belles actions, & qui ont parlé pour luy.

M^r le Marquis de Montgeorges.

332 MERCURE

est aussi Capitaine aux Gardes. Il y a long-temps qu'il sert dans ce Corps , & qu'il sert avec beaucoup de distinction ; de maniere que sa reputation est des mieux establie. Il est d'une bonne & ancienne famille.

M^r le Marquis de Heron , Envoyé Extraordinaire de France auprès du Roy , & de la République de Pologne. Il a quitté la Robe pour prendre le party de l'Epée, ayant esté Conseiller au Parlement de Rouën, où il est né. Il eut un Regiment peu de temps après qu'il fut entré dans le service. Son esprit répondant à sa valeur , il a esté employé dans les Negotiations. On a remarqué en

luy beaucoup de zèle pour le service du Roy, avec une grande fermeté.

Mr le Marquis de Raffetot. Il est descendu d'une fille de feu Mr le Marechal de Gramont. Sa naissance & ses services luy ont attiré le titre glorieux dont il vient d'estre honoré.

Mr de Chepy de Ribauval. Il est d'une bonne Maison de Picardie ; il a commandé le Regiment de Chartres. On ne met à la teste des Regimens des Princes de la Famille Royale, que des personnes d'une grande distinction ; aussi est-il d'une valeur éprouvée en plusieurs occasions.

Mr de Tournon, Francomtois. Il est connu par sa fermeté

Janvier 1703. E e

332 MERCURE

est aussi Capitaine aux Gardes. Il y a long-temps qu'il sert dans ce Corps , & qu'il sert avec beaucoup de distinction ; de maniere que sa reputation est des mieux establie. Il est d'une bonne & ancienne famille.

M^r le Marquis de Heron , Envoyé Extraordinaire de France auprès du Roy , & de la République de Pologne. Il a quitté la Robe pour prendre le party de l'Epée , ayant esté Conseiller au Parlement de Roüen, où il est né. Il eut un Regiment peu de temps après qu'il fut entré dans le service. Son esprit répondant à sa valeur , il a esté employé dans les Negotiations. On a remarqué en

luy beaucoup de zèle pour le service du Roy, avec une grande fermeté.

Mr le Marquis de Raffetot. Il est descendu d'une fille de feu Mr le Marechal de Gramont. Sa naissance & ses services luy ont attiré le titre glorieux dont il vient d'estre honoré.

Mr de Chepy de Ribauval. Il est d'une bonne Maison de Picardie ; il a commandé le Regiment de Chartres. On ne met à la teste des Regimens des Princes de la Famille Royale, que des personnes d'une grande distinction ; aussi est-il d'une valeur éprouvée en plusieurs occasions.

Mr de Tournon, Francomtois. Il est connu par sa fermeté

Janvier 1703. E e

334 MERCURE

dans les actions les plus périlleuses. Il en a fait d'une valeur incroyable , & dont il a eu toute l'Armée pour témoin.

Mr le Marquis de Rannes. Il est fils de Madame la Princesse de Montauban , & de Mr le Marquis de Rannes , qu'elle avoit épousé en premières nocces , & qui estoit Lieutenant General. Ainsi il est du sang duquel on les fait.

Mr le Comte de Choiseuil Colonel du Regiment de la Reine. Il est neveu de Mr le Maréchal de Choiseuil ; s'il est illustre par son nom , il en soutient dignement l'éclat.

Mr le Comte de Tillieres. Il est de l'ancienne Maison de le Veneur , & commande le Re-

giment des Cravates qu'avoit
avant luy Mr le Comte de
Rouffy. Madame sa Mere estoit
sœur de Madame la Presidente
Talon.

Mr le Marquis de Hautefeuille,
Il est neveu de Mr le Com-
mandeur de Hautefeuille, Am-
bassadeur de Malthe, & font
estimé parmy les Troupes.

Mr de Bourdat, Colonel du
Regiment de Lanoy. Il entend
parfaitement tout ce qui re-
garde sa Profession, & l'on ne
peut en estre si bien instruit
sans le mettre en pratique.

*Mr le Comte de Choiseuil Beau-
pré.* Il est de la branche de cet-
te Maison qui a produit de
grands Hommes,

Mr de Hautefort Officier de la
Ee ij

336 MERCURE

seconde Compagnie des Mousquetaires. Il y est aussi estimé qu'il est par tout ailleurs. Il est cousin germain de Mr le Marquis de Hautefort & de Mr de Surville & de la mesme Maison.

Mr le Chevalier de Sully, de l'illustre Maison de Bethune. Il est frere unique de Mr le Duc de Sully, & joint toutes les qualitez aimables d'un homme du monde aux qualitez solides d'un homme de guerre.

Mr de Saint Second, Piémontois. Il est Colonel d'un Regiment d'Infanterie sur le pied Etranger, & fort en France depuis fort long temps. Il a la reputation d'un homme de merite & d'un bon Officier.

Mr le Marquis de Cabro. Il est

d'une tres bonne Maison de Caralogne, & neveu de Mr de Calvo, Lieutenant General & Chevalier des Ordres du Roy, qui deffendit si bien Mastric contre le Prince d'Orange, & ne dément point le nom qu'il porte.

Mr le Chevalier de Ballivieres. C'est un des meilleurs Officiers des Gardes du Corps. Il s'est distingué en plusieurs rencontres.

Mr d'Ymecour, Lieutenant des Gardes du Corps. Il est d'une bonne Maison de Champagne, proche de Sedan. Il s'est mis fort jeune dans le service, & ne s'est pas moins signalé que tous ceux de sa famille qui portent son nom. Son pere &

338 MERCURE

son frere ont esté Gouverneurs de Montmedy.

Mr de l'Isle du Vigier. Il est frere aîné du Procureur General de Bordeaux. L'honneur que le Roy luy vient de faire, marque qu'il est content de ses services.

Mr le Marquis de Grancey. Il est petit fils du Maréchal de ce nom, & moins distingué par l'éclat de sa Maison, que par ses services.

Mr le Comte de Beauvais du Rivau. Il sert avec distinction dans la Gendarmerie. Il est fils de feu Jacques de Beauvais du Rivau, Maréchal des Camps & Armées du Roy, Capitaine Colonel des Suisses de la Garde de feu Monsieur le Duc d'Or-

leans Gaston de France , & frere de Mr l'Evesque de Bayonne.

Mr le Comte de Monbron. Il est fils de Mr de monbron , qui étoit Lieutenant General des Armées du Roy, & qui a esté Gouverneur d'Arras & de Cambray. Son nom est fameux dans les mousquetaires , où il a commandé , & à la teste desquels il a fait de tres-belles actions. Celuy dont je vous parle est aussi petit fils de Mr de monbron qui estoit dans les Chevaux Legers de la Garde.

Mr le Marquis de Marquesat de Hautefort. Il est parent de Mrs de Hautefort , dont je vous ay déjà parlé. Il semble qu'il suffit de porter ce nom pour aimer

340 MERCURE

le métier de la Guerre, & pour y réussir.

Mr le Marquis de Broglio, commande le Regiment du Roy Cavalerie Il est second fils de Mr le Comte de Broglio, Lieutenant General pour le Roy en Languedoc, & Neveu de Mr le Marquis de Revel, Chevalier des Ordres du Roy, dont l'affaire de Cremona a augmenté la reputation qu'il s'estoit déjà acquise.

Mr le Duc de Brissac. Il est de la Maison de Cossé qui est une des plus illustres du Royaume, celebre dans l'histoire. Il se fait aimer & estimer par ses manieres, & par ses bonnes qualitez. Je ne dis rien de sa valeur, on ne devient point Officier

icier General sans en avoir donné des marques.

Mr le Comte d'Egmont. Il descend des Ducs de Gueldres, & des Rois de Frise, & de ce fameux Comte d'Egmond qui perdit la teste dans la revolte des Pays Bas. Le Roy luy a accordé les honneurs du Louvre. Il a épousé la fille de M^r le Marquis de Conac, Niece de Mr l'Archevêque d'Aix.

Mr le Chevalier de Chamillart, Frere de M^r de Chamillart, Secrétaire & Ministre d'Estat, & Contrôleur General des Finances. Il a long-temps servy sur mer avec gloire, & distinction. Il estoit Capitaine de Vaisseau, & les Capitaines de Vaisseaux ayant le rang de

Janvier 1702

Ff

342 MERCURE

Colonels , il avoit servy assez long-temps en cette qualité pour meriter avec justice l'honneur que le Roy luy a fait.

Mr de Clodré , Major General d'Infanterie , outre les actions d'éclat qui parlent pour luy , les services que l'on rend dans son employ meritoient l'honneur que le Roy luy a fait.

Mr de Monviel , Gentilhomme de la Manche. Il a servy en cette qualité auprès de Messieurs les Princes. Il est presentement en Espagne auprès de Sa Majesté Catholique qui l'a fait servir en Italie en qualité de Brigadier.

Mr de Hautefort. Il est Frere de Mr le Marquis de Haute-

fort & de M^r de Surville , &
Colonel d'un Regiment de
Dragons appellé les Dragons
Verds, qui est un des plus beaux
Regimens de l'Armée.

J'avois resolu de vous par-
ler des dix nouveaux Maré-
chaux de France , & de vous
en parler d'une maniere plus
étendue que je ne viens de
faire des quatre-vingt Officiers
Generaux nouvellement nom-
mez par le Roy ; mais il ne
me reste ny assez de temps ,
ny assez de place pour d'aussi
longs articles , de sorte que
je me trouve obligé de re-
mettre au mois prochain à vous
en entretenir ainsi que des
Chevaliers de Saint Louis ,
tant de la marine que des

F f ij

344 MERCURE

Troupes de terre nouvellement créées par le Roy : cependant je croi devoir vous dire que ceux des Nouveaux Maréchaux de France qui se sont rendus icy, pour prêter le serment accoutumé entre les mains du Roy, ont eu l'honneur de saluer Madame la Duchesse de Bourgogne en la baisant : ce qui s'est fait d'une manière qui fait voir qu'ils n'ont pas moins d'esprit que de valeur. Mr de Montrevel dit à cette Princesse *que pour meriter un pareil honneur il falloit exposer jusqu'à la dernière goutte de son sang*, & Mr du Rosen au lieu de la baiser se baissa pour baiser le bas de sa robe ; mais en se relevant il se trouva

comme engagé de jouir du glorieux privilege attaché au grade d'honneur où il vient d'être élevé. Les autres en ont pris possession, chacun d'une maniere fort respectueuse, & qui a marqué la grandeur de leur joye, & leur profond respect.

Comme il faut estre Officier des Gardes du Corps de la Gendarmerie, des Mousquetaires, & des Regimens des Gardes, ou commander des Regimens pour devenir Officier General, & que par ces degrez on parvient à celuy de Maréchal de France dont les avantages sont si grands, & les privileges si glorieux, il ne faut pass'étonner, si dès qu'une

F f iij

346 MERCURE

promotion fait vacquer des Regimens , parce que les Lieutenans Generaux, & les Maréchaux de Camp n'en peuvent avoir ; ceux qui aspirent aux premiers honneurs de la guerre , s'empressent à l'envy d'en acheter ; c'est pourquoy les Regimens qui suivent ont esté vendus aussitost après la dernière promotion.

INFANTERIE.

Le Regiment de Quercy a esté vendu cinquante-cinq mille livres , à Mr de Turmenie.

Mr de Boulignenx a vendu soixante-trois mille livres , le Regiment de Limosin , à Mr le Comte de Givry l'aîné.

Mr de Hautefort a vendu celui de Vexin , cinquante-trois

GALANT 347

mille livres , au fils de Mr du Mets , President des Comptes.

Mr de Bayers a vendu celuy d'Oleron cinquante mille livres , à Mr le Chevalier de Tilliers.

Mr de Vibraye a vendu celui de Bolonnois cinquante cinq mille livres au fils de Mr le Comte de Crecy.

Mr de Berulle a vendu celui de Beaujolois cinquante - cinq mille livres , à Mr Desgranges Menestrel.

REGIMENS DE DRAGONS.

Mr de Saint Hermines a vendu le sien , avec le quartier d'hiver de huit mille livres , à Mr le Chevalier de Rohan , quatre-vingt-dix mille livres.

Mr le Marquis de Vasté a

Ff iiij

348 MERCURE

acheté celui de Givaudan, quatre-vingt mil livres.

Mr le Chevalier d'Asfeld a vendu le sien quatre-vingt-quatre mille livres à Mr le Chevalier de Bouville.

Mr le Comte de Nogent traite de celui des Dragons du Roi, avec Mr le Marquis d'Aligre. Ce Regiment est de quarante à cinquante mille écus.

CAVALERIE.

Mr le Comte de Melun a cédé son Regiment à Mr le Vicomte de Gand son frere, avec l'agrément du Roy.

On assure que les nombreuses nominations d'Officiers Generaux qui se sont faites les deux dernieres années, sont cause qu'il s'est vendu pour trois

millions de Regimens.

Mr de la Croix, fameux Partisan, se rend chaque jour digne d'en avoir, & de monter ensuite aux titres d'honneur où l'on peut parvenir par la voie des armes. Il a sçu trouver le moyen de faire entrer dans Bonn des Canonniers & des Bombardiers, & d'en tirer Mr le Baron de Ragh, Chancelier de Son Altesse Electorale de Cologne, il l'a mené à Luxembourg, & de là à Namur. On ne peut faire un coup si hardi, & passer au travers d'un nombre infini d'ennemis, sans avoir beaucoup de valeur, d'intrepidité, de conduite, & de bonheur.

Pendant que toute la Noblesse de France s'empresse pour

350 MERCURE

acheter les Regimens vacans ,
ou pour en lever de nouveaux ,
les Hollandois songent aux
moyens de lever de nouvelles
Troupes pour s'opposer aux for-
ces que la France doit avoir à
l'ouverture de la Campagne ,
& comme leurs Etats ont des
bornes trop resserrées pour leur
en fournir beaucoup , & que
d'ailleurs on ne peut faire au-
cun fondement sur les Troupes
Hollandoises qui ne sont pas en
bonne reputation , ils ont reso-
lu d'acheter des Troupes de
quelques Princes Allemans , &
ont jetté les yeux sur celles de
Mr l'Evêque de Munster , pour
faire une partie de l'augmenta-
tion dont ils prétendent gros-
sir leur Armée cette année

mais on assure que ce Prelat a répondu , qu'il prétendoit se servir utilement de ses Troupes pour ses interests particuliers , & pour secourir ceux de ses Alliez qui luy estoient les plus fidelles , & ses plus sincere amis , ce qui avoit obligé les Etats de renouveler leurs instances auprès de la Reine d'Angleterre , afin que le nombre des Troupes Angloises fust augmenté cette année. Sur leurs pressantes instances , le Conseil de cette Reine a resolu la levée de dix mille hommes , & le Parlement a consenti à l'achat de ces Troupes ; mais à condition qu'il ne sera fait qu'après que les Hollandois auront interdit tout commerce avec la France ,

352 MER CURÉ

& l'Espagne, & même celui des Lettres afin d'ôter à la France, les moyens de remettre les sommes considérables dont elle a besoin dans les Pais étrangers par les secours & Banquiers de Londres & d'Amsterdam. Les Hollandois ont répondu à cela que la constitution de leur République estant toute autre que celle d'Angleterre, & que le consentement de toutes les Provinces estant requis sur une affaire de cette importance, on leur feroit la proposition, & qu'on se regleroît sur leur avis. Cette demande des Anglois fut à peine répandue parmi le peuple, qu'il s'éleva de grands murmures, & que chacun trouva l'affaire impraticable, & peu

de temps après le bruit se répandit que les Provinces de Brise & d'Utrecht s'y opposoient. Cette proposition parut très contraire à l'établissement & aux loix fondamentales de l'Etat, dont la principale n'est appuyée que sur le commerce, & ne peut estre interrompue sans qu'il prenne son cours ailleurs ; ce qui est d'autant plus dangereux qu'on auroit peut-être bien de la peine à le rétablir dans les lieux où il auroit esté abandonné. J'ay vu plusieurs Lettres de Hollande qui portent, que l'on craint qu'il ne s'établisse à Anvers, en cas que les Hollandois se trouvent dans la triste nécessité d'obéir aux loix que leur prescrit le Parle-

354 MERCURE

ment d'Angleterre. La Ville d'Amsterdam aura beaucoup de peine à s'y refoudre, & si elle le fait, on pourra juger par là que la Hollande est dans une tres-mauvaise situation, ceux d'Amsterdam estant si jaloux de leur commerce qu'ils n'ont jamais voulu donner en leur particulier aucun chagrin à ceux avec lesquels l'Etat estoit en guerre. Vous n'en douterez pas quand vous sçauvez qu'ils n'ont jamais armé ny souffert qu'on ait armé chez eux aucun Bâtiment pour aller en course contre leurs ennemis, comptant que cette maniere de faire la guerre nuiroit à leur commerce & l'éloigneroit de chez eux. Aussi se sont-ils enrichis pen-

dant les plus rudes guerres, en
 rendant à leurs ennemis tout
 ce qui leur convenoit, même
 pour leur faire la guerre. Je
 n'avance rien qui ne soit const-
 tant & reconnu pour tel.

Il y a encore un fait qui rend
 la guerre ruineuse aux Hollan-
 dois. C'est qu'en achetant des
 Troupes Allemandes, ils font
 passer en Allemagne de grosses
 sommes qui ne sortiroient point
 de chez eux s'ils y faisoient des
 levées, & tout cet argent y de-
 meureroit ainsi que celui qui
 s'employe pour les habits &
 pour les armes, & generale-
 ment pour toutes les choses
 dont des Troupes ont besoin.
 Ainsi, plus ils acheteront de
 Troupes, plus il sortira d'ar-

336 MERCURE

gent de chez eux qui n'y rentrera jamais : joignez à cela ce qu'ils donnent à leurs Alliez pour faire des diversion, & si l'on examine qu'elle peut estre la fin de cette guerre, on trouvera qu'ils seront bien - heureux si on leur laisse par la Paix qui la finira, ce qu'ils avoient avant la declaration de la guerre ; car il y auroit de la vision à croire qu'ils ayent jamais assez de superiorité sur la France & sur l'Espagne pour les obliger à leur remettre les Places que ces deux Couronnes ne voudroient pas leur donner ; ainsi cette guerre ne peut servir qu'à ruiner leur commerce, & à faire sortir de chez eux les richesses qu'ils ont

gagnées par son moyen.

L'Angleterre ne tirera pas plus de fruit de cette guerre ; elle ne fera point de conquestes sur nous , & nous n'en ferons point sur elle. Elle se trouvera à la fin de la guerre ce qu'elle estoit auparavant , hors qu'elle se sentira épuisée d'hommes & d'argent. Quant à la France , elle n'aura pas moins perdu d'hommes , & n'aura pas moins dépensé ; mais elle aura le glorieux avantage d'avoir affermi la Couronne d'Espagne sur la teste de Philippes V. Je ne dis rien de l'Empereur qui croit jouër le premier rôle dans cette guerre , & qui y joue le moins considerable. Il dépend des Anglois & des Hollandois , & il

Janvier 1703.

Gg

358 MERCURE

faut qu'il suive leur sort , qu'il s'arreste quand ils s'arresteront, & qu'ils seront las d'accabler leurs Sujets , & de se ruiner. Il le sera lui-même encore davantage , n'estant plus puissant qu'eux qu'en titres de grandeur, & il aura le chagrin d'estre cause que l'Allemagne se trouvera épuisée d'hommes, & qu'elle sera peu en estat de se défendre si elle vient à estre attaquée par les ennemis de la Chrétienté.

Il paroist depuis peu un livre intitulé *Coutume de Paris , mise en un nouvel ordre , avec des Notes & des Conférences pour en faciliter l'intelligence.* Cet ouvrage peut faire comprendre en peu de jours les matieres qui y sont

GALANT 359

decidées, & peut servir de mo-
dele pour mettre les autres
Costumes en ordre, & pour
apprendre avec la même faci-
lité les différentes matieres qui
y sont renfermées. C'est un in-
douze qui se vend au Palais,
chez Michel Brunet au Mercu-
re galant. Cet ouvrage est de
Mr Masson ; Avocat au Parle-
ment, lequel a obtenu le Privi-
lege de mettre toutes les Cōs-
tumes de France dans un même
ordre.

Le vray mot de l'Enigme du
mois passé estoit *la Bouteille*.

Ceux qui l'ont trouvé sont :

Mrs Bardet & son amy du
Plessis, du Mans : Farcy & de
la Porte, rue de Sorbonne : de
Precl, rue saint Julien des Me-

G g ij

360 MERCURE

netriers : de Billy , rue Baubourg , vis-à-vis le grand Cul de sacq ; Mouget de la rue du Roule , & la dixième Mue du Fauxbourg saint Germain & sa commere : Pigis , Andouze & le Moine du quartier saint Antoine : le bout de la rue des Saints Peres , & Gilles Marquan , de saint Lo : Tamiriste son épouse & sa fille : Mr Bourtillier Ecrivain Juré , avec son aimable commere de la rue Geoffroy Lasnier : Mr l'Abbé Pastoret , & Mesdemoiselles Guyot de la rue saint Germain : les deux aimables brunes de la rue de Berizy : l'Inconnu , & Charlotte de la même rue : Picard Postillon de la jeunesse de la rue saint Jean de Beau-

GALANT 361

vais : le Chevalier d'Harcourt :
la belle au teint jaune du haut
de la rue de la Harpe & son
cher compere : Mademoiselle
Loison & le plus respectueux
pour elle de la Place : Dau-
phine : la Princesse par imagi-
nation du haut de la rue saint
Honoré : la triste figure : la
belle de la cour de Banille &
ses deux conquerants : l'illustre
Aronce & son aimable Alie
du Monceau S. Gervais : l'in-
comparable Dorigny de la rue
de la Tixerandrie , & le Che-
valier du Fresne : Gogo , la Pa-
lette : le compere Jean de la
rue de Savoye , & la commere
jeanne : les bons enfans de la
Bastille : les petits cousins de
Paris & d'Orleans : le Senateur

362 MERCURE

Porro, & Millord Coffiet : les nouveaux mariez du quartier des Quinze-vingts : l'aimable Manon, & son fidelle fils : Mesdemoiselles du Moustier de l'Arsenal : la fille N. M. P. D. R. Marie Brigade de la Montagne sainte Geneviève & son amy de la Paroisse S. Benoist : le brun : la Cadette du Bourg de Veste : la charmante de Lestre : l'aimable Cocolle : la spirituelle Mogon : les Prudes voisines & amies, rue du Bourg de Veste à Reims, & le sieur Forest : l'aimable Demoiselle Buttier : Jeanne le Comte, & S. T. F. S. J. U. J. de Rennes : la charmante Demoiselle Bors : l'excellente beauté de madame de Fontenay de la rue des Saints

Peres du Fauxbourg saint Germain , & Mr le Chevalier de...
du Regiment du Roy : la jeune
parente proche la Bastille ;
N. M. P. D. R. la spirituelle
Nanette de la rue du petit Lion,
& celui qui lit les Enigmes plus
d'une fois pour les deviner : la
belle Picarde de la rue de Ver-
neüil : la bonne maman de la
petite Nenu : la fiere & petite
brune de la rue de saint Mar-
tin , devant le Cloistre saint
Mederic , & son aimable cou-
sine près de la rue du Renard ,
& Mademoiselle Ufule de la
rue S. Pantaleon de Beauvais :
l'agreable troupe des Dames du
quartier Nôre-Dame de Mont-
pellier : mademoiselle Faucon-
ne de la mesme Ville ; Mr

364 MERCURE

Olivier fils de Mr Olivier Procureur au Chastelet.

L'Enigme suivante fera ce mois cy le divertissement de vos amies. Elle est de Mademoiselle de Marion la cadette de Toulouse.

ENIGME.

Bien que j'aye un tres-petit corps,

Je suis utile à tout le monde ;

L'on m'employe par tout , sur la terre & sur l'onde

Pour les vivans , & souvent pour les morts :

Je suis toujours claire & brillante ,

Et le beau Sexe assurément ,

Me doit son plus grand ornement
Cependant , de mon sort je ne suis pas contente ,

Car

*Car bien que je serve par tout ,
On ne m'estime guere , ou presque
point du tout.*

Le Roy ayant tenu Chapitre
de l'Ordre du Saint Esprit
nomma M^r le Cardinal Porto-
carrero pour remplir la premie-
re place vacante de Prélat ,
Commandeur de l'Ordre , &
en mesme temps Sa Majesté luy
permit de porter le Cordon
Bleu & la Croix. Il ne paroist
pas qu'il y ait d'exemple d'une
permission semblable ; mais le
Roy estant né pour estre imi-
té plustost que pour imiter les
autres , ce Prince a crû avec
justice , estre en droit de faire
une pareille grace à un grand
& sage ministre , à qui le Roy
Janvier 1703. Hh

366 MERCURE

d'Espagne doit en partie la tranquillité dont il jouit dans le sein de ses Etats, & l'union qui se trouve entre tous les Sujets, qui auroient esté divisez si les affaires de la Succession de la Couronne d'Espagne eussent tourné autrement qu'elles ont fait.

Il n'y a que neuf Prelats dans l'Ordre du Saint Esprit qui selon l'institution sont nommez Prelats associez à l'Ordre, & selon la clause du Serment prêté par le Roy ils ne peuvent estre augmentez; c'est la raison pour laquelle Sa Majesté n'a pu proposer Mr le Cardinal Portocarrero que pour la premiere place qui vacqueroit. Le grand Aumonier de

France est né Prêlat de l'Ordre , & n'est point obligé de faire de preuves.

Le Roy proposa dans le même Chapitre Mr le Comte de Marfin pour remplir une des places de Chevalier du même Ordre. Sa valeur son esprit , sa modestie , & sa sagesse le rendent recommandable. Pendant le temps qu'il a esté Ambassadeur auprès Sa Majesté Catholique , il a gagné le cœur de ce Monarque & s'est attiré des louanges de tous les Espagnols qui n'en donnent qu'au vray merite. Comme le Roy d'Espagne estoit alors à la teste de ses Troupes en Italie , ce Comte y a fait en même temps , les fonctions de Ministre & d'hom-

H h ij

368 MERCURE

me de guerre , & il s'est si bien acquitté de l'un & del'autre que le Roy d'Espagne charmé de la maniere dont il exerçoit ces deux emplois , & charmé de sa valeur , de sa conduite , & de son esprit lui voulut donner l'Ordre de la Toison d'Or , il s'excusa de le recevoir en disant que sa Majesté Catholique s'imposeroit par là une loy , & se trouveroit engagée de donner cet Ordre à tous ceux qui auroient dans la suite le mesme employ que luy. Cette modestie fut approuvée , & admirée , & le Roy pour l'en recompenser l'a nommé Chevalier de ses Ordres.

Quoy que ce Duc fut persuadé que les services qu'il ren-

droit en qualité d'Ambassadeur auprès du Roy d'Espagne luy feroient comtez , & qu'il feroit son chemin de mesme que s'il serroit dans les Armées de Sa Majesté , il est tellement né pour la guerre qu'il a demandé en grace au Roy qu'il lui permit de continuer à le servir dans ses Armées ; ce que Sa Majesté lui a accordé.

Mr le Comte de Marsin est originaire du pais de Liege. Il a témoigné dès sa plus tendre jeunesse en un tres grand amour pour les armes , & sa conduite a fait voir qu'il est né pour les porter , ses ancestres s'en sont servis avec gloire pour le service de leurs Princes. Federic de Marsin se distingua fort à la

H h iij

370 MERCURE

guerre que l'Evesque de Munster, Bernard de Galen, fit aux Hollandois. On sçait qu'ils efforts de valeur ce Cavalier fit au Siege de Groningue, où cet Evesque le premier fit l'essai des bombes dont on s'est servi depuis ce temps-là presques avec autant de justesse que du canon. Le Cavalier dont je parle eut mesme son cheval emporté d'un boulet de canon, & la genoüillere de sa hote toute brulée, étant auprès de ce fameux Evesque, qui sans s'étonner du bruit qui se faisoit si proche de ses oreilles, & sans se troubler, dit à un Ecuyer d'amener un autre cheval à Mr de Marsin. Il faut estre bien familiarisé avec le feu pour ne

pas manquer d'un peu de présence d'esprit dans des occasions si périlleuses.

On rapporta dans le même Chapitre dont je viens de vous parler les preuves des Ducs de Medina Sidonia & d'Uceda qui avoient esté nommez quelque temps auparavant, & elles furent trouvées legitimes par les Examineurs, celles des deux autres Seigneurs Espagnols qui avoient esté nommez dans le même temps n'arriverent qu'un le lendemain.

Mr le Maréchal de Chateaurenau aiant amené heureusement la Flote de la Nouvelle Espagne à Vigo, & aiant empêché que les ennemis ne se soient emparez des richesses

H h iij

dont elle estoit chargée, Sa Majesté Catholique a esté si satisfaite de sa conduite & de ses services, que dans le mesme temps qu'elle lui en a envoyé faire compliment en lui marquant la joye qu'elle auroit de le voir dans peu Maréchal de France, elle a fait partir un Contador pour lui délivrer vingt-cinq mille écus dont elle lui faisoit present. Ce Comte a repondu qu'il estoit sensiblement obligé à Sa Majesté Catholique de l'honneur qu'elle lui faisoit, & des bontez qu'elle avoit pour lui, mais qu'il avoit fait serment à son Prince de ne point recevoir de presens d'autre monarque que de lui. Il avoit déjà fait voir la mesme

générosité lors qu'après l'affaire de Vigo la Reine d'Espagne lui envoya une somme considérable, il l'a distribuée aux Troupes & ne se reserva rien pour lui.

Je croiois n'avoir plus rien à dire de l'article qui regarde les Puissances qui ont entrepris la guerre contre la France & l'Espagne, les Troupes des autres n'étant que Troupes achetées, ou Troupes auxiliaires; mais je crois y devoira joûter que les dix mille hommes dont les Anglois prétendent augmenter leur armée n'estant point levées en Angleterre tout l'argent qui demeureroit dans le Pays, parce qu'il y seroit employé tant à la levée des Troupes, qu'à toutes

374 MERCURE

les autres choses nécessaires, comme armes, & habillemens, sortira d'Angleterre, ce qui, avec le temps, y fera manquer l'espece comme elle y manqua il y a quelques années, lorsque l'on se trouva obligé de payer avec du papier : ce n'est pas qu'il se soit quelque fois à propos de faire de ces achats de Troupes ; mais ils conviennent mal dans un temps où l'interruption du Commerce empêche qu'il n'entre de l'argent dans un Etat où le seul Commerce y en fait entrer, & qui se trouve si épuisé par les dernières guerres qu'il doit encore plus de cent millions. Il se trouvera peut-être quelqu'un qui se revoltera sur ce que je dis de

l'interruption du Commerce, mais il est constant qu'il l'est beaucoup en Angleterre, & en Hollande & qu'il le sera encore d'avantage. Il est vray qu'au commencement de cette guerre les Armateurs Anglois, & Hollandois, ont eu de l'avantage sur les nostres, parce que dans l'incertitude de la guerre on n'avoit pas armé en France & que les Anglois, & les Hollandois qui s'y estoient déterminez contre leurs propres interets avoient pris leurs précautions là dessus, mais ils ont trouvé à qui parler depuis ce temps là, & les nostres ont tellement repris le dessus, que nos Ennemis ont avoué plusieurs fois depuis quelque

376 MERCURE

temps , & même dans leurs nouvelles Publiques que nos Armateurs faisoient continuellement des prises sur eux. Les Anglois ne doivent pas croire que leurs grandes Flotes maintiendront leur Commerce , leur plus grand feu est jeté , & n'a servy de rien & ils ne trouveront pas tous les ans trente millions pour équiper d'aussi grande Flotes. D'ailleurs ils manquent de Matelots & la plupart de ceux qui estoient sur leur flote l'année dernière estoient si jeunes que beaucoup ne pouvoient faire le service , c'est un fait constant , & il est encore plus assuré qu'un Vaisseau François battera toujours deux Vaisseaux Anglois.

L'affaire arrivée entre Mr du Casse & l'Amiral Bembov en fait foy , & un Anglois qui estoit Prisonnier sur un des Vaisseaux de Mr du Casse ayant vû qu'un seul Navire François faisoit fuir six Vaisseaux Anglois se cassa la teste contre un tonneau en disant qu'il ne vouloit point survivre à la honte de sa Nation. Ce fait ne doit pas surprendre , & doit estre crû puisque les nouvelles Publiques & imprimées de Hollande & d'Angleterre portent que l'Amiral Bembov avoit fait faire le Procez & condamner à mort quatre Capitaines qui n'avoient pas fait leur devoir. Si parmy un si petit nombre de Vaisseaux il se

(378) MERCURE

trouve un si grand nombre de Capitaines si peu capables de faire leur devoir, les Anglois ont lieu de craindre les François dans un Combat general, & doivent estre persuadez que plus cette guerre durera plus elle sera ruineuse à leur Commerce, & sur tout lorsque les François feront de gros Armemens, ce qui pourra arriver avant que cette guerre finisse. L'Amiral Bembovv n'a pas seulement eu le malheur d'avoir été poussé par Mr du Cassé, quoy que beaucoup plus fort, mais nous apprenons par les Ennemis mêmes, qu'il a esté dangereusement blessé, & qu'on luy a coupé la jambe.

Comme le mestier de la

guerre demande de la santé, de la vigueur, & de la jeunesse, & que les années de Mr de Traverfonne l'empêchent de jouir de tous ces avantages, il a quitté la Majorité du Regiment des Gardes qui dans un temps comme celui-ci demande beaucoup de vivacité. Le Roy lui a donné une fort grosse pension voulant lui marquer par là qu'il est très content de ses services. Sa Majesté a nommé Mr de Bernieres, Capitaine dans le même Corps pour remplir sa place. Il est fils de feu Mr de Bernieres, Procureur General au Parlement de Rouen, & petit-fils de Mr de Bernieres, President à Mortier au même Parlement.

380 MERCURE

Mr de la Vaupelise, Conseiller en ce Parlement, est son frere aîné, & Mr le Chevalier de Bernieres, Colonel de Cavalerie, est son cadet. Ces trois freres sont cousins germains de Mr de Bernieres Maistre des Requêtes & de Mr de Bernieres Bantot, aujourd'hui Procureur General au Parlement de Rouen. Mr de Bernieres qui vient d'estre fait Major, n'a que trente-cinq ans. Il est fort estimé & par sa valeur, & par ses manieres douces & insinuates. La Compagnie qu'il avoit dans le Regiment des Gardes, a esté donnée à Mr le Bailleul, Lieutenant dans le même Corps.

Mr de la Feronaye a eu la permission de donner son Regiment

à Mr de Petit-bourg son frere,
& Mr de Ligondez a eu l'agrément du Roy pour donner le sien à son fils.

Le fils de Mr de la Buffiere, Ordinaire du Roy, & Capitaine de Dragons & reçu en survivance de la Charge de son Pere estant mort en Italie, le Roy a donné la même survivance à son cadet, Major d'Infanterie. S. M. donna en même temps une Commanderie de mille livres de l'Ordre de S. Louis à Mr. Raouffet, Major du Regiment du Navarre; & à Mr. le Comte de Reignac, Brigadier de ses Armées, Commandant à Limbourg, la Commanderie de Saint Louis, vacante par la mort de Mr. V Vagner, Colo-

Jan vier 1703, li.

382 MERCURE

nel du Regiment des Gardes
Suiſſes, avec le Cordon rouge,
& une penſion de trois mille li-
vres. Je ne vous diſ rien de ces
Braves, ils ſont aſſez connus par
leurs actions, & Mr de Reignac
ne ſçait pas moins bien ſe bat-
tre que défendre des Places.

Mr du Heron qui eſt depuis
peu de retour de Pologne, n'eſt
pas fâché d'avoir quitté en ce
temps-cy une Cour tumultueu-
ſe, puisqu'il aura occaſion de
donner icy des marques de ſa
valeur, après en avoir donné
en Pologne de ſon eſprit, & de
ſa conduite. Il dit beaucoup de
bien du Roy de Suede, & ce
qu'il en rapporte eſt confirmé
par tant d'endroits, qu'il y a
lieu de croire que ce Monarque

fera un des Heros de ce siecle.

Si Madame la Duchesse qui est accouchée d'une Fille avoit mis un Prince au monde , le sang dont il seroit sorti nous répondroit que la terre auroit un jour un grand homme , puisque ce sang n'en produit point d'autres. Le Roy a fait l'honneur à Madame la Duchesse de l'aller voir deux fois pendant ses couches.

Tout ce qui regarde la guerre faisant plaisir à Monseigneur le Duc de Bourgogne , & ce Prince regardant l'Ordre de S. Louis comme un Ordre militaire , & qui n'est porté que par des Personnes distinguées par de belles actions , & de longs & assidus services dans les Ar-

384 MERCURE

mées de Sa Majesté. Ce Prince, dis-je, a demandé à estre fait Chevalier de S. Louis, à la teste de tous ceux que le Roy vient de nommer, & Sa Majesté luy a donné l'acollade. Il estoit accompagné de vingt Officiers anciens, dont l'air faisoit connoistre qu'ils ne respirent que la guerre, & qui veritablement se sentoient plus animez que jamais du desir de la faire, & de la faire glorieusement, pour plaire au Prince dont ils voyoient briller dans les yeux le feu qu'inspire l'immortelle gloire que l'on n'acquiert que par les armes: en effet, ce Prince a fait voir dans la dernière Campagne, qui est la première où il ait paru, un si grand desir de combattre, une

intrepidité si naturelle, des lumières si vives & si au dessus de son âge, une conduite si sage & si réglée, & une bonté si grande, & si généreuse pour les Troupes. & pour les Officiers à qui il a toujours donné le nom de Camarades, qu'il y a tout lieu de croire qu'animez par ses bontez, par sa valeur, & par son exemple, ils le suivront la Campagne prochaine par tout où il les menera, & que ce Prince les menera loin. Il en attend l'ouverture avec une impatience qui doit faire trembler ses ennemis ; ils savent que pendant tout le temps qu'il a esté en Campagne ils ont toujours senti qu'il y estoit, & qu'ils les a toujours poussez ; ils

386 MERCURE

se souviennent de la Journée de Nimegue, & de son entrée glorieuse & hardie dans la Mainie de Boslduc, & qu'ils n'ont commencé à respirer que lorsque cet Astre qui estoit à la teste des Troupes & qui leur estoit si favorable s'est éclipié. Ce Prince n'est occupé presentement qu'à l'étude de la guerre, & quoiqu'il ne soit pas en presence des ennemis, il leur fait la guerre dans son Cabinet, ou du moins il se prepare à leur faire connoître la Campagne prochaine qu'il sçait mettre en pratique les leçons des grands hommes, dont il étudie tous les jours l'Histoire, & qu'il sçaura marcher sur les glorieuses traces de son auguste Pere, & sur celles de Louis

le Grand , qui a pris lui seul plus de Places estant à la teste de ses Armées que n'en ont conquis ensemble plusieurs des plus fameux Conquerans, & des plus vantez par les Historiens.

Le Roy d'Espagne arriva à Madrid le 17. du mois passé. La Reine en estoit partie entre dix & onze du matin pour aller au devant de ce Prince. Elle alla coucher à Alcala & elle remercia la Ville de tout ce que l'on avoit destiné pour sa reception , voulant estre reçue sans aucune Ceremonie. Cette Princesse alla le 12. à Guadalaxara où elle coucha ; elle apprit que le Roy n'en estoit pas fort éloigné. Le lendemain 13. elle partit après

388 MERCURE

midy pour aller à Tarazona, où elle comptoit de trouver Sa Majesté, mais n'y ayant point trouvé ce Prince, elle passa outre, & revint sans l'avoir rencontré, parce qu'il y avoit une traite de douze lieuës à faire & que le chemin estoit mauvais : Cependant Sa Majesté Catholique arriva à Tarazona un peu après la Reine. Cette Princesse l'attendit dans l'appartement du Palais qui est au rez de chauffée. Elle sortit pour le recevoir. Ils monterent ensemble, & elle conduisit le Roy dans son appartement. Le lendemain leurs Majestez sortirent pour aller à la Messe. Le concours fut prodigieux, & on n'a guere vû ensemble un plus grand nombre de

de

de Prelats & de gens de qualité. Le 15. Leurs Majestez se rendirent à Alcala, où elles attendirent tous les Officiers de leur Maison, & toute leur Cour. On a défendu de faire aucune dépense pour recevoir le Roy dans tous les lieux où Sa Majesté a passé. Les Seigneurs qui avoient suivi ce Prince en Italie sont tous revenus en parfaite santé; & tous les Grands, & tous les gens titrez qui avoient resté à Madrid en sortirent en cortege pour aller au devant du Roy. Sa Majesté y entra à cheval le 17. à la portiere du Carosse de la Reine. Jamais joye n'a égalé celle de ces fidelles Sujets, les acclamations y furent redoublées, & leur bonheur a esté

Janvier 1703.

K k

390 MERCURE

d'autant plus parfait, qu'ils ont revû leur Souverain en parfaite santé, & qu'ils le trouvent plus fort, plus grand & d'un air plus robuste qu'il n'estoit avant son départ ; ce qui fait connoître que ce Prince est infatigable, lorsqu'il s'agit de s'exposer aux plus grandes fatigues pour le bien & pour la gloire de ses Peuples.

Mr le Due de Vendosme partit de Guastalla le 14. de Decembre, & arriva à Mantouë le même jour, où il demeura jusqu'au 17. faisant preparer toutes choses pour le Siege de Governolo.

La nuit du 16. au 17. Mr le Comte de Mongon partit

pour investir le Chasteau , avec vingt Compagnies de Grenadiers , & six cens chevaux. Mr de Richeran , Ingenieur en chef qui avoit fait paroistre son habileté au Siege de Borgoforte , estoit avec luy. Il fit d'abord occuper les Cassines à la demi portée du canon.

La nuit du 17. au 18. on se communiqua d'une Cassine à l'autre par des Boyaux.

Le 19. Mr le Comte de Tessé estant allé se promener avec Mr de Praslin pour visiter l'embouchure du Mincio , ils trouverent un Corps d'Infanterie & de la Cavalerie des ennemis qui fit un assez grand feu. Mr de Tessé crut d'abord que les ennemis avoient passé le Mincio ,

K k ij

392 **MERCURE**

il dit à Mr de Prasslin de disposer trois troupes de Dragons les poursuivre , & d'aller chercher la Brigade de Chavigny qui estoit à portée de là. Mr de Prasslin ayant voulu pendant ce temps faire charger les Ennemis , il se trouva que la Riviere estoit entre deux ; de sorte que les Dragons furent obligez de mettre pied à terre, & lorsque la Brigade de Chavigny les eut joint ils chasserent par leur feu les Ennemis. Il y eut trente Dragons tuez ou blessez en cette occasion. Il parut par la quantité de chevaux de main que c'estoit l'escorte de Mr le Prince Eugene qui arrivoit dans le quartier de Sacheta.

On se saisit la nuit du 19. d'une

Cassine , d'une Digue, & d'autres Cassines fortifiées au delà du Chasteau.

Le 20. on battit les Cassines avec sept pieces de Canon. Les Ennemis se retirerent au bas des Fortifications qui sont au pied.

Le 21. Mr le Duc de Vendosme partit de Mantouë avec un corps de six mille hommes & huit cens chevaux , il marche le long du Mincio au dedans du Seraglio pour attaquer le Château de Governolo qui est du mesme costé. Les ennemis l'avoient fortifié avec grand soin. En approchant de la Place ils trouverent une cassine retranchée, palissadée , & entourée d'un grand fossé plein d'eau

K k iij

394 MERCURE

deffenduë par trois cens Alle-
mans. Mr de Vendosme le fit
attaquer par Mr le Chevalier
de Maulevrier avec quatre com-
pagnies de Grenadiers soute-
nuës par d'autres Troupes. La
cassine fut emportée d'assaut &
la plupart de tous ceux qui y
estoiënt furent tuez ou pris.
Mr le Marquis de Luzzarra ,
Colonel des Gardes de Mr le
Duc de Mantouë , y fut tué. Il
n'estoit point commandé , &
Mr de Bezons l'avoit pressé plus
d'une fois de se retirer. Mr de
Mirabeau Colonel d'Infanterie
y fut blessé. Il y eut en cette
occasion quarante soldats tuez
ou blessez.

Le 22. Mr le Duc de Vendos-
me fit ouvrir la tranchée qui fut

poussée jusqu'à bord du fossé. Il fit aussi battre la Place, & le Pont de pierre qui est sur le Mincio, & qui fut rompu. Mr le Prince Eugene s'estoit avancé dans le dessein, ou de secourir la Place, ou de favoriser la sortie de la garnison. Il en avoit laissé prendre dans tant de Places depuis l'ouverture de la campagne, qu'il ne vouloit plus qu'on lui reprochast de laisser si souvent perdre des garnisons, cela paroissoit assez surprenant. Ce Prince ayant d'ailleurs fait voir en plusieurs occasions assez de conduite & de fermeté. Ce General voyant bien que si on achevoit de ruiner le pont il perdrait quinze cens hommes qui estoient dans la Place, le

396 MERCURE

fit promptement reparer , & ordonna à la garnison de mettre le feu au Château & aux maisons voisines , & de se retirer , & les ordres furent heureusement exécutez. Mr Dubuiffon Lieutenant des Grenadiers du Regiment de Bourgogne s'estant aperceu des mouvemens que faisoient les ennemis engagea quelques soldats à sauter avec lui par dessus les palissades , & entra dans les retranchemens , & ensuite dans le Château , où l'on trouva encore ceux qui avoient mis le feu dont on tua quelques-uns , les autres furent pris. On travailla avec beaucoup de diligence à éteindre le feu & à sauver les Magasins. Mr le Duc de Ven-

dosme qui ne laisse échapper aucune occasion de faire plaisir aux Officiers qui se distinguent, écrivit aussi-tôt au Roy la belle action de Mr Dubuiffon , & pria Sa Majesté de l'honorer d'une Croix de Saint Louis , ou de lui donner une pension. Il en obtint plus qu'il n'avoit demandé , puisque le Roy ayant reconnu l'intrepide fermeté de Mr Dubuiffon , & l'importance de l'action qu'il venoit de faire, ajouta une pension à la Croix de Saint Louis qu'il lui donna. Sa Majesté avoit donné quelques jours auparavant , une gratification , une Croix de S. Louis , & une pension ; à un Capitaine de Dragons qui a eu les deux yeux crevez au Com-

bat de Luzzarra. Monseigneur le Dauphin ajouta une pension à tous ces dons, parce que ce Capitaine est de son Regiment de Dragons. Le Roy ne lui laissa pas le temps de lui rien demander, & ce Prince lui dit, en le prenant par le bras pour lui faire connoître que c'estoit lui qui lui parloit, qu'il lui donnoit tout ce que je viens de vous marquer. Comme la chose se fit publiquement: il s'éleva un petit bruit qui ne fut formé que par les applaudissemens que tout ceux qui estoient presens donnerent au Roy & à Monseigneur.

La prise de Governolo devant indubitablement entrainer celle de la partie de cette Pla-

ce qui est audelà du Mincio , les ennemis n'attendirent pas que l'on allast à eux , & l'abandonnerent non seulement , mais aussi tous les petits Postes qu'ils occupoient à la gauche du Pô à l'exception d'Ostiglia. Quelques jours après le Pô s'étant prodigieusement enflé par la fonte des neiges , il trouva audessus de Revere un ruisseau où il entra avec tant de précipitation qu'il inonda toute la campagne & revint à la Secchia dont il rompit la digue , en sorte que Revere , Quistello & quelques autres postes se trouverent coupez & separez par cette inondation , & que tout ce qui se trouva dans ces campagnes en fut englouti. Le desordre ne fut

400 MERCURE

pas moins grand du costé d'Origlia où ce Fleuve se trouvant trop resserré rompit aussi la digue , & se repandit dans les fonds où les Allemans perdirent des hommes , des équipages & des chevaux. Mr de Vendosme ne leur laissant pas un moment de repos envoya presque dans le mesme temps Mr d'Albergotti dans le mirandolan , & dans le bas Modenois avec vingt une compagnies de Grenadiers , & vingt Troupes de Cavalerie ou de Dragons de quarante Maistres chacune , tirées des Garnisons de Regio & de Modene. Mr d'Albergotti estant arrivé à Saint Jacomo à un mille de la Mirandole , posta ses Troupes & en détacha

détacha ensuite deux cens chevaux , & autant de Grenadiers pour aller reconnoître la Place à une portée du fusil. Deux cens païsans firent feu , dont un de nos Officiers fut blessé & un Grenadier tué. Mr d'Albergotti fit aussitost charger ces païsans , & on en tua quarante. On poussa le reste jusque dans Saint Jacomo que nos Troupes emporterent l'épée à la main & qu'ils pillerent. On apprit que la Mirandole estoit tout inondé , & que les munitions de guerre & de bouche que les ennemis avoient dans cette Place-là estoient toutes gastées. Mr d'Albergotti alla ensuite avec un gros détachement du costé de Bologne pour empêcher les

Janvier 1703. LI

402 MERCURE

ennemis de s'étendre dans ce pays-là , ce qu'ils auroient pu faire étant fort incommodés par les inondations & par le manque de fourages.

Mr le Duc de Vendosme qui avoit fait un troisième détachement depuis la prise de Governolo en attendoit des nouvelles: Voicy une copie de la Lettre qu'il receut de Mr de Vaubecour qui le commandoit, elle est du 13. Janvier & dattée du poste de Bondanella , & des retranchemens des ennemis.

MONSEIGNEUR,

J'ay l'honneur d'apprendre à Vostre Altesse , que nous avons aujourd'hui attaqué les Ennemis dans

leurs retranchemens de Bondanella , entre les trois & quatre heures du soir , & qu'ils y ont esté forcez en moins d'une demie heure. J'avois fait trois attaques , Mr le Chevalier de Luxembourg avoit celle de la gauche qui estoit la plus importante avec Mr le Comte Dangenne , & Mr Tricauld, Lieutenant Colonel au Regiment Lionnois, Mr le Marquis de Chaumont & le Chev. Demons. Mr de Guerchois estoit au centre avec Mr d'Aubarede. Tous ces détachemens ont attaqué dans l'ordre que j'avois prescrit, avec tant de vigueur, que si les ennemis avoient été au nombre de mille hommes , au lieu qu'ils n'estoient que quatre cent , ils auroient esté emportez de même , quand leur détachement auroit esté plus fort & en meilleur estat.

L l ij

404 MERCURE

Mr de Barneval qui estoit de l'autre costé de la Parmegiana a servi tres-utilement en tirant à revers sur les Ennemis , & avoit pris l'Ecluse un moment avant l'attaque. Toutes ces Troupes ont fait tout ce que la valeur peut faire faire. Mr le Comte d'Estain s'estoit chargé de l'attaque de la gauche par où les Ennemis ont commencé à se retirer. Nous sommes aussi les Maistres d'un Moulin , qui est sous nostre feu , il est sur la Chiesa. Nous avons pris le Commandant avec un Lieutenant & fait quarante prisonniers , le reste s'est trouvé tué ou blessé , & les Paysans nous ont rapporté qu'il y en avoit plus de deux cens de noyez , & qu'à peine vingt-cinq estoient échapez. Le Lieutenant Colonel du

*Regiment de Bagny , qui com-
doit le poste ennemi , avoit un quart
d'heure auparavant repassé la ri-
viere , sous pretexte d'aller faire
venir du secours. Nos blesez dans
cette occasion , sont , Mr Dubuiffon
Lieutenant des Grenadiers de la
Marine , Mrs des Courcelles , de
la Motte , & de Maisons. Ce der-
nier du Regiment de la Farie , est
blessé à mort. Mrs de Saint Remy
& de Cahors du Regiment de Sois-
sonnois. J'ose asurer Vostre Altesse
que ces trois détachemens ont essuyé
le feu des Ennemis depuis la grande
portée du mousquet jusqu'aux Re-
tranchemens qui estoient si élevez
dans le centre de cette Place , qu'il
n'y a eu qu'une vigueur extrême qui
ait pû porter ces Troupes jusques où
elles ont esté.*

Ll iij

406 MERCURE

Je fais travailler à ce Poste. Je prétens le garder. J'ay fait avancer pour le soutenir deux Bataillons à Vallo, deux autres à Novi, & six Compagnies de Grenadiers à Regiolo. Je vais faire un Pont à Borgoforte, & après je pourray peut-être occuper San Benedetto. Enfin je tâcherai de resserrer les ennemis le plus que je pourrai. Il fait depuis trois jours un temps épouvantable.

Bondanella est à l'embouchure de la Parmegiana, dans la Secchia.

On a fortifié Governolo, & l'on assure que nos Troupes y ont fait un travail incroyable. Mr le Marquis de Dreux commande dans ce Poste : cependant les Allemans se trouvent fort resserrés par le Modenois,

par le Bolonese , par le Mantouan , & par le Lac de Garde : de maniere que ne pouvant plus s'étendre pour piller à leur ordinaire , plusieurs prennent le parti de deserter.

Les Ennemis demeurent d'accord que les affaires de la guerre vont fort mal pour eux en Italie, mais ils ne cessent point de vanter les avantages qu'ils ont eu ailleurs pendant cette Campagne, on les lit toutes les semaines dans vingt imprimez de Hollande, les deux Chambres du Parlement d'Angleterre en retentissent, & ils ont fait depuis quelques semaines le sujet del'Assemblée des Etats d'Autriche, où on les a fort exagerez ; mais ce qu'il y a d'é-

408 MERCURE

tonnant , & que l'on ne doit croire qu'avec peine , quoy que veritable , est que ces Conquêtes tant vantées n'ont pas produit le moindre avantage à ceux qui les ont fait sonner si haut. Ceux qui ont emporté des Places ont toujours tiré quelques avantages de leurs conquêtes , & se sont dédommages par là de ce qu'elles leur ont coûté à prendre. Mais le contraire est arrivé depuis que la Campagne est en quelque maniere fermée , car il s'est toujours passé quelque action considerable , & le nombre des avantages qui ont esté remportez par nos Partis, est si grand , que j'ay cru les devoir mettre ici de suite pour les faire mieux

remarquer ; parce que se trouvant enveloppez parmi quantité d'autres nouvelles , ils échappent à la memoire du Lecteur , que l'on remplit en même temps d'une infinité d'autres faits. Voici ce qui s'est passé à cet égard depuis un peu plus d'un mois.

Mr Paul Capiraine reformé du Regiment de Greder estant descendu de Huy par la Meuse avec cent cinquante fantassins soutenu par Mr le Marquis du Rosel avec un détachement de cavalerie enleva d'un des Faux-bourgs de Liege six-vingt chevaux des troupes Hollandoises.

Un parti de la garnison de Bonn ayant esté jusqu'à Cologne y a enlevé la garde Hollan-

410 MERCURE

doise postée hors la porte de saint Severin.

Un détachement des Troupes qui sont à Mets s'est saisi de Bitsche dans la Lorraine Allemande.

Mr le Marquis d'Uffon Lieutenant General ayant appris que les ennemis avoient fait un grand amas de fourages près de la ville de Liege à la jonction de la riviere d'Ourt avec la Meuse ; détacha Mr du Limon Capitaine d'une Compagnie franche avec cent Grenadiers, & Dragons ; il passa la Meuse & brula cent quatre-vingt meules de foin.

Quatorze Hussars ont esté pris vers la Sort. & amenez à Strasbourg.

GALANT 411

La garnison de Bonn a enlevé Mr Rhinfeld Bailly de Bensberg dans le Duché de Bergue , & il a payé neufmille écus de contribution.

Le Baron de Trimbern , le Bourgmestre de Lints & quelques autres Deputez des Etats de l'Electorat de Cologne ont esté pris en s'en retournant chez eux , & menez à Bonn.

Un parti de Dragons a défait devant la porte de saint Severin de Cologne un détachement du Regiment d'Anspach qui y faisoit la garde , & le Commandant a esté tué avec quelques soldats.

Un parti de Limbourg commandé par Mr Maquinet aiant fait treize lieues de chemin à

412 MERCURE

esté à Baugerat petite ville du païs de Julliers, située au milieu des quartiers des ennemis, a battu la garnison de cette Place, quoi qu'elle fust avertie & sous les armes, a tué deux de ses Officiers & treize Cavaliers & a pris le Commandant, & vingt-sept chevaux qu'il a amené à Limbourg, en passant au travers des ennemis qui l'ont poursuivi inutilement.

Un Parti de cent Hussars s'étant approché de Traerbach, le Gouverneur envoya contre eux un détachement, à la vuë duquel ils se jetterent dans un Bois à la reserve de quatre qui furent pris, & vingt-sept chevaux.

Les Dragons de la Reine qui sont en quartier aux Zarguemi-
nes

nes sur la Sarre , ont aussi défait
un Parti de Hussars.

Mr du Moulin Officier de la
Garnison de Sarlouis , estant
allé en parti , a surpris un deta-
chement de Hussars , dont tren-
te ont esté tuez , & un pareil
nombre amenez à Sarlouis , où il
y en avoit déjà environ quaran-
te pris en d'autres occasions.

Le mesme Partisan a aussi
amené une grande quantité de
bestiaux , & huit cens cochons.

Cinq Barques remplies de Bis-
cuit , & qui escortoient des bat-
teaux chargez de bois pour cons-
truire des Ponts , étant parties de
Mets pour aller à Bonn , furent
arrestées au dessus de Coblents ,
par un corps d'Infanterie , &
de Hussars. Ces Barques avoient

Janvier 1703. M m

414 MERCURE

chacun cinq canons chargez à cartouche, & des Soldats, qui ne pouvant estre apperçus, étoient à couvert des coups. Ce gros Corps d'Ennemis qui les apperçut, leur fit signe d'approcher, & les regardant comme une proye assurée, s'approcha sans ordre du rivage, & même en confusion, s'apprestant à piller. Les Barques avancerent, & lors que ceux qui les commandoient jugerent qu'il estoit temps d'agir, ils firent faire un si grand feu de canon & de mousqueterie, que les ennemis furent mis en fuite. Il y a des Lettres qui portent qu'il y en a eu environ cinq cens tuez ou blessez, & ce qui rend la chose vray-semblable, c'est qu'é-

tant pressez sur le bord du rivage , & presque les uns sur les autres , il n'y a pas eû un coup de perdu de la mousqueterie & du canon à cartouche. La petite Flote continua glorieusement sa marche , & jetta la terreur dans tous les environs du rivage.

Le General Sommerfeld ayant assiégué avec un corps de quatre mille hommes , quatre pieces de canon & deux mortiers le Château de Saffenbourg scitué dans le pays d'Eyfelde sur la riviere d'Ahar , & l'ayant battu pendant trois jours avec peu de succès , le Colonel la Croix à qui le Roy d'Espagne a donné depuis peu le Gouvernement de Vianden

M m ij

416 MERCURE

dans le Luxembourg. s'estant trouvé en campagne avec un tres-petit corps, resolut de secourir cette Place, quoi qu'il n'eust pas cent quarante hommes. Il les separa en trois corps, & fit faire deux fausses attaques avec le plus de bruit qu'il luy fut possible, ou plutoſt il fit donner deux fausses alarmes : car ses Troupes estoient en trop petit nombre pour combattre. Les ennemis donnerent toute leur attention des deux costez où ce Colonel fit mine de les attaquer, & pendant ce temps-là, le troisieme corps, qui n'estoit que de quarante hommes trouva moyen de se jeter dans la Place. On fit grand bruit dedans & dehors le Château du

GALANT 417

secours qui y estoit entré, & l'on fit tout ce qui estoit necessaire pour faire croire aux ennemis qu'il estoit tres-considerable. Ils en furent persuadez, & se retirerent honteusement, ce qui donna lieu au Colonel la Croix de se saisir ensuite du Château de Schoinecken pour avoir une communication plus facile avec celui de Saffenbourg.

Si j'avois rassemblé les avantages remportez dans les mois precedens pour les mettre en corps, comme je fais ce mois cy, on trouveroit que les ennemis ont toujours esté battus depuis les conquestes dont ils se vantent tant, & qu'elles ne leur ont procuré aucun des avanta-

M m iij

418 MERCURE

ges que les vainqueurs ont accoutumé de tirer de leurs conquêtes. Ainsi les Places qu'ils ont prises, & leur supériorité leur ont esté inutiles depuis que la campagne est fermée.

Je vous envoie la Liste des Officiers Généraux qui ont esté nommez par le Roy pour servir pendant la campagne prochaine.

ARME'E DE FLANDRE.

Monseigneur le Duc de Bourgogne, Generalissime.

Mr le Maréchal de Villeroy.

Mr le Maréchal de Boufflers,

Lieutenans Généraux.

Messieurs,

De Ximenes, de Busca, de Gal-

le , de Coignies , de Guiscard ,
 de Barvick , d'Usson , d'Artag-
 nian , le Duc de Roquelaure ,
 le Chevalier de Gassion , le
 Comte de la Mothe , le Comte
 de Solre , de Pracontal , d'Ale-
 gre , de Luxembourg , de Blain-
 ville , de Villeroy , de Quelus ,
 de Renolds , de Courtebonne ,
 de Rigoville , d'Artagnan des
 Mousquetaires , de Caraman ,
 de Surville , de Charost , Dan-
 tin , de Liencourt .

27.

Maréchaux de Camp.

Messieurs ,

De Thoy , de Surbeek , de
 la Chastre , de Lestrades , d'I-
 mecourt , de Saillant , de Mon-
 tesson , Sousternon , de Laba-
 die , le Duc de Guiche , de Bi-

420 MERCURE

ron , de Mornay , le Prince de Rohan ; le Chevalier du Rosel , le Prince d'Epinoÿ , le Chevalier de Courcelles , le Duc de Montfort , de Puysegur , le Duc de la Feüillade , de Hefsy , le Chevalier d'Asfeld , de Vi-braye , le Comte de Horn , de Jeoffreville , le Prince de Bir-kenfeld.

25.

ARME'E D'ALLEMAGNE.

Mr le Maréchal de Villars.

Lieutenans Generaux.

Messieurs ,

De Marfin , de Lanion , de Loëmaria , le Comte du Bourg , de Clairembault , de Gramont , de Magnac , du Rozel , de Saint

GALANT 421

**Mauris, le Comte d'Hautefort,
le Comte de Drueys, le Comte
de Rouffi.**

12.

Maréchaux de Camp.

Messieurs,

**De Saint Laurens, le Comte
de Gramont, de Sailly, de
Marivaux, de Flamanville, de
Blanzac, de Chamarande, de
Legall, de Thianges, d'Estain,
de Cheladet, le Duc d'Humie-
res, le Prince Camille, de For-
sat, de Lée, Doringthon, de
Saint Hermines, le Comte de
Nogent, Manderscheidt, de
Vaillac, de Valfemé, de Ge-
yaudan, de Vivans, du Chaste-
let.**

24.

422 MERCURE

ARME'E D'ITALIE.

Monfieur le Duc de Vendôme.

Lieutenans Generaux.

Messieurs,

De Vaubecourt, de Barbefieres, de Bezons, de Médavid, de Saint Fremont, d'Albergotti, de Praffin, de Zurlauben, de Mongon, de Chemerault.

IO.

Maréchaux de Camp.

Messieurs,

De Langallerie, de Boulligneux, de Chartogne, de Murcé, de Narbonne, d'Aubeterre, d'Arennes, de Galmoy, de Vandray, de Goezbriand, Berulle.

IO.

Il ne s'est peut-estre jamais vû qu'aucune Puissance souveraine ait imposé des loix à une autre de la maniere que fait aujourd'huy l'Angleterre aux Etats de Hollande. Ces deux Nations ayant toujours esté rivales pour le Commerce , l'Angleterre a crû avoir trouvé un moyen pour ruiner celuy de Hollande , & elle s'en sert : elle craint que n'ayant aucun Commerce avec la France , la Hollande n'en profite & pour l'empêcher elle se sert des conjonctures presentes , & du besoin que la Hollande a d'elle pour la tyranniser en voulant luy faire croire que ce qu'elle luy demande luy est avantageux , dont on ne demeure pas d'ac-

424 MERCURE

cord en Hollande. Voicy ce qui s'y est passé à cette occasion.

Le Pensionnaire d'Amsterdam a fait assembler à la maison de Ville , plusieurs Banquiers , & Marchands pour prendre leur avis ; mais ceux cy ayant prouvé incontestablement que le préjudice que la France recevroit de l'interdiction generale du Commerce seroit beaucoup moindre , & ne seroit nullement à comparer à celui que la Hollande souffriroit d'autant qu'il resteroit encore assez de moyens pour faire payer des sommes considerables. Ils ajouterent en mesme temps les voyes dont ils se serviroient pour cela , &
bien

bien loin de se cacher ils avouèrent , & d'éclarerent que trouvant des occasions de faire profiter leur argent, ils ne croyoient pas les devoir negliger. Les Hollandois estant extremement pressez , cette affaire sera terminée avant que vous receviez ma lettre , & on croit qu'ils éviteront le mal le plus pressant, en donnant leur consentement a un autre qui dans la suite leur sera plus sensible. Ils connoissent presentement ce que leur coute la mort du Roy Guillaume, puis que ce Prince prenoit toutes les mesures necessaires pour que les Anglois ne portassent aucune atteinte à leur Commerce.

Je vous envoie une Lettre d'Italie que je crois digne de
Janvier 1703. N n

426 MERCURE

vostre curiosité : elle est du 18.
Janvier.

Monsieur de Vaubonne ayant
commencé des les premiers
jours de ce mois à faire fortifier,
& palissader trois Cassines qui se
trouvent dans l'Angle que fait la
Parmegiana en tombant dans le
Sechia, y avoit placé quatre cens
hommes ; il avoit couvert ce poste
par une ligne tirée d'une Riviere à
l'autre, il l'avoit fait palissader,
& il y avoit fait faire un bon fossé,
& en bon parapet. Ce Poste luy
auroit donné la facilité de faire
des courses dans nos quartiers de
de là le Pò, & nous auroit fort in-
commodé, ce qui obligea Mr de
Vaubecourt qui en eut avis d'y mar-
cher avec des détachemens des Gar-
nisons de Modene, Carpy, &

Regio & deux pieces de canon. Sa marche fut si secrette que les Ennemis n'en eurent point d'avis. Il commença à canoner cette premiere ligne, & en ayant rompu quelques palissades, il l'a fit attaquer le treize à trois heures après midy, & l'emporta en deux heures presqu'à la venue de deux bataillons qui estoient venus pour soutenir ce poste. Les ennemis ont eu près de deux cens hommes tuez, & nous avons fait quarante prisonniers. Nous y avons eu quelques Officiers tuez & blesez, & peu de soldats.

Mr de Vaubecourt fait fortifier l'Eglise de Bondanella, & les Casernes les plus voisines, où il pretend faire un poste capable de contenir cinq bataillons. Les ennemis canonnent ses Travailleurs de l'au-

N n ij

428 MERCURE

*tré costé de la Secchia. Il les cano-
ne aussi, la Secchia entre deux. Il
meurt beaucoup de chevaux des en-
nemis & des nostres, & il leur de-
serte beaucoup de gens qui sont tres-
mal dans leurs quartiers. L'In-
fanterie est mal vestuë, & l'on n'a-
prend point qu'elle doive estre ha-
billée, à moins que l'on ne fasse
venir leurs habits d'Allemagne.*

J'apprens en fermant ma
Lettre que les Allemans ont in-
sulté en même temps Neubourg,
avec de gros corps de Troupes,
& la teste du Pont d'Huningue,
& qu'ils ont esté repoussez, Mr
le Maréchal de Villars ayant eu
la précaution d'y envoyer des
Troupes en toute diligence si-
tost qu'il eut appris que les en-

nemis assembloient des Troupes. Je ne sçai point encor de détail de cette action , mais quand on fait des attaques à découvert , & que l'on ne réüssit pas, on perd beaucoup de monde.

Un Parti envoyé par Mr le Marquis d'Alegre a surpris au milieu des quartiers des ennemis une petite Ville où il y avoit deux cens hommes des Troupes de Zel, ils ont esté tuez ou enlevés , avec la Caisse militaire. Les ennemis se sont assemblez pour le poursuivre ; mais Mr le Marquis d'Alegre avoit envoyé un renfort dans un passage où ils pouvoient estre surpris; ainsi ils sont retournez , sans qu'on ait osé les attaquer.

On ne parle plus du Siege de Traerbach , & il n'est pas cons-

N n iij

430 MERCURE

tant que les Allemans ayent eu dessein de l'assiéger.

Les Ennemis ont fait une tentative pour reprendre Bondanella, & n'ont pas réussi.

Trois cent Grenadiers Allemans ont attaqué un petit poste aux environs de cette Place, il n'y avoit dedans qu'un Sergent, & un Caporal & environ vingt Fantassins. Ils se sont défendus avec une vigueur qui passe toute imagination, & se sont presque tous fait tuer. Cette vigoureuse défense a donné lieu à nostre Cavalerie d'avancer & de défaire les trois cens Grenadiers dont plusieurs sont restez sur la place. Le Roy a donné une Compagnie & une pension au Sergent, & le Caporal a aussi esté

recompensé , & les Soldats qui sont restez ont eu chacun cent francs.

J'apprens encore en fermant ma Lettre que Mr d'Alegre qui commande à Bonn, a fait enlever un des quartiers des Ennemis , & que celui qui commandoit le parti est rentré dans la Ville avec soixante Prisonniers , cent cinquante chevaux , deux paires de Timbales , & quatre Drapeaux. Il est resté deux cens hommes des ennemis sur la place , & l'on ne sçait ce qu'est devenu leur Commandant.

Je viens d'apprendre que l'interdiction du commerce avec la France est résoluë aux Etats Generaux ; mais on y attend la réponse , ou pour mieux dire , la dernière approbation des Provinces à qui cette résolution a esté communiquée , pour en faire la resomption , & que les Deputez de la Ville d'Amsterdam , qui n'y a pas encore donné son consentement , estant retournez après la separation des Etats de Hollande , les Banquiers & Negotians qui ont esté mandez à la maison de Ville d'Amster-

432 MERCURE

dam pour y apprendre tout de nouveau leur avis. On ne peut encore dire quel parti la Ville d'Amsterdam prendra. Si on en peut juger par des événemens, ce sera celui du refus ; car il est à remarquer que sur une pareille instance de la part des Anglois pendant la dernière guerre le Roi Guillaume fit prendre une semblable résolution aux Etats Generaux , & que la seule Ville d'Amsterdam s'y étant opposée avec la dernière vigueur , rendit inutiles les efforts des Anglois. On est dans le même cas , mais toutes les testes qui composoient alors la Regence d'Amsterdam , n'y sont plus , au moins il n'y en reste qu'une partie ; d'ailleurs les Anglois avoient pour lors besoin des Hollandois , & maintenant les Hollandois ont besoin d'eux , ce qui fait craindre qu'Amsterdam ne consente & ne mollisse. Je suis , &c.

A Paris ce 5. Fevrier 1703.

APOSTILLE.

La matiere qui entre dans la composition du Mercure , s'est trouvée si abon-

dante, ce mois-cy qu'il en reste pour un volume entier, ainsi on ne doit pas s'étonner si plusieurs articles que l'on a ou y trouver, n'y ont pas esté mis. Ceux qui sont d'une nature à y pouvoir estre inserez, s'y trouveront le mois prochain.

On pouïffoit répondre à cela que ces articles ne seront pas nouveaux, mais il y a bien de la difference de sçavoir seulement qu'une personne est mariée ou morte, ou de sçavoir toutes les circonstances qui peuvent regarder les articles de cette nature. Ainsi il n'entre point d'article dans le Mercure en quelque temps qu'il y soit mis, où il n'y ait plus des trois quarts de nouveau. Il s'y en trouve même beaucoup qui sont entièrement nouveaux pour les Lecteurs, quand même on n'en parle que plusieurs mois après que les evenemens qu'ils regardent sont arrivez. Tout ce qui n'a point été vû ny sçu étant toujours nouveau pour ceux qui ne l'ont ni sçu ni vû. En parlant des pensions de mille liv. données aux Officiers de Marine, on a ou-

434 MERCURE

blié un zero; ce qui pourroit faire croire que ces pensions ne sont que de cent livres.

T A B L E.

P Récluse.	
Madrigal.	6
Epître à Mr le Comte de Tessé.	8
Relation faite par Mr du Casse.	11
Extrait d'une lettre de Mr de S. Marc,	
Commandant la Fregate l'Auguste.	77
Morts.	
Tous les articles de Morts & des Mariages sont remplis de traits d'Histoire & d'érudition.	
Ode.	113
Journal de la route du dernier Vaisseau François party pour la Chine.	118
Charge d'Aumonier de Madame la Duchesse de Bourgogne donnée.	
Benefices donnez.	136
Prise d'Habit avec un Extrait du Sermon du Pere Bourdaloue.	167
Cinquantième année de Sacerdote.	173
Charge de Premier Président de Rennes donnée par la démission de Mr de la Faluere.	17

T A B L E.

<i>Second Article de morts.</i>	200
<i>Mort réssuscité.</i>	202
<i>Faute réparée.</i>	204
<i>Troisième & quatrième Partie de l'Atlas curieux.</i>	208
<i>Reception de plusieurs Chevaliers de S. Lazare , & ce qui s'est passé à Pontichery à cette occasion.</i>	210
<i>Ceremonie faite à Vienne en Dauphiné.</i>	226
<i>Lettre de Sarlat.</i>	231
<i>Lotterie d'Angers</i>	242
<i>Mariages.</i>	249
<i>Troisième article de morts.</i>	264
<i>Seigneurs Espagnols présentez au Roy , par Mr l'Ambassadeur d'Espagne.</i>	273
<i>Feste donnée par cet Ambassadeur.</i>	278
<i>Decret donné par S. M. C.</i>	283
<i>Cartes nouvelles.</i>	290
<i>Eloges & Maisons des Officiers Generaux de la derniere Promotion.</i>	292
<i>Regimens vendus.</i>	346
<i>Bonn ravitaillé.</i>	349
<i>Affaires de Hollande & d'Angleterre.</i>	350

TABLE.

Contume de Paris.	333
Article des Enigmes.	359
Promotion de Chev. du S. Esprit.	367
Refus genereux de Mr le Maréchal de Chateau-Renand.	371
Suite des affaires de Hollande, & d'Angleterre.	375
Graces & Dons faits par le Roy.	379
Mr le Duc de Bourgogne est reçu Che- valier de l'Ordre de S. Louis.	383
Arrivée du Roy d'Espagne à Madrid.	387
Journal du Siege de Governolo avec la suite des affaires d'Italie.	390
Etat de plusieurs avantages remportez depuis un mois sur les Ennemis.	407
Liste des Officiers Generaux nommez pour jervir cette Campagne.	418
Suite des affaires d'Angleterre & de Hollande.	
Suite des affaires d'Italie.	426
Nouvelles d'Allemagne.	430
Seconde suite des affaires d'Angleterre, & de Hollande,	431
Apostille.	422
Les Lettons doivent regarder la p	141

TABLE.

<i>Contume de Paris.</i>	353
<i>Article des Enigmes.</i>	359
<i>Promotion de Chev. du S. Esprit.</i>	367
<i>Refus genereux de Mr le Maréchal de Chateau-Renand.</i>	371
<i>Suite des affaires de Hollande, & d'Angleterre.</i>	375
<i>Graces & Dons faits par le Roy.</i>	379
<i>Mr le Duc de Bourgogne est reçu Che- valier de l'Ordre de S. Louis.</i>	383
<i>Arrivée du Roy d'Espagne à Madrid.</i>	387
<i>Journal du Siege de Governolo avec la suite des affaires d'Italie.</i>	390
<i>Etat de plusieurs avantages remportez depuis un mois sur les Ennemis.</i>	407
<i>Liste des Officiers Generaux nommez pour servir cette Campagne.</i>	418
<i>Suite des affaires d'Angleterre & de Hollande.</i>	
<i>Suite des affaires d'Italie.</i>	426
<i>Nouvelles d'Allemagne.</i>	430
<i>Seconde suite des affaires d'Angleterre, & de Hollande,</i>	431
<i>Apostille.</i>	422
<i>Les Lettons doivent regarder la p</i>	141



TABLE.

Contume de Paris,	333
Article des Enigmes.	359
Promotion de Chev. du S. Esprit	367
Refus genereux de Mr le Maréchal de Chateau-Renand.	371
Suite des affaires de Hollande, & d'Angleterre.	375
Graces & Dons faits par le Roy.	379
Mr le Duc de Bourgogne est reçu Che- valier de l'Ordre de S. Louis.	383
Arrivée du Roy d'Espagne à Madrid.	387
Journal du Siege de Governolo avec la suite des affaires d'Italie.	390
Etat de plusieurs avantages remportez depuis un mois sur les Ennemis.	407
Liste des Officiers Generaux nommez pour servir cette Campagne.	418
Suite des affaires d'Angleterre & de Hollande.	
Suite des affaires d'Italie.	426
Nouvelles d'Allemagne.	430
Seconde suite des affaires d'Angleterre, & de Hollande,	431
Apostille.	442
Les Lettons doivent regarder la p	441



TABLE.

<i>Coutume de Paris.</i>	333
<i>Article des Enigmes.</i>	359
<i>Promotion de Chev. du S. Esprit.</i>	367
<i>Refus genereux de Mr le Maréchal de Chateau-Renand.</i>	371
<i>Suite des affaires de Hollande, & d'Angleterre.</i>	375
<i>Graces & Dons faits par le Roy.</i>	379
<i>Mr le Duc de Bourgogne est reçu Che- valier de l'Ordre de S. Louis.</i>	383
<i>Arrivée du Roy d'Espagne à Madrid.</i>	387
<i>Journal du Siege de Governolo avec la suite des affaires d'Italie.</i>	390
<i>Etat de plusieurs avantages remportez depuis un mois sur les Ennemis.</i>	407
<i>Liste des Officiers Generaux nommez pour servir cette Campagne.</i>	418
<i>Suite des affaires d'Angleterre & de Hollande.</i>	
<i>Suite des affaires d'Italie.</i>	426
<i>Nouvelles d'Allemagne.</i>	430
<i>Seconde suite des affaires d'Angleterre, & de Hollande.</i>	431
<i>Apostille.</i>	442
<i>Les Lettons doivent regarder la p</i>	141



TABLE.

<i>Contume de Paris.</i>	333
<i>Article des Enigmes.</i>	359
<i>Promotion de Chev. du S. Esprit.</i>	367
<i>Refus genereux de Mr le Maréchal de Chateau-Renand.</i>	371
<i>Suite des affaires de Hollande, & d'Angleterre.</i>	375
<i>Graces & Dons faits par le Roy.</i>	379
<i>Mr le Duc de Bourgogne est reçu Che- valier de l'Ordre de S. Louis.</i>	383
<i>Arrivée du Roy d'Espagne à Madrid.</i>	387
<i>Journal du Siege de Governolo avec la suite des affaires d'Italie.</i>	390
<i>Etat de plusieurs avantages remportez depuis un mois sur les Ennemis.</i>	407
<i>Liste des Officiers Generaux nommez pour servir cette Campagne.</i>	418
<i>Suite des affaires d'Angleterre & de Hollande.</i>	
<i>Suite des affaires d'Italie.</i>	426
<i>Nouvelles d'Allemagne.</i>	430
<i>Seconde suite des affaires d'Angleterre, & de Hollande.</i>	431
<i>Apostille.</i>	442
<i>Les Lettons doivent regarder la p</i>	141



